PER
P-285
BNQ

possibles

VOLUME 25, NUMÉRO 1, HIVER 2001

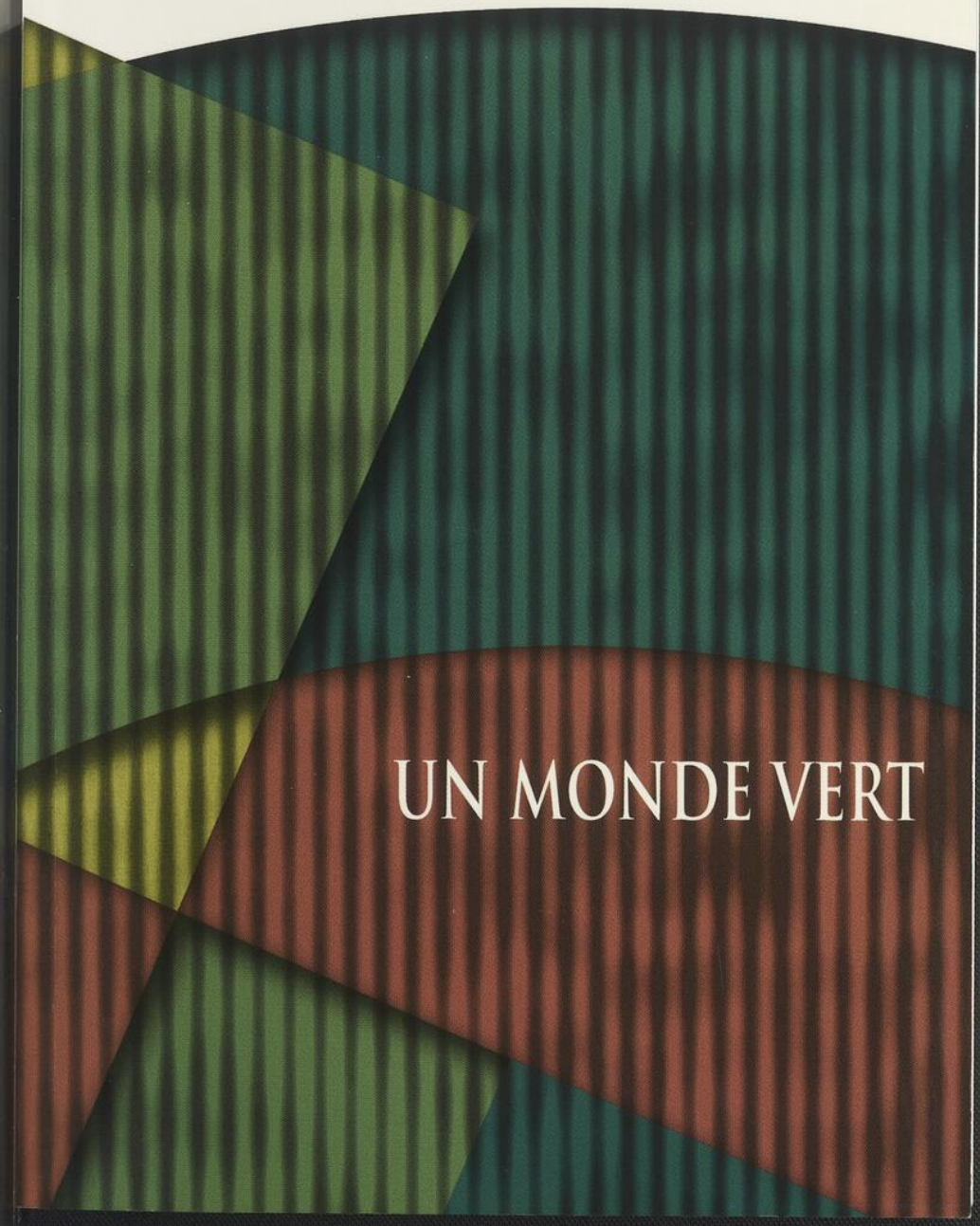

UN MONDE VERT

possibles
VOLUME 25, NUMÉRO 1, HIVER 2001

Un monde vert

Nouvelles stratégies, nouvelles pratiques

possibles

5070, RUE DE LANAUDIÈRE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2J 3R1
TÉLÉPHONE : (514) 529-1316

COMITÉ DE RÉDACTION
Jean-Marc Fontan, Gabriel Gagnon,
Patrice LeBlanc, Jacqueline Mathieu,
†Gaston Miron, Jean Paquin,
Jacques Pelletier, †Marcel Rioux,
Raymonde Savard, Amine Tehami,
André Thibault

COLLABORATEURS(TRICES)
Rose-Marie Arbour, Yvan Comeau,
Francine Couture, Marcel Fournier,
Lise Gauvin, Roland Giguère,
Jacques T. Godbout, Suzanne Jacob,
Suzanne Martin, Marcel Sévigny

RÉVISION DES TEXTES ET SECRÉTARIAT
Micheline Dussault

RESPONSABLES DU NUMÉRO
Jean-Marc Fontan et Patrice LeBlanc

La revue Possibles est membres de la SODEP (courriel : sodep@sympatico.ca ;
site Web : http://www3.sympatico.ca/sodep) et ses articles sont répertoriés dans Repère.
Les textes présentés à la revue ne sont pas retournés.
Possibles est subventionnée par le Conseil des arts et des lettres du Québec.
Ce numéro : 8 $. La revue ne perçoit pas la TPS ni la TVQ.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

PRODUCTION : Mardigrafe inc.
CONCEPTION : Diane Héroux
IMPRESSION : AGVM Marquis inc. DISTRIBUTION : Diffusion Dimedia inc.
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Québec : D775 027
DÉPÔT LÉGAL Bibliothèque nationale du Canada : ISSN : 0703-7139
© 2001 Revue Possibles, Montréal

ÉDITORIAL 5

ESSAIS ET ANALYSES

Un érable de plus 11
Pierre Dansereau

Nouveaux défis environnementaux 13
Jean-Guy Vaillancourt

Écologiser ! 25
Pierre Dansereau

Sauver les campagnes 32
Roméo Bouchard

Les vampires de l'eau n'auront jamais mon aval... ni mon amont 43
Hélène Pedneault

L'environnement, outil de lutte contre l'exclusion des jeunes 56
Agnes Beaulieu

Des entreprises vertes ? 61
Corinne Gendron

Répondre au néolibéralisme par la voix du commerce équitable 71
Laure Waridel

Le café équitable au cégep
Comment créer un point de vente en région 81
Jocelyne Lavoie

À l'ère de l'intendance privée
L'exemple du mont Pinacle dans les Cantons de l'Est 86
Danielle Dansereau

Éducation et environnement :
construire l'espoir, sans naïveté 92
Lucie Sauvé

Beauport 107
Gaëtan Anderson

Les écologistes : des utopistes ? 119
Serge Mongeau

Ces chemins par où passe la décision 126
André Thibault

IMAGE

Lac Montjoie
Bertrand Carrière

POÉSIE ET FICTION

Anoxie 143
Valérie Meyer

Impressions oniriques 148
Stéphane Jean

Un monde vert : nouvelles pratiques, nouveaux espoirs...

La Grande Croissance, tel est le titre d'un ouvrage récent de Peter Schwartz, Peter Leyden et Jeol Hyatt paru cette année chez Robert Laffont. De quelle grande croissance y est-il question ? Certainement pas de celle des Trente Glorieuses qui ont marqué les lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, mais bien de celle qui est en cours, dont la durée pourrait s'étendre, selon les auteurs, jusqu'aux années 2020.

Cette grande croissance, dont l'économie québécoise semble actuellement profiter, est là non seulement pour durer, mais elle présage une grande transformation économique qui sera marquée par la fin de la pauvreté à l'échelle mondiale et surtout par une solution positive à la question environnementale.

Pourquoi alors produire un numéro sur l'environnement ? Y a-t-il toujours besoin d'être préoccupé par cette question ? La réponse, pour nous, est tout autre que celle qu'apportent les gourous de la nouvelle économie et des sciences biologiques. Depuis maintenant 500 ans, le capitalisme a largement bénéficié de

progrès importants en matière de création de richesse et des retombées des révolutions scientifiques et technologiques, mais les questions des inégalités sociales et de la destruction de l'environnement n'ont pas encore trouvé même un semblant de solution.

Ces solutions, à notre avis, ne proviendront pas des prouesses de la science et de la technologie, elles n'émergeront pas des possibilités émanant de la nouvelle économie : elles proviendront plutôt d'actions individuelles et collectives portées par des individus, des collectivités ou des organisations.

L'objectif du présent dossier est de montrer un foisonnement de stratégies et de pratiques diversifiées en matière d'approche environnementale. Nous ne sommes plus à l'époque où le mouvement politique des verts occupait largement la scène publique. Au contraire, la présente période nous apparaît plutôt comme le lieu de micro-interventions dans une variété de dimensions et de domaines. L'idée du développement respectueux de l'environnement prend l'habit du pragmatisme, laissant apparaître des espoirs, mais soulevant aussi des inquiétudes en raison de l'urgence de la situation.

L'urgence, n'en déplaise aux idéologues du projet de la Grande Croissance,[1] est tout à fait présente. Le réchauffement de la planète est aujourd'hui partie prenante du langage commun. Il y a à peine dix ans, l'idée était vue comme une chimère des écologistes. Un sentiment de vulnérabilité est présentement palpable dans les différentes couches de la population. Il alimente, selon nous, un ensemble d'initiatives concrètes pour redresser la situation.

1. Au-delà du livre, il y a un projet qui s'est concrètement traduit à la fin des années 1990 par la formation d'un groupe de travail, des séminaires de réflexion et un ensemble de publications et de conférences sur les idées qui y sont avancées.

Les différents articles que nous présentons portent sur des dimensions variées du problème. Toutefois, un même sentiment en anime les auteurs : la confiance dans la capacité de changer des choses à partir de petites actions fondées sur le simple engagement politique de quelques individus. Cet engagement, ce bénévolat, ce don de soi est tourné vers l'avenir. Il répond au besoin de moduler l'action des grands décideurs des domaines de l'économie ou de la politique en leur faisant prendre conscience que la grande croissance ne répondra à nos attentes en matière d'élimination de la pauvreté et de sauvegarde de l'environnement qu'à la condition que l'on s'attaque à la nature du problème et non à ses symptômes. Sans modification notable dans la façon de gérer les rapports sociaux, il est difficile de concevoir comment nous serons en mesure d'innover en matière environnementale.

Est-ce à dire que la solution est uniquement entre les mains des grands décideurs ? Qu'il suffit de les amener à changer de regard pour que cette solution soit à portée de la main ? Répondre par l'affirmative dénaturerait les idées et les principes mis de l'avant dans ce dossier. Au contraire, la plupart de nos auteurs indiquent que la grande transformation est aussi liée à un changement en profondeur des attitudes de tous et chacun à l'égard de ce qu'il est entendu par qualité de vie. La surconsommation comme mode d'affirmation d'un statut social, d'une qualité de vie, a tout avantage à être remplacé par une nouvelle façon de reconnaître et d'affirmer la richesse humaine. Cette richesse gagnerait à être définie à partir de critères sociaux qui incluent la beauté d'un coucher de soleil non obstrué par un smog urbain, la magnificence d'une forêt naturelle, d'un cours d'eau non pollué, les bienfaits d'une pluie exempte de contaminants industriels, le plaisir de déambuler dans une ville respectueuse des besoins humains et enfin notre cohabitation harmonieuse avec les espèces qui partagent la Terre avec nous.

Le message que nous destinent la plupart de nos auteurs est optimiste. Ils savent que le problème environnemental est immense, mais que nous pouvons trouver les solutions appropriées avant l'atteinte d'un point de non-retour. Le message est optimiste parce que la mobilisation, les luttes gagnées et les innovations déjà engagées démontrent la possibilité de changer les mentalités. Enfin, le message se veut optimiste parce que les auteurs sont sûrs que nous n'attendrons pas qu'arrive une grande crise, du type de celle qui frappa le capitalisme en 1930, pour comprendre l'importance d'agir.

JEAN-MARC FONTAN ET PATRICE LEBLANC
POUR LE COMITÉ DE RÉDACTION

ESSAIS ET ANALYSES

Un érable de plus*

PAR PIERRE DANSEREAU

Ce jeune arbre devant moi
vivra bien après moi.
J'aurai vu ses ancêtres
se pencher sur le toit de ma maison ;
c'est à leur ombre que mon jardin
aura reçu les dons des oiseaux,
graines de liliacées, de sureaux et d'aralies ;
c'est dans leurs branches que les écureuils gris
auront fait leurs courses et leurs jeux,
leurs nids de feuilles et leurs amours.
Puis c'est dans la sombre forêt de l'été
que le mystère et la force des érables
font leurs semis extravagants, dressent leurs frêles gaulis
puis émergent à la lumière de la canopée.

* Ce poème a été lu lors de la plantation d'un érable en l'honneur de Pierre Dansereau au Jardin botanique de Montréal, à l'automne 1999.

Ce jeune arbre devant moi
porte un riche héritage,
offre sa foi à la morosité régnante,
et fait face au prochain millénaire.
Ce jeune arbre devant moi
vivra l'espoir que j'ai semé.

Nouveaux défis environnementaux

PAR JEAN-GUY VAILLANCOURT

L'environnement biophysique n'est pas complètement extérieur à l'être humain. Nous sommes faits des mêmes éléments qui se retrouvent partout dans la nature : notre corps est en bonne partie constitué d'eau et de carbone, l'air que nous respirons à chaque instant pénètre jusqu'au plus intime de nous-mêmes, nos cinq sens sont en contact constant avec le monde matériel qui nous entoure, les éléments naturels circulent librement entre la terre et nous. Au-delà de cette symbiose intime et profonde, mais à un autre niveau, plus global mais aussi plus analogique, nous pouvons dire non seulement que les forêts et les océans sont les poumons de la planète, mais aussi que les milieux humides (marais et ruisseaux, marécages et étangs, mangroves et rizières) en sont les reins, alors que les sols de toutes variétés et couleurs en sont l'épiderme.

La Terre est en nous et nous en sommes partie intégrante. Comme nous, elle est un être qui vit et qui respire, qui absorbe et qui digère. Les cultures anciennes qui considéraient la Terre

comme une mère étaient bien plus près de la vérité que les civilisations techniciennes modernes qui la perçoivent, ainsi que les animaux, comme de simples machines. L'intuition fondamentale de Pierre Teilhard de Chardin, c'est non seulement que Dieu s'est fait chair dans un corps humain qui est le résultat de milliards d'années d'évolution, mais que le cœur humain lui-même est fait de la même matière qu'un objet aussi commun qu'un soc de charrue. Le grand écologiste Pierre Dansereau poursuit dans la même veine quand il parle de la cosmogenèse qui a conduit à la biogenèse puis à la noogenèse. Entre la matière, la vie et l'humain il y a plus de continuité que de rupture, plus de similitudes que de différences. Les sociologues Dunlap et Rosa[1] ont indiqué récemment que l'environnement biophysique remplit trois grandes fonctions essentielles pour les humains comme pour les autres espèces vivantes. Il nous fournit les ressources de toutes sortes, renouvelables et non renouvelables, dont nous avons besoin pour vivre. L'environnement sert aussi de réceptacle pour la pollution et les déchets que nous produisons et enfin, il est utilisé par nous comme espace de vie ou comme habitat. Lorsque nous agressons l'environnement à l'un ou à l'autre de ces trois niveaux, nous devons faire face à de graves problèmes d'épuisement des ressources, de pollution ou de surpopulation.

Le début de ce nouveau millénaire nous offre l'occasion de réfléchir sur la situation actuelle et future de l'environnement. Il nous permet de faire le point sur l'état actuel des enjeux environnementaux au Québec et d'examiner les nouvelles stratégies d'intervention environnementale du mouvement vert et de divers autres acteurs sociaux intéressés par la question du rapport entre les humains et la nature. Pierre Dansereau et moi-même

1. Riley E. Dunlap et Eugene A. Rosa, « Environmental Sociology » dans E.F. Borgotta et R.J.V. Montgomery (dirs) *The Encyclopedia of Sociology*, nouvelle édition, New York, MacMillan (à paraître).

avons fait ce genre d'exercice en 1985, lors d'un colloque du Conseil consultatif de l'environnement sur le bilan et les perspectives d'avenir en environnement[2], et je dois dire que je pense que la situation continue encore à se détériorer. Quinze ans plus tôt, au tournant des années 1970, à la suite de l'Exposition universelle de Montréal sur le thème « Terre des Hommes », et grâce à une série de travaux remarquables par des figures de proue des sciences naturelles et sociales de l'environnement, il y a eu une première grande prise de conscience des problèmes environnementaux, particulièrement de la pollution de l'eau, de l'air et des sols, des dangers de l'énergie nucléaire et des armes de destruction massive. Les écrits du Club de Rome, ceux de Rachel Carson et de Barry Commoner, le Jour de la Terre de 1970 et la conférence de Stockholm de 1972 ont lancé les premiers cris d'alarme concernant la fragilité de la vie humaine sur notre petite planète bleue.

Un vaste mouvement social vert a commencé à se mobiliser à ce moment-là, mais il faut bien reconnaître que malgré des efforts inouïs de la part des militants de ces mouvements, il semble y avoir eu « échec des écologistes », comme l'a affirmé Luc Gagnon[3] dans sa thèse de doctorat. Trente ans après le premier Jour de la Terre du 1er avril 1970, les verts n'ont pas encore réussi à faire renverser la vapeur. À peine ont-ils pu retarder quelque peu les échéances, réussir quelques interventions ponctuelles, élargir un peu la portée de leur voix et de leur action, alors que la situation continue à se détériorer d'année en année.

Les dossiers qui préoccupaient les verts durant les années 70 et 80 sont toujours d'actualité. Au Québec, il y a eu,

2. Colloque du Conseil consultatif de l'environnement sur le bilan et la prospective environnementale québécoise, le 28 avril 1984, Conseil consultatif de l'environnement, Québec, février 1985, 230 p.

3. Luc Gagnon, *Échec des écologistes? Bilan des décennies 70 et 80*, Montréal, Méridien, 1993.

bien sûr, un moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires, mais la centrale-citron de Gentilly II est toujours en activité, sous le prétexte que le Québec ne doit pas perdre son expertise dans une filière que certains espèrent encore faire revivre au XXI[e] siècle pour prendre le relais des énergies fossiles en déclin. Toute la question de l'épuisement de ces énergies fossiles si précieuses et si polluantes à la fois, celle de l'hydroélectricité et des autres énergies renouvelables d'origine solaire et celle de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie donnent lieu à une foire d'empoigne où l'on retrouve un fatras d'intérêts et de débats dans lesquels se côtoient le meilleur et le pire, le désir d'équité et le « pas-dans-ma-cour », la soif de profits et le désir de simplicité volontaire. Le problème de nos choix de filières énergétiques et de surconsommation d'énergie, surtout d'origine fossile, demeure l'un des grands points d'interrogation de ce début de millénaire.[4]

Les problèmes environnementaux qui nous préoccupent le plus au Québec actuellement sont entre autres, les suivants : les gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, le gaspillage et le danger d'exportation massive de l'eau potable, le pillage de nos forêts, la prolifération et la mauvaise gestion des déchets de toutes sortes, la disparition graduelle de la vitalité des écosystèmes globaux et de la biodiversité, la détérioration des divers milieux naturels, agricoles, miniers, urbanisés et industriels et enfin la surutilisation de l'automobile, qui freine le développement du transport en commun. La production des gaz à effet de serre, qui est la clef de voûte de plusieurs de ces dérèglements, ne cesse d'augmenter, les années 1998 et 1999 ayant été les plus chaudes jamais enregistrées depuis près de 50 ans. Un autre problème qui

4. Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt (dir.). *L'Énergie au Québec. Quels sont nos choix?*, Montréal, Écosociété, 1998.

prendra de plus en plus d'importance dans les années qui viennent, c'est celui des organismes génétiquement modifiés (OGM), dans le domaine de l'agriculture. Il n'est pas dit que les manipulations génétiques sur les plantes et les animaux ne comportent que des désavantages, car dans certains cas elles pourraient avoir quelques effets positifs ; mais dans l'état actuel des choses, les cultures transgéniques amènent de très graves dangers et de sérieux inconvénients. Par exemple, elles comportent des risques importants, comme celui de réduire la biodiversité, de spolier les paysans pauvres pour enrichir des multinationales et surtout de porter atteinte à la nature et à la santé humaine de façon irrémédiable. Dans le domaine de l'agriculture, il sera donc encore beaucoup question de l'agriculture biologique dans les années qui viennent à cause des effets néfastes des pesticides et des engrais artificiels. Les verts parleront et agiront beaucoup sur le plan de l'alimentation écologiquement saine et socialement équitable, de l'étiquetage obligatoire des aliments génétiquement modifiés, de l'agroenvironnement et même de l'agroforesterie durable et de l'agriculture en milieu urbain, etc. Mais le problème le plus sérieux demeurera sans doute celui de la surconsommation, dans les pays riches du monde, et de la pauvreté comme de la sous-consommation dans les pays pauvres du Sud. Un article du *Monde diplomatique* affirmait en août 1997 :

> Dans les années 60 et 70, le nombre de pauvres (définis par la Banque mondiale comme disposant de moins de un dollar par jour) s'élevait à 200 millions. Au début des années 90, leur nombre était de 2 milliards… À elle seule, la fortune des 358 personnes les plus riches du monde est supérieure au revenu de plus de la moitié des habitants les plus pauvres de la planète, soit environ 2,6 milliards de personnes.[5]

5. *Le Monde diplomatique*, août 1997.

Le sous-développement dans le tiers monde est dû en bonne partie à la surconsommation des riches dans les pays surdéveloppés.

Au Québec, grâce en bonne partie aux pressions des groupes environnementaux, des scientifiques d'avant-garde et de quelques politiciens et fonctionnaires éclairés, on a commencé vers le début des années 70 à élaborer une législation environnementale et à créer des institutions comme le BAPE et le Conseil consultatif de l'environnement, de même qu'un ministère consacré entièrement à l'environnement. C'est graduellement, au cours des ans, qu'on a découvert l'ampleur de la tâche à accomplir et la faiblesse des moyens mis en œuvre pour remédier aux multiples problèmes environnementaux qui nous assaillent. Il y a eu des hauts et des bas dans la lutte pour la conservation et le développement durable, contre les pluies acides, les gaz à effet de serre, les pesticides, les engrais chimiques et les déchets de toutes sortes. La période qui va de la publication du rapport Brundtland en 1987 au Sommet de la Terre de Rio en 1992 a représenté un temps fort de la conscientisation et de la lutte pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable mais depuis cette période, on a l'impression de faire du surplace, et même de reculer, tellement les défis sont immenses et les efforts déployés pitoyables.

Le mouvement vert québécois de l'an 2000 n'est plus aussi chétif qu'il l'était durant les années 70 et au début des années 80. Dans son ensemble, il est peut-être moins radical qu'il l'était, mais il est aussi beaucoup plus fort sur le plan organisationnel, il est mieux équipé sur le plan des ressources et bien mieux accepté dans l'opinion publique. Intellectuellement, il se situe à des années lumière des prises de position bien intentionnées, émotives et assez mal fondées scientifiquement des écolos

mangeurs de musli épris de contre-culture des années 70, qui manifestaient avec des slogans simplistes et les moyens du bord. Le mouvement vert s'est professionnalisé, renforcé, institutionnalisé, régionalisé et même internationalisé.[6]

Ses leaders sont maintenant des experts capables de communiquer avec la population et de tenir tête aux politiciens opportunistes, ainsi qu'aux chefs d'entreprises et aux pseudo-scientifiques à leur service. Ils comprennent que ce n'est pas seulement au moyen de la connaissance générale des phénomènes, de la rédaction des lois et de l'action corrective qu'il faut s'activer, mais surtout sur le plan du suivi rigoureux, de la réglementation, du contrôle sévère, des sanctions exemplaires et de l'action préventive qu'il faut agir. Ils croient à l'éducation et à la recherche, mais ils n'hésitent pas à affronter publiquement leurs adversaires quand c'est nécessaire. Les études d'impact, l'évaluation des risques, la planification environnementale et la gestion intégrée des ressources leur sont aussi familières. Ils ont raffiné leur concept de développement durable, dans lequel ils voient bien plus que la simple réconciliation de l'écologie et de l'économie, car pour eux une troisième dimension, la dimension sociopolitique et éthique, est devenue primordiale. Le développement durable leur paraît de plus en plus un processus à implanter concrètement à différents niveaux géographiques et dans divers secteurs d'activité.[7]

Les préoccupations environnementales ne sont plus le monopole des écologistes radicaux. À côté d'eux, il y a les environnementalistes réformistes, plus souples mais aussi beaucoup plus efficaces pour faire aboutir leurs revendications, qui constituent le

6. Jean-Guy Vaillancourt et Bertrand Perron, « L'élargissement de la question écologique au Québec », *Possibles*, vol. 22, nº 3-4, été/automne 1998, p. 203-217.

7. Jean-Guy Vaillancourt, « Penser et concrétiser le développement durable » dans *Réaliser le développement durable*, numéro spécial de la revue *Écodécision*, nº 15, hiver 1995, p. 24-29.

gros du mouvement à côté d'une aile encore plus modérée constituée de conservationnistes. Le mouvement vert, comme je me plais souvent à le rappeler, est une faune et une flore diversifiées de groupes de toutes sortes, qui ont besoin les uns des autres pour faire leur travail.

Ce qui est encore plus encourageant pour la cause verte, c'est que le mouvement vert ne détient plus un quasi-monopole sur les questions et les enjeux environnementaux. Dans la plupart des institutions de la société civile et de l'État, l'environnement est devenu une préoccupation incontournable, de sorte que ce que le mouvement a perdu en ferveur et en intensité, il l'a amplement regagné en influence et en portée. Il y a maintenant des programmes d'études et de recherches en environnement, c'est-à-dire des chercheurs et des enseignants spécialisés en environnement dans les universités et les cégeps. Il existe aussi des services environnementaux à tous les niveaux gouvernementaux. Tous les autres mouvements sociaux progressistes (jeunes, femmes, travailleurs, tiers-mondistes, etc.) s'intéressent maintenant aussi à l'environnement. On parle d'industries environnementales, d'économie sociale environnementale et d'écotourisme. Il y a des avocats, des ingénieurs, des comptables, des journalistes, des artistes et même des éthiciens, des théologiens et des évêques qui se targuent d'être des verts, comme nous l'avons montré dans un numéro de la revue *Possibles* en 1998.[8] Il y a eu un élargissement de la question écologique au Québec qui compense un peu l'enthousiasme et le radicalisme en partie perdus qui caractérisaient le mouvement vert à ses débuts dans les années 70.

Les divers systèmes institutionnels deviennent des lieux privilégiés d'affrontement et d'alliances, de conflit et de solida-

8. Vaillancourt et Perron, *ibid.*

rité pour la cause environnementale. Certains acteurs institutionnels dans le privé et au gouvernement, dont le travail consiste à s'occuper d'environnement, vivent parfois un type d'ambivalence par rapport au mouvement vert, qui n'est plus perçu uniquement comme une cabale de critiques incompétents et d'empêcheurs de tourner en rond, mais comme des partenaires sérieux possibles, et potentiellement redoutables si on n'arrive pas à les satisfaire au moins minimalement.

Au cours des quinze dernières années, on a pu constater le rapprochement d'une partie du mouvement vert, souvent même de son aile la plus radicale, avec ses adversaires du secteur privé et du secteur gouvernemental. Ce rapprochement se manifeste sous la forme d'une collaboration accrue lors de processus de partenariat, de cogestion, voire de coproduction, même si par ailleurs on voit surgir de nouvelles luttes sociales pour l'appropriation des ressources publiques entre tous ces différents acteurs. La question de la forêt, de l'eau, des déchets fait apparaître trois domaines où nous pouvons observer ces alliances et ces conflits. Ce mélange de solidarité et d'antagonisme se manifeste aussi par l'émergence de nouvelles formes de relations sociales. On constate par exemple une grande ambivalence parmi les leaders des groupes verts quant au sens de leur action. Plusieurs sont tiraillés entre des exigences d'authenticité concernant leur engagement vert d'une part, et le souci de tirer avantage au maximum des nouvelles possibilités financières et organisationnelles qu'offrent à leurs groupes les structures de participation et de coopération inédites, d'autre part. Certains sont tentés de jouer sur les deux tableaux à la fois, c'est-à-dire de tirer profit le plus possible de leur insertion dans les institutions économiques et politiques, tout en essayant de garder leurs distances et leur esprit critique. Ils cherchent une reconnaissance, une légitimation et des ressources, mais ils veulent

s'en servir pour renforcer leur action revendicatrice et pour opérer des changements substantiels.

Le gouvernement du Québec est actuellement incapable de mesurer l'ampleur de la pollution industrielle parce qu'aucun règlement n'oblige les industries à produire des bilans de leurs rejets toxiques et de l'efficacité des contrôles. Il n'y a pas de normes minimales de rejets en milieu aquatique pour l'ensemble des industries non plus. Déréglementation oblige, donc au diable les normes, les contrôles et les amendes. Mais on voit bien que les mesures volontaires, si intéressantes soient-elles, ne sont pas suffisantes. Il faut aussi des règlements sévères et efficaces, une volonté ferme d'agir énergiquement et rapidement de la part du gouvernement. Ce gouvernement a autorisé l'ouverture de l'usine Magnola, qui produira du magnésium à l'aide de techniques produisant beaucoup de gaz à effet de serre. Pour réduire cet effet indésirable, on songe à instaurer un système de permis d'émission négociables, système qui risque de déresponsabiliser les pollueurs en leur permettant de payer pour polluer. L'effort qui devra être consenti pour lutter contre les gaz à effet de serre est titanesque. Ce sera bien plus difficile de faire face à ce genre de problème que ce le fut dans le cas des précipitations acides et de l'amincissement de la couche d'ozone, qui constituent des domaines où la lutte a été relativement réussie, même si la victoire finale est encore lointaine et présentement hors d'atteinte.

Il y a des choses positives qui s'amorcent pour ce qui est de la gestion des déchets, mais là encore, il y a beaucoup de chemin à faire pour arriver à une véritable gestion écologique qui respectera l'ordre des trois R (réduction d'abord, puis réutilisation et enfin recyclage-compostage)[9].

9. Jean-Guy Vaillancourt, Michel Séguin, Louis Maheu, Liliane Cotnoir, *La Gestion écologique des déchets*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000.

Un des grands défis du début du XXI^e siècle sera de relier les problèmes d'environnement, d'emploi, de santé et d'équité. À cet égard, la question de la pollution de l'eau, celle de l'agriculture, celle des déchets et celle de la surconsommation des énergies fossiles sont primordiales. Les divers mouvements sociaux devront consolider leurs assises et unir leurs forces et leurs ressources pour se mobiliser selon leurs intérêts communs, leur identité propre et leurs valeurs progressistes. Chacun a ses luttes particulières à mener, mais il est nécessaire d'établir des priorités communes, qui sont comme autant de leviers pouvant faire avancer les choses qui seraient à l'avantage de l'ensemble de la population.

Dans mon bilan et perspectives de 1985, je parlais de la pollution de l'air à l'intérieur des édifices, qui affecte la santé des gens, de l'utilisation éhontée de pesticides et de phytocides en agriculture et en foresterie, de la pauvreté du réseau de parcs nationaux et de réserves naturelles, de l'anémie de nos transports en commun, du surinvestissement (surtout par le gouvernement d'Ottawa) dans le secteur de la production militaire et de l'énergie nucléaire. Je recommandais la régionalisation des services environnementaux, la participation du public aux processus de consultation et de décision, l'aide aux groupes verts, le renforcement des normes et des amendes, l'imputation de la responsabilité pour les crimes écologiques, qui sont bien plus fréquents qu'on se l'imagine, et qui restent souvent impunis. Il faut des mesures coercitives et non seulement le volontariat, l'expertise, les incitatifs financiers et moraux, l'éducation, la recherche et la prévention, qui sont toutes des mesures nécessaires mais pas suffisantes par elles-mêmes. Toutes ces questions soulevées en 1985 demeurent d'actualité en ce début de millénaire.

En 2002, il y aura un nouveau Sommet de la Terre. Mon espoir, c'est qu'au moins les dossiers de la forêt, de la biodiversité

et du réchauffement climatique seront en voie de solution et que nous pourrons alors aborder et résoudre les autres grands problèmes environnementaux que j'ai évoqués ici. L'année 2025 sera aussi une année importante et qui s'en vient vite. Les prédictions pessimistes du Club de Rome et du Worldwatch Institute pour cette échéance fatidique se réaliseront-elles, ou s'évanouiront-elles parce que nous nous serons engagés à changer fondamentalement notre relation avec notre environnement? Je pense qu'il faut garder espoir que nous pourrons améliorer la situation, mais cela exige que nous prenions beaucoup plus au sérieux l'état délabré actuel de l'environnement, qui se détériore chaque année au lieu de s'améliorer.

Écologiser !

PAR PIERRE DANSEREAU

Cette fin de siècle est fortement éclairée par des lumières latino-américaines. La musique, la peinture, l'architecture nous offrent des œuvres novatrices, résolument ancrées dans des cultures vécues en milieu tropical. De même la poésie de Pablo Neruda, de Rubén Darío, les romans de Vargas Llosa, de Borges, de García Márquez, de Jorge Amado sont-ils au-delà des modèles européens des générations précédentes et des productions contemporaines des autres continents. Ce sont les Gutiérrez et les Boff qui ont invité à une adhésion nouvelle à la spiritualité ancrée dans l'expérience collective et projetée sur les drames contemporains de l'injustice sociale.

Un ouvrage dont la première édition est déjà épuisée* rappelle que sur le plan scientifique et dans la pensée sociale et sociologique, l'Amérique latine a beaucoup à nous offrir. Plusieurs scientifiques et sociologues brésiliens vivent une culture universelle et diachronique capable de maintenir au foyer l'expérience philosophique et artistique dans leurs études socioéconomiques.

* Maurício Andrés Ribeiro, *Ecologizar : pensando o ambiente humano*, Brésil, Rona Editora, Belo Horizonte, 1998, 390 p.

Sans rien renier de la rigueur scientifique, ils situent les perceptions émotionnelles, esthétiques et même spirituelles dans l'engrenage des énergies qui gouvernent la perception, la participation et l'intervention. Darcy Ribeiro est le digne successeur d'Arnold Toynbee. Eduardo Viola et Paulo Freire Vieira ont donné un ton nouveau à la sociologie, une aisance plus grande à l'expérience dans des cadres théoriques élargis.

Tel est le discours de Maurício Andrés Ribeiro, directeur jusqu'en 1999 de la Fundação Estadual do Meio Ambiente, à Belo Horizonte, la capitale de l'État de Minas Gerais, au centre du Brésil. Cette organisation municipale a joué un rôle important dans la gestion de l'environnement, appliquant résolument des propositions écologiques comme celles formulées avec Lutzenberger qui envisageaient un « fédéralisme mondial » avant-coureur d'une mondialisation menaçante. Elle reflète d'une façon à la fois réaliste et idéaliste des courants les plus novateurs de la pensée écologique dans le monde. Ceux qui la dirigent ont beaucoup voyagé et ont constamment accueilli chez eux les penseurs et les chercheurs étrangers fondateurs (surtout depuis la fin des années 60) d'une nouvelle science de l'environnement axée sur l'écologie. L'hommage rendu à Ignacy Sachs en restera le prototype.

L'invitation déjà faite maintes fois par ces pionniers d'une discipline renaissante à passer au crible de l'écologie les problèmes techniques, scientifiques, biologiques, économiques, sociaux, et même moraux et spirituels, a été suffisamment comprise pour aboutir à une éthique exemplaire de l'environnement. Il ne fallait pas craindre de discréditer son discours scientifique en citant Teilhard de Chardin et Pierre Weil, ouvrant ainsi l'accès aux niveaux philosophique et spirituel.

Voici le cheminement que nous propose Maurício Andrés Ribeiro. La première partie de son livre établit les principes conduisant à l'action. À partir de l'*écologisation de la vie* par la culture soutenable et la conscience écologique, l'auteur s'engage dans une perspective historique qui rend compte du renouvellement des disciplines traditionnelles d'analyse de la culture et des sciences appliquées par l'introduction de la pensée holistique. Il aboutit à trois « rêves » qui sont de fortes projections sur un « nouvel ordre spatial », un « rapport de la megaécologie et de la subjectivité », un « projet de conjuration ». Il explore ensuite les *valeurs humaines et la consommation soutenable* au moyen de définitions rigoureuses des prémisses théoriques pour aboutir aux directives d'une gestion sans précédent.

La seconde partie traite des méthodes et procédés de l'action. Elle s'intéresse d'abord aux réactions toujours malaisées des gouvernements face à l'écodéveloppement. Les agendas écologiques et leur réalisation difficile amènent l'auteur à penser que les forces gouvernementales ne peuvent répondre aux exigences préalables de la paix et de la justice de répartition des ressources. Il enchaîne par un essai de définition de la « qualité totale » dans la gestion de l'environnement. La *santé,* la *sécurité écologique* et le *développement* urbain lui servent alors d'arrière-plan pour illustrer les conséquences de la réalisation des projets déjà définis. Il aboutit inévitablement à l'*éducation* et à la *communication* comme promoteurs nécessaires du *développement soutenable.*

La troisième partie traite des *moyens* consacrés à l'intervention. Elle s'attache d'abord aux instruments d'*information :* diffusion, recherche, vulgarisation, monitoring sont interdépendants et présentent un réseau de rétroactions qui appellent une cohérence jusqu'ici trop souvent incertaine. D'autre part, la *réglementation* donne le spectacle très variable (parfois désolant)

d'un glissement de responsabilité des pouvoirs selon les fluctuations de la conscience publique et les tendances lourdes de la société. Entre autres considérations, de sérieuses interrogations sur l'éco-fiscalité se font jour et des questions fondamentales sont posées sur les priorités sociales et sur ce qui en résulte en ce qui a trait aux stratégies d'action.

Voilà un tour d'horizon peu commun. La familiarité de l'auteur avec la pensée écologique, avec les recherches de terrain menées surtout par des biologistes et avec les difficultés de gestion et de réglementation éprouvées par les gestionnaires et les administrateurs lui permet une perspective très juste et une problématique bien ancrée dans la science et richement éprouvée par l'expérience. Ribeiro se trouve bien appuyé par cet optimisme typiquement brésilien, si résolument accueillant. « Le Brésil, terre d'avenir », écrivait Stefan Zweig en 1946 ! La peur de l'utopie qui paralyse la plupart des nations, réfugiées dans un « développement durable » ancré dans la perpétuation du *statu quo,* n'existe pas chez un peuple qui a implanté sa capitale nationale en plein *sertão* (désert, au sens que lui donnait Tocqueville).

La nouveauté du titre du livre s'accompagne ici d'un autre mot : « Le néologisme *inducation* se rapporte au processus d'apprentissage qui surgit de l'intérieur vers l'extérieur, explicitant et révélant ce qui était déjà caché à l'intérieur de l'individu qui apprend ». Ce substantif ne nous est-il pas tout aussi nécessaire que le verbe écologiser, puisque le sens qu'il faut donner à l'éducation se sera enrichi ces dernières années grâce à des expériences sociales portées par l'échange, aux dépens d'un dogmatisme pédagogique à rejeter ?

On aura compris que ce livre est un ouvrage fortement personnel et aussi riche d'expérience que de réflexion et d'infor-

mation. S'il s'adresse d'abord aux Brésiliens, il n'est pas plus confiné aux réalités sud-américaines que la théologie de la libération de Gutiérrez et des frères Boff ne le sont à l'Amérique latine. Il est grandement à souhaiter que des traductions française et anglaise soient publiées au moment où la « protection de l'environnement » se limite à réparer des erreurs sectorielles et ne se tourne pas vers des projets audacieux pour l'avenir.

La richesse et la diversité qui informent ce livre sont puisées à même les patrimoines qui sont devenus plus accessibles aux nouvelles générations grâce à la diffusion sans cesse croissante des images et des sons, des photographies d'architectures et de peintures, de théâtres et d'églises. Ainsi, Ribeiro s'est-il imprégné dès son jeune âge des créations spontanées de l'Alejadinho et des monuments catholiques de Ouro Prêto, s'informant en même temps des perceptions explicitement écologiques qui mettaient à sa portée le mystère des cavernes et la grande monographie écologique de Warming à Lagoa Santa. Fils de Maria Helena Andrés, un grand peintre, Maurício Andrés ne craint pas d'affirmer que « l'art constitue un puissant instrument pour l'épanchement de la perception environnementale et pour écologiser la culture puisqu'il rend possible une communication immédiate ». Les ombres et les lumières qui alternent sur les paysages suscitent des interprétations nouvelles. Il en résulte des dialogues non seulement entre les scientifiques et les artistes, mais entre les indigènes ayant nourri la tradition et conservé le patrimoine et les étrangers qui y fournissent la richesse de l'emprunt et la surprise de la découverte.

Ayant moi-même participé à ce jeu, profité de la générosité d'accueil des Brésiliens et parcouru avec eux le terrain dans un esprit de cordialité favorable aux échanges, je me retrouve dans ces pages avec une familiarité que j'aurai ressentie bien rarement

ailleurs. Je me sens donc capable de suivre la démarche de Maurício Andrés qui a puisé si fortement dans le paysage entier de son enfance et qui est doué d'une force d'assimilation qui lui a permis de trouver, dans une culture et une mystique orientale, les perceptions et la démarche nécessaires à l'élaboration d'une problématique environnementale.

Son livre comporte donc une illustration exceptionnelle de l'indispensable échange entre la science et la sagesse. Le progrès, encore insuffisant et incomplet, de l'information factuelle et théorique des sciences de l'environnement, ne cessera pas de nourrir les modes de gestion. Portée par la succession (surtout depuis 1965) des *études écologiques* (Warming, Braun-Blanquet et leurs successeurs), de leur application à l'*écodéveloppement* (Doxiadis, McHarg et Sachs) et de leur aboutissement plus récent à l'*écodécision,* l'accélération historique aura constamment alourdi le poids d'une motivation nouvelle. C'est dans la conjoncture d'un triomphalisme néolibéral (à la suite de l'effondrement de l'URSS) que l'appel à une solidarité humaine portée au-delà des forces du marché et des impératifs économiques devient la condition même de la survie de notre espèce. Le recours massif à la déréglementation et à la privatisation est une forme de renonciation à la responsabilité qui ne saurait qu'aggraver l'injustice actuelle.

Le lourd héritage des guerres de religion (fanatisme), la persistance sous diverses formes de l'apartheid (exclusion) et la rigidité (dogmatique) des institutions aussi bien civiles que religieuses tendent à perpétuer la pauvreté, l'ignorance, la maladie, la guerre! Les colloques de l'Unesco (1989, 1992) auront hissé toute problématique environnementale au niveau d'une nouvelle éthique. L'ouvrage de Ribeiro apporte une contribution importante à la formulation d'un propos original, renforcé d'une luci-

dité scientifique et d'une information complète, intégrée dans une vision réaliste de l'état de la planète et soutenue par un sens moral de la responsabilité et une résolution ferme d'inventer de nouveaux moyens d'allouer les espaces et les ressources, de contrôler les échanges et d'assurer un meilleur partage. Écoutons son avertissement : « Écologiser la culture et la science est fondamental pour que la société devienne environnementalement responsable et consciente, évitant que des contraintes viennent à être imposées de l'extérieur à l'intérieur par une tyrannie écofasciste ».

Puiser dans la sagesse populaire, maintenir le recours aux trésors patrimoniaux, éclairer les émerveillements responsables des découvertes, être à la fois soucieux de l'information et de l'interprétation scientifiques et ouvert à l'effet des perceptions artistiques, décoder les messages spirituels en consultant les œuvres plutôt que les institutions, voilà autant de paramètres que Ribeiro a voulu coordonner dans un processus d'écologisation. On lui en saura gré puisque chacun trouvera l'occasion, au cours de ces pages et selon ses compétences et ses préoccupations, de « monter à bord » et de suivre les pérégrinations de l'auteur.

Sauver les campagnes

PAR ROMÉO BOUCHARD

Les gens de la ville tiennent pour acquis en général que la campagne constitue toujours une vaste réserve de nature, d'air pur et de vie rurale. De récentes enquêtes menées pour Solidarité rurale du Québec révèlent que plus de 70 % des jeunes urbains rêvent de s'y établir un jour. Les Québécois dans leur ensemble choisissent de plus en plus de passer leurs vacances ou de se donner un havre de paix et de ressourcement dans les différentes régions du Québec perçues comme autant de pays différents avec leurs particularités naturelles, culturelles et sociales : le beau pays de Charlevoix, le doux pays de Kamouraska, le pays maritime de la Gaspésie et des Îles, le pays du Lac-Saint-Jean et des grandes rivières, le pays boréal d'Abitibi, le pays nordique de la Côte, le pays forestier du Saint-Maurice, le pays luxuriant de l'Estrie, etc.

Au cœur de ce pays rural, coulent le grand fleuve et ses affluents : le Richelieu, la Yamaska, la Saint-François, l'Assomption, le Saint-Maurice, la Batiscan, la Chaudière, l'Etchemin, la Boyer, la Kamouraska, la Trois-Pistoles, la Matane, la Matapédia, la Restigouche, la Manic, le Saguenay et ses grands affluents du Nord, la Jacques-Cartier. Le long de ces veines d'eau sont concentrés les petites villes et les villages ainsi que les exploitations

agricoles modernes, avec, à l'arrière-plan, les villages d'arrière-pays et les forêts sous exploitation et aménagement.

Un milieu menacé

Derrière l'image bucolique qu'en ont encore la majorité des urbains, ce milieu rural, qui couvre près de 95 % du territoire habitable du Québec mais contient moins de 25 % de sa population, subit depuis quelques années une agression sans précédent. L'industrialisation accélérée et la tyrannie croissante des objectifs économiques et des marchés mondiaux ont des conséquences majeures sur l'exploitation des ressources qui sont à la base du milieu rural et de son équilibre socioéconomique : la forêt, l'agriculture, l'eau, la pêche, les mines, les paysages. L'écosystème rural dans son ensemble est menacé de déstructuration et même de destruction en raison de la priorité de plus en plus absolue accordée aux objectifs de production et d'exportation au détriment de l'environnement, du consensus social et du développement équilibré des territoires et des communautés périphériques considérés comme des obstacles à la croissance économique.

Les caractéristiques de cette révolution technologique et mondiale sont les mêmes à la campagne que partout ailleurs : automatisation croissante, productivité accrue mais nécessitant moins de travailleurs, intensification, spécialisation et concentration des entreprises, surexploitation et dégradation des ressources et du milieu, nécessité de la concurrence sur les marchés mondiaux d'exportation, privatisation et autorégulation, divorce de plus en plus net entre la croissance économique des entreprises et le développement des territoires et des communautés, diminution des contraintes étatiques, environnementales et sociales.

Mais le milieu rural, bien plus que les pôles de croissance urbains, est directement victime de cette révolution économique

mondiale, puisque son équilibre socioéconomique repose essentiellement sur l'exploitation intensive d'importantes ressources naturelles contrôlées par quelques grands monopoles : les papetières, les compagnies minières, Hydro-Québec, Alcan, l'Union des producteurs agricoles, les grands chalutiers. La protection des ressources et des écosystèmes menacés par cette intensification de l'exploitation est de plus en plus difficile à garantir contre les dogmes néolibéraux qui dominent toute la hiérarchie gouvernementale et fondent un partenariat de plus en plus serré entre l'État et ces grandes sociétés d'exploitation forestière, agricole, hydroélectrique, minière ou autres.

Les solutions de rechange proposées par les citoyens et les communautés sinistrées pour assurer une gestion et une exploitation plus respectueuses du développement durable des ressources et des communautés qui en dépendent sont ou carrément ignorées ou autorisées à la pièce et au compte-goutte ; on se contente généralement de leur substituer démagogiquement des « mesures de mitigation » qui visent à atténuer les irritants les plus choquants pour les citoyens et les écologistes sans remettre en question les régimes en place, ni les causes du mal, ni les objectifs de croissance strictement économique. On a eu des exemples éloquents de ce comportement dans les débats récents sur la qualité de l'eau potable et la gestion de l'eau, la révision du régime forestier, la révision du régime agricole (loi 23), la pollution agricole, l'énergie, la gestion des stocks de morue, la protection du patrimoine naturel. La façon dont les dirigeants politiques et agricoles ont tenté de résoudre la crise au sujet de la filière porcine de Nutrinor au Lac-Saint-Jean illustre parfaitement ce procédé. On a présenté, à grand renfort de publicité, comme une entente et un consensus régional exemplaire, ce qui est en fait une autorisation pratiquement sans condition du projet de Nutrinor et un matraquage à peine voilé des citoyens et des municipalités qui s'y

opposent. On a également tenté de faire croire que quelques mesures de mitigation et un vague guide de bonnes pratiques rendaient le projet acceptable pour tous, et discrédité les « éternels insatisfaits » qui refusaient de se laisser berner.

L'agriculture

On est habitué à penser que l'agriculture continue à être au cœur de la vie sociale et économique des campagnes et qu'en plus de faire vivre les agriculteurs et de nourrir le pays, elle a depuis toujours façonné le paysage, créé les villages et les communautés, inspiré l'architecture, occupé le territoire. Paradoxalement, l'agriculture industrielle qui se déploie rapidement et dont l'industrie porcine est une sorte de pointe, apparaît maintenant comme la principale menace pour la campagne et le monde rural.

Axées de plus en plus sur l'exportation et les marchés mondiaux, cherchant la concentration et l'intégration pour augmenter leur compétitivité, les entreprises agricoles deviennent rapidement des usines biochimiques qui n'ont pratiquement plus de liens avec une ferme diversifiée à dimension humaine, avec la culture de la terre, avec un mode de vie, avec le milieu et la communauté. Elles entraînent une dégradation, une désertification et un dépeuplement rapide du milieu rural et une déstructuration de son économie. Les usines d'élevage de plusieurs milliers de têtes et les productions céréalières spécialisées que multiplient quelques grands intégrateurs prennent la place de milliers de fermes familiales. Le nombre des fermes est passé depuis 1950 de 134 000 à moins de 35 000 et les agriculteurs représentent moins de 10 % de la population et de la main-d'œuvre en milieu rural. Ce type d'agriculture productiviste force également l'utilisation de techniques néfastes à l'environnement, comme la gestion liquide des fumiers, l'utilisation intensive de produits chimiques et transgéniques, la déstructuration des paysages, la spécialisation des productions

transformant progressivement la campagne en un parc industriel, comme en témoigne le paysage rural dévasté de la Montérégie.

L'invasion des mégaporcheries automatisées sur lisier, par suite de la décision du Sommet de Saint-Hyacinthe en 1997 de doubler les exportations agricoles d'ici 2005, malgré les oppositions massives des citoyens concernés et sans tenir compte des capacités de support non seulement des cultures mais également des sols, de l'environnement et de l'ensemble du milieu et des populations, illustre bien la pression insoutenable qu'exerce la production sur le milieu. Le portrait agroenvironnemental, si biaisé soit-il, le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'eau et un récent Avis du ministère de la Santé sont unanimes à démontrer que la pollution agricole est responsable d'un niveau de pollution de l'air et de l'eau qui constitue une sérieuse atteinte à la santé et nécessitera des dépenses considérables au cours des prochaines années, sans parler de ses effets sur le dépeuplement et la déstructuration des milieux ruraux.

Le cas de l'industrie porcine n'est que la pointe de l'iceberg. Les autres productions subissent la même tendance. On s'apprête à autoriser des entreprises laitières de plus de 500 vaches, gérées par des groupes américains, dans la région de Drummondville. Elles seront les premières à mettre la main sur les fermes familiales démembrées lors d'un éventuel « krach » des quotas de lait.

Les citoyens proposent des solutions de rechange : gestion solide et compostage des fumiers, limitation des élevages à la capacité de support des milieux, mécanismes de gestion intégrée des territoires des MRC, consultation et référendum avant d'autoriser des projets industriels, respect des consensus des populations, modulation des politiques de soutien de façon à favoriser

le maintien et le développement d'une agriculture paysanne ou fermière, d'une agriculture biologique, de productions du terroir, d'une agriculture respectueuse de la capacité de support de l'environnement et génératrice de développement local, de qualité de vie et d'occupation du territoire.

La réponse du consortium gouvernement-UPA (Union des producteurs agricoles), c'est de maintenir les objectifs et les modèles de production, quitte à subventionner certaines mesures de mitigation des odeurs ou des charges de nitrate, de phosphore ou autres contaminants sans s'attaquer au modèle : gestion liquide des fumiers, structure des mesures de soutien ou gestion de la capacité de support lot par lot et culture par culture (plans de fertilisation) plutôt que par territoire et bassins versants. Les expériences différentes, pourtant nombreuses, telles que les élevages sur litière compostée, les petites productions diversifiées, les cultures biologiques, la plantation de brise-vents et la protection des sols, sont peu encouragées et diffusées, même par le ministère de l'Environnement, pour ne pas porter ombrage aux ministères économiques, aux organisations agricoles et aux entreprises agroalimentaires. L'agriculture moderne est en train de dévaster la campagne.

La forêt

Nous connaissons mieux les enjeux du milieu forestier. *L'Erreur boréale* de Richard Desjardins et les débats entourant la révision en cours du régime forestier ont mis en lumière les menaces que font courir à l'avenir de nos forêts, de leur faune et de leurs écosystèmes la surexploitation (production soutenue et accrue de matières ligneuses), la productivité accrue par les techniques et les machines multifonctionnelles dans la récolte du bois, la fragilité des forêts artificielles créées par le reboisement et l'insuffisance des mesures de protection de la faune, des cours d'eau, des écosystèmes et des autres usages de la forêt, sans parler ici

aussi de l'effet de la dégradation de cette ressource sur les territoires et les communautés qui en dépendent. Ici comme en agriculture, les méthodes d'autorégulation remplacent les contrôles souvent dérisoires du ministère de l'Environnement ou des autres ministères chargés d'administrer le régime.

Ici aussi, les citoyens qui désirent implanter une gestion intégrée et une exploitation écologique et polyvalente de la forêt se heurtent au monopole des CAAF (Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers) concédés pour 25 ans aux grandes compagnies forestières, elles-mêmes engagées dans la concurrence et la concentration mondiales. Quelques expériences de forêts habitées, de métairies forestières, d'utilisation conjointe, de gestion territoriale ou en partenariat (MRC), ou de techniques d'aménagement écologiques réussissent ici et là à s'implanter en forêt publique, mais elles nécessitent de difficiles négociations avec les grandes compagnies forestières et le Gouvernement et elles demeurent fragiles et marginales. Les citoyens y font figure de petit David face à Goliath. La révision du régime se limite à des mesures d'accommodement ou de mitigation : coupes avec protection de la régénération et des sols (CPRS) qui ne diffèrent souvent guère des coupes à blanc, bandes protectrices inefficaces ou insuffisantes pour ménager la faune, le paysage, les cours d'eau et contrer l'érosion des sols, reboisement en monocultures de résineux fragiles aux maladies et néfastes pour l'équilibre des écosystèmes, consultation et concertation inéquitable plutôt qu'une véritable cogestion intégrée. Le modèle productiviste demeure omniprésent, malgré l'usage d'un vocabulaire et d'un discours officiel sur le développement durable souvent trompeur de la part des ministères concernés.

L'eau

Pendant longtemps, l'eau, tout comme l'air, était l'exemple parfait d'une richesse naturelle gratuite et inépuisable. La cam-

pagne était le paradis de l'air pur et de l'eau pure. En moins d'un siècle la course à l'argent a gâté même ces ressources. Le lac Saint-Jean, cette incroyable mer intérieure d'eau douce, et plusieurs des grandes rivières qui l'alimentent, ont été donnés à l'Alcan qui peut en disposer à sa guise pour l'approvisionnement énergétique de ses usines, sans avoir même à informer ni consulter la population. Hydro-Québec et des compagnies privées se partagent respectivement les grandes rivières du Nord et des centaines de rivières patrimoniales, comme la Batiscan où des citoyens s'opposent à un projet de barrage trafiqué par Boralex (Lemaire), pour le florissant commerce de l'énergie électrique.

L'accès à tous ces grands plans d'eau, y compris notre fleuve fondateur, est confisqué presque partout par les droits privés de ces compagnies ou de particuliers. D'ailleurs tous ces plans d'eau sont largement pollués par l'érosion provoquée par la déforestation, les pluies acides, les réservoirs et les équipements hydroélectriques, l'utilisation d'engrais, d'insecticides ou d'herbicides chimiques en forêt, en agriculture et en aménagement paysager, par la pollution industrielle, les eaux usées et les déchets des villes, par la pollution agricole diffuse.

Il restait l'eau souterraine. Non contents de la gaspiller, on la pille et on la vend. À la faveur d'une loi désuète — qui donne droit à tout le sous-sol d'une propriété — et de la rareté croissante de l'eau potable, les marchands d'eau peuvent syphonner la nappe phréatique, là où elle n'est pas atteinte par les nitrates, le phosphore, les résidus de produits chimiques et les coliformes de toutes sortes. Mais voilà qu'on découvre avec stupeur que la qualité de cette eau que nous buvons est gravement compromise au point qu'elle peut tuer, comme à Walkerton.

Que font nos dirigeants? Ils obligent les citoyens à débourser pour des mesures plus sévères de contrôle et de traitement de l'eau à la sortie du robinet, mais ils omettent volontairement de s'attaquer à la qualité de l'eau à la source, c'est-à-dire à la contamination de l'eau par la pollution agricole principalement. Le même ministre qui dénonce et pénalise publiquement 90 municipalités jugées délinquantes signe une révision à la baisse des normes de réduction de la pollution d'origine agricole. On punit la victime (le citoyen) plutôt que le pollueur, parce que le pollueur est un partenaire économique.

Le patrimoine

On pourrrait continuer la démonstration au chapitre des pêches, des mines et de toutes les autres ressources. Pour tout dire, en cédant la campagne au pillage économique attisé par la compétition mondiale, c'est un patrimoine naturel et culturel inestimable qu'on sacrifie. Plus précieuse que la diversité biologique, il y a la diversité culturelle. Nos rivières, notre fleuve, nos lacs, nos forêts, nos villages, nos cuisines régionales, nos paysages, nos communautés rurales sont un patrimoine qui appartient à tous les Québécois et à tous les humains appelés à vivre sur ce territoire. Nous avons besoin de la campagne pas seulement pour faire de l'argent mais aussi pour s'y reposer, pour reprendre contact avec la nature, les éléments, les animaux, pour s'instruire de milliers de choses, pour renouer avec des rythmes et des modes de vie différents, pour retrouver notre histoire, nos ancêtres, notre folklore, notre culture, notre identité, pour apprécier la beauté, la majesté, le silence, la solitude, pour y redécouvrir la solidarité, le voisinage, la primauté de la vie et de l'humain.

Soumise sans défense au rouleau compresseur d'une économie mondiale apatride, toute cette richesse de la campagne et de la ruralité est en péril. Les grandes exploitations forestières, agri-

coles ou autres resserrent de plus en plus leur emprise sur le pays vert et tendent, avec l'appui de l'État-partenaire, à confiner tout ce qui n'est pas industrie dans des sortes de réserves de plus en plus restreintes de zones blanches, et le jour où une grande partie de la campagne sera devenue un immense parc industriel contrôlé par quelques barons étrangers du papier, de l'aluminium, de l'électricité, du cochon ou de la vache n'est peut-être pas si loin.

La campagne ne va pas bien. La campagne est menacée. Il est urgent que les urbains tout autant que les ruraux en prennent conscience et s'y intéressent, car ils en auront de plus en plus besoin.

Contrer le massacre des campagnes

Réunis à Saint-Germain-de-Kamouraska à l'automne 1999, des comités de citoyens de villages et des groupes écologiques qui s'opposent aux quatre coins du Québec, à leurs risques et périls, avec des moyens dérisoires, au massacre irresponsable de la campagne, ont proposé des mesures pour protéger l'environnement rural et redonner aux citoyens le contrôle des décisions qui mettent en danger leur qualité de vie et les patrimoines collectifs. Voici en conclusion leurs propositions.

Pour rétablir la démocratie locale, ils exigent :

- le pouvoir de bonifier et de compléter localement la réglementation nationale en fonction de leurs particularités et de leurs choix ;
- des mécanismes de consultation et des référendums locaux et régionaux décisionnels au besoin pour l'approbation de projets qui affecteront la qualité de vie de la communauté ;
- des structures de gestion territoriale intégrée des ressources dans des MRC renouvelées et électives et non dans des agglomérations urbaines agrandies.

Pour rétablir la paix et la justice sociales, ils demandent

- que le droit des agriculteurs de produire en zone verte tienne compte davantage des autres usages de la campagne et des impacts sur l'occupation du territoire ;
- que les concessions forestières s'ouvrent aux autres usages de la forêt et tiennent compte davantage des besoins des communautés locales et des travailleurs forestiers eux-mêmes.

Pour protéger l'environnement, le bien-être et la santé des communautés rurales, ils proposent :

- de favoriser les fermes familiales (agriculture paysanne), de préférence à la concentration d'exploitations industrielles polluantes, en modulant l'aide gouvernementale en conséquence et en limitant la taille des élevages ;
- de limiter les élevages à la capacité de support des sols selon une évaluation qui tienne compte d'un ensemble de critères écologiques et socioéconomiques et non uniquement de plans agronomiques de fertilisation lot par lot ;
- de privilégier, par des mesures appropriées et vigoureuses, la gestion solide des fumiers, le développement d'une agriculture biologique et la mise en marché de ses produits ;
- de déclarer que l'eau est un bien collectif, de la protéger systématiquement (zone bleue), d'en garantir l'accès à tous et d'en gérer l'utilisation commerciale en fonction des besoins humains ;
- de suspendre toutes nouvelles cultures transgéniques et d'étiqueter les aliments transgéniques en circulation tant que les études d'impact n'auront pas été effectuées et rendues publiques ;
- de protéger les paysages, patrimoines et cultures régionales.

Les vampires de l'eau n'auront jamais mon aval… ni mon amont

PAR HÉLÈNE PEDNEAULT

Quand on vient du Saguenay, on a le fantasme facile. On peut affirmer très sérieusement que c'est la rivière elle-même qui nous a mis au monde. On en est si fiers. Elle ne ressemble à aucune autre rivière. Longue et large, indomptée, elle se prend déjà pour la mer, avant même de rejoindre le fleuve à Tadoussac, son passage vers le grand large. Elle a des marées, des vagues hautes comme des maisons, des fjords et de l'eau salée tout au fond de ses abysses où vivent des requins polaires inoffensifs que des pêcheurs remontent parfois dans leurs filets. On aime croire qu'elle fait de nous des êtres distincts et que notre extravagance naturelle nous vient d'elle, comme un héritage génétique. Nous sommes du même sang.

En conséquence, quand je parle au nom de l'eau, autant celle de mon pays natal que celle des autres continents du monde que j'habite avec sept milliards de colocataires, je me sens

autorisée à parler au JE, en mon nom personnel. Entre l'eau et moi, c'est l'osmose, pour ma vie entière, depuis mon arrivée dans les eaux amniotiques jusqu'à ma disparition après ma traversée du fleuve Léthé. Chaque être vivant — y compris les végétaux et les animaux, s'ils avaient la parole — peut prétendre la même chose que moi. Témoin, cet extrait d'un texte que j'ai lu au Symfolium, au Théâtre du Nouveau Monde, le soir du 3 avril 2000 :

> Comme je suis faite de 80 % d'eau, c'est en tant que cours d'eau que je tiens à témoigner ce soir. Je revendique le droit d'être une mer, un fleuve, une nappe phréatique, un lac, une rivière ou une mare, à ma guise, selon mon envergure et mon humeur du moment. Et justement, ce soir, j'en ai mare (sic) !
>
> À ce titre, je refuse qu'on me pompe la nappe phréatique, je refuse qu'on me privatise le robinet, je refuse qu'on m'exporte en vrac, je refuse qu'on me libre-échange et je refuse qu'on érige sur moi un petit barrage privé pour m'empêcher de couler et faire de l'argent comme de l'eau avec mon énergie.
>
> En tant que cours d'eau, je ne donnerai jamais mon aval — ni mon amont, d'ailleurs — aux fabricants de déserts de tout acabit. Je ne donnerai jamais mon aval aux pompeurs de sang, de sueur, de cerveau et de sens, aux nouveaux esclavagistes qui n'offrent plus des emplois mais des McJobs à la chaîne, emprisonnant dans la marge les trois quarts de l'Humanité. Mon eau, mon sang, ma sueur, mon cerveau et le sens de ma vie ne sont pas à vendre.

Parmi tous les Terriens, chaque Québécois et chaque Québécoise a une histoire d'amour personnelle avec un cours d'eau ou un autre : rivière, lac, fleuve, étang ou ruisseau. Comment peut-il en être autrement ? Nous vivons dans un pays où il y a pratiquement plus d'eau que de terre. En fait, chez nous, il faut beaucoup de chance (ou de malchance, selon le point de vue) pour arriver à naître sur la terre ferme. En conséquence, notre

littérature déborde d'eau : la rivière Jacques-Cartier et la chute Déry, qui est devenue le torrent d'Anne Hébert ; le lac Saguay natal de Claude Gauthier ; la rivière Ouareau de Jovette Marchessault ; la rivière Saint-François et le lac Memphrémagog de Clémence ; la rivière Harricana de Suzanne Jacob ; le lac Vaudray de Louise et Richard Desjardins ; le Saint-Laurent, le golfe et l'estuaire de Pierre Perrault ; la rivière Mingan, la rivière Natashquan et la mer de Vigneault. Il y a autant d'eau dans notre peinture et notre musique. Elle déferle dans le disque instrumental Léveillée-Gagnon, dans les chansons et la poésie de Vigneault, de Leclerc, de Calvé et de tant d'autres. L'eau est indissociable de la chair même de notre culture.

Si je veux trouver la source de ma conscience de l'eau, il me faut probablement remonter jusqu'à mon premier voyage en France, en 1970. J'avais 18 ans. Pour la première fois de ma vie, je voyais sur toutes les tables, comme si c'était évident et normal, des bouteilles d'eau avec des marques de commerce dessus. Ça ne m'était jamais venu à l'idée jusque-là que l'eau puisse être mise en bouteille et porter un nom. Dans ma logique à toute épreuve, puisque l'eau ne pouvait décemment appartenir à quelqu'un, elle n'appartenait à personne, donc à tout le monde. Qui pourrait avoir cette idée saugrenue de se l'approprier et de la vendre ? À cette époque, je n'avais jamais entendu parler de nappe phréatique, ni même d'eau souterraine. (Est-ce que je connaissais déjà le mot « pollution » ? Je n'en suis pas certaine.) Je croyais naïvement qu'on puisait l'eau dans les lacs et les rivières pour la mettre en bouteille. J'ai éprouvé un véritable élan de compassion et même de pitié pour ces pauvres Français qui n'avaient pas notre chance de vivre dans un pays d'eau et devaient acheter leur eau quotidienne tant elle était rare. Et je me souviens d'avoir pensé qu'il était absolument impossible qu'une telle aberration puisse avoir cours chez nous. Fin de mon bref accès de conscience.

Plus de vingt-cinq ans plus tard, la conscience de l'eau m'est revenue. Entre 1970 et 1996, distraite par le tumulte d'une vie remplie à ras bord par le souci quotidien d'avoir à gagner ma vie par les spectacles, l'écriture et le colossal travail de réparation de siècles d'injustices faites aux femmes, entre autres injustices intolérables, avec des centaines de milliers d'autres femmes sur la planète, je n'avais pas vraiment remarqué qu'Évian exportait son eau chez moi et que d'autres marques québécoises avaient fait leur apparition tranquillement au fil des années. Je n'en achetais jamais. Je ne voyais pas pourquoi je payerais l'eau que je bois alors que l'eau du robinet de Montréal était bonne, hormis un goût de chlore sans danger, goût qui s'accentuait quand elle reposait dans un verre plus de cinq minutes.

La vie à vivre est très prenante. La conscience fonctionne par petites touches, additionnant à notre insu et reliant entre elles des informations qu'on n'avait même pas l'impression d'avoir enregistrées aussi précisément. L'engagement d'un citoyen dans une cause ou une autre est souvent dû davantage à une succession de hasards qu'à une illumination subite. Pour moi, ça commence en février 1996. Un soir où je n'avais pas envie de travailler, j'ouvre la télévision sur l'émission *Enjeux,* à Radio-Canada, la seule station que je recevais à cette époque. Ce n'était donc pas un choix. Toute l'heure était consacrée aux effets de la privatisation des eaux municipales en France et en Grande-Bretagne. J'y apprends que 15 pour cent de la population de l'Angleterre est incapable de payer sa facture d'eau et que les compagnies coupent l'arrivée de l'eau, boisson vitale, chez les mauvais payeurs, comme notre chère Hydro-Québec le fait pour l'électricité chez nous. J'y apprends que des personnes âgées, pour mieux en contrôler l'utilisation, remplissent leur baignoire le lundi : c'est toute l'eau dont elles disposeront pour combler tous leurs besoins — hygiène corporelle, cuisine, soif, lessive — pendant une semaine. J'apprends les

profits nets insensés empochés par les multinationales de l'eau. (Merci, madame Thatcher.) J'apprends que plusieurs dirigeants des multinationales françaises sont en prison pour malversations ou délits d'initiés. Pendant une heure, je suis bombardée d'informations dont j'ignorais tout la seconde d'avant. (D'où la nécessité absolue des médias quand ils sont intelligents.) Je repense à mes amis français qui ont développé des dizaines de trucs pour économiser l'eau, comme de garder l'eau qui a servi à laver la laitue pour arroser les plantes. Je croyais qu'ils exagéraient ou étaient en train de développer des habitudes d'écologistes paranoïaques. Je comprends maintenant leur nervosité devant l'insouciance de leurs amis québécois qui font couler l'eau trop longtemps et prennent de trop longues douches. L'eau froide leur coûte aussi cher que l'eau chaude. Je suis sidérée, mais je ne suis pas inquiète pour le Québec. Je ne sais pas encore que des municipalités ont déjà confié au privé la gestion de leur eau, potable ou usée, parfois les deux.

Quelques semaines plus tard, dans ma voiture, j'entends une nouvelle : le maire Bourque, parmi quelque 92 services désignés comme privatisables, veut privatiser la gestion de l'eau à Montréal. Je pense : il est fou, ça ne passera jamais. Mais les images et les statistiques d'*Enjeux* me remontent dans la gorge et dans la conscience, comme un repas mal digéré. Dans les semaines suivantes, j'entends d'autres nouvelles du même type. Mais je ne demeure plus à Montréal depuis sept ans. Est-ce que ça me concerne? En juin, je fais des dizaines d'entrevues pour une série d'été de 13 heures, *Éloge de l'indignation,* que j'avais proposée à Radio-Canada. Pourquoi avais-je mis le nom de la sociologue Louise Vandelac sur ma liste de personnes à interviewer? Qui m'avait suggéré son nom? Je ne m'en souviens plus. Toujours est-il qu'elle accepte et que pendant l'entrevue, tout en se demandant ce qu'est l'indignation et comment elle fonctionne,

voilà qu'elle me fait une superbe montée d'indignation... sur la privatisation de l'eau à Montréal. C'est l'objet de ma plus récente indignation, me dit-elle. Les images et les statistiques d'*Enjeux* me remontent dans la gorge et dans la conscience encore une fois. Et j'apprends à ce moment-là que c'est son compagnon, Karl Parent, qui a réalisé cette émission.

Fin de l'été 1996 : les nouvelles sur la privatisation possible de l'eau à Montréal se font de plus en plus insistantes et précises. L'eau monte tranquillement mais inexorablement dans ma conscience, exactement comme une inondation. Un dimanche matin, j'entends encore un reportage sur la question à la radio, probablement à l'émission *Dimanche magazine* de Radio-Canada, que j'aime beaucoup. Ce matin-là, l'eau déborde. Pourquoi? Quelle a été la goutte de trop qui a fait déborder ma conscience cette fois-là plutôt qu'avant ou après? Je n'en ai aucune idée. Sans réfléchir, je téléphone à Louise Vandelac et je lui dis de but en blanc : « qu'est-ce qu'on fait? » comme si on se connaissait depuis toujours, ce qui n'était pas le cas. À ce moment-là, on s'est vues en tout et pour tout une seule fois. Elle m'apprend qu'une coalition contre la privatisation de l'eau à Montréal vient d'être créée. On pourrait peut-être la contacter? Et c'est ainsi qu'en septembre 1996, nous avons été plongées dans l'eau jusqu'au cou, avec une trentaine d'autres personnes venues principalement des syndicats, des organismes communautaires et de la politique municipale qui, elles, représentaient des centaines de milliers de citoyen(ne)s.

Tous les chemins, droits ou tortueux, sont bons pour mener à la conscience, la Rome de la vie psychique....

Dans les locaux de cette coalition, l'information afflue, parfois même de sources secrètes. Quelqu'un met la main sur une étude du ministère des Affaires municipales qui abonde dans le sens

du maire Bourque et se termine par un avertissement qui dit en substance à peu près ceci : si on veut réussir la privatisation de l'eau, il faudra « apprendre à gérer l'opinion publique » qui est majoritairement contre. Apprendre à gérer l'opinion publique. Textuel.

La Chaire d'études socio-économiques (CESE) de l'UQÀM, par l'entremise de Léo-Paul Lauzon, sort alors deux volets d'une étude exhaustive sur la privatisation des eaux municipales commandée par le syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal : le premier sur la situation en Europe et dans le monde et le second sur la situation au Québec. Ces études mettent en lumière la collusion certaine entre les PDG des multinationales françaises de l'eau — Bouygues, la Lyonnaise des eaux et La Générale des eaux, qui s'appelle maintenant Vivendi, soit « source de vie », comble de l'odieux —, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ; elles nous apprennent que les compagnies envoient l'armée, dans certains pays d'Afrique où l'eau se recueille à la goutte, pour démanteler les branchements illégaux aux conduites d'eau faites par des citoyen(ne)s débrouillards, sans moyens et sans eau ; elles racontent que ces compagnies (qui sévissent partout dans le monde) peignent en je ne sais quelle couleur le trottoir devant la maison des mauvais payeurs, en Amérique du Sud, pour les couvrir de honte devant leurs concitoyen(ne)s, etc. Un tissu d'horreurs. Les expériences de privatisation de l'eau dans le monde sont documentées jusqu'à plus soif. Toutes les études (sauf, bien entendu, celles qui sont commandées par les multinationales en question !) sont unanimes à dire qu'il n'y a aucun avantage pour les citoyen(ne)s : le coût de l'eau monte de façon astronomique, suivi de près par une dégradation des services et des pertes d'emplois dans le secteur. Et pourtant, fin 1996, la Ville de Montréal publie un livre vert — le 23 décembre ! — où tout parle de privatisation, mais où jamais le mot lui-même n'est employé. Mais il est truffé de synonymes

comme affermage, concession, etc. Le maire lui-même dit naïvement, à la télévision, qu'on lui a recommandé de ne plus utiliser le mot privatisation dans ses interventions ou ses discours parce qu'il fait frémir d'indignation les citoyen(ne)s…

Le 25 février 1997 : première soirée d'information-spectacle de la Coalition contre la privatisation. Nous sommes débordés. La salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQÀM est pleine. Nous projetons le spectacle sur écran géant dans l'agora, où se pressent les gens qui n'ont pas pu entrer. Nous ne le savions pas du tout, mais la conjoncture était parfaite. C'est pendant les deux semaines de promotion qui ont précédé l'événement que nous avons pris conscience que le dossier de l'eau n'était pas seulement celui de la privatisation de l'eau de Montréal. En nous entendant dénoncer la menace de privatisation de l'eau dans des entrevues à la radio et à la télé, des citoyen(ne)s nous ont appelés d'un peu partout au Québec pour nous soumettre leurs problèmes, qui tournaient tous autour de la menace de pompage de leur nappe phréatique par des compagnies, dont plusieurs étaient des succursales des multinationales françaises. En dehors de Montréal, on s'attaquait aux eaux souterraines. Il fallait d'urgence une coalition nationale qui travaillerait à exiger une politique globale et intégrée de l'eau. Ce fut Eau Secours, fondée au lendemain du tout premier spectacle sur l'eau.

Nous n'avons pas eu le temps de souffler. La bataille de l'eau s'intensifia et se complexifia sur tous les fronts. Il fut vite question d'exportation d'eau en vrac, mise de l'avant par le groupe Jean Coutu. Puis de construction de petits barrages privés sur des rivières patrimoniales, dossier qui revint à la surface de plus belle, même après le rapport Doyon. Puis ce fut la baisse inquiétante du niveau d'eau des Grands Lacs et donc, du Saint-Laurent, et le volet de l'eau dans l'Accord de libre-échange prit

de l'importance quand nous nous sommes rendu compte que le flou juridique mettait le Canada en danger de perdre sa souveraineté sur ses eaux si nous n'étions pas vigilants. Puis il fallut se pencher sur la qualité de l'eau et sur les normes québécoises fixées sous les normes acceptables. Tous ces dossiers n'ont pas encore de solution adéquate et définitive.

Il y eut le Symposium sur l'eau de décembre 1997, un « exercice démocratique » à 300 $ l'inscription. Il y eut la bataille des citoyen(ne)s de Franklin–Saint-Antoine-Abbé pendant deux ans, qui réussirent de haute lutte à chasser la multinationale Danone qui avait pris des arrangements très accommodants avec le maire de l'époque et quelques conseillers, ainsi qu'avec des fonctionnaires du ministère de l'Environnement, à l'insu des citoyen(ne)s. Envers amer de la médaille : une dette personnelle de 40 000 $ sur le dos de trois citoyen(ne)s de Franklin. Il y eut le pseudo-moratoire sur l'eau, au début de 1998, qui ne changea rien à la situation et permit aux compagnies de mieux préparer leur demande de permis à soumettre à la levée du moratoire, en janvier 1999, comme par hasard juste avant le début de la consultation publique. Une aberration de plus. Il y eut une commission parlementaire en juin 1998, puis une vaste consultation publique par le BAPE, pendant toute l'année 1999, et le dépôt de son rapport, qui va en grande partie dans le sens des revendications d'Eau Secours, en mai 2000.

Tout cela se passe avec, en arrière-plan, le démantèlement subtil du ministère de l'Environnement (réductions budgétaires, fermeture de laboratoires, modification à la baisse des lois). Voilà un ministère qui ressemble de plus en plus à une coquille vide. Un ministère qui devrait au contraire prendre beaucoup plus d'importance pour satisfaire aux priorités environnementales du siècle qui commence.

Au lendemain du premier spectacle sur l'eau, le 25 février 1997, le maire Bourque a reculé, du moins en paroles, sur la question de la privatisation de l'eau à Montréal. Quelques semaines plus tard, le 14 avril, le ministre des Affaires municipales, Rémi Trudel, affirmait que son gouvernement était contre toute idée de privatisation des eaux municipales, qu'il s'était emballé « pour une idée mal analysée ». La population a alors pensé que nous avions gagné et que le problème de la privatisation de l'eau était définitivement résolu. La Coalition dut rectifier le tir et expliquer que, loin d'avoir abandonné, tous les partisans de la privatisation de l'eau avaient en fait pris le maquis, bien à l'abri des regards, afin de poursuivre leurs tractations en toute tranquillité, ainsi que nous l'avons su de la bouche de M. Jacques Lamarre, PDG de SNC-Lavalin, compagnie qui convoite activement la gestion de l'eau à Montréal. Il a déclaré dans *Le Devoir,* au début de 1998, que le mouvement de la privatisation était enclenché, que la tendance mondiale allait dans ce sens et que ça ne servait à rien de s'énerver le poil des jambes pour essayer de l'empêcher. (Je traduis un peu ses propos… !) Qui plus est, il affirmait que le « modèle anglais » — le plus scandaleux de tous — était le scénario le plus intéressant à envisager pour le Québec.

Le plus difficile, dans cette histoire comme dans tant d'autres, c'est de faire confiance aux gens que nous portons au pouvoir. S'ils savaient, ces élus, à quel point on ne demanderait pas mieux que de leur faire confiance, aveuglément, comme si c'était nous qui décidions. Mais il semble y avoir une dichotomie pathologique entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font, entre le devant de la scène et la coulisse. Au lendemain d'une campagne électorale victorieuse, ils sont atteints, en grande majorité, d'une surdité cyclique qui dure pendant trois ans, jusqu'aux quelques mois qui précèdent l'élection suivante, où un miracle leur fait recouvrer l'ouïe temporairement. (Selon moi, c'est sans espoir : ils

sont tous en phase terminale). Par exemple, comment peut-on se fier aux propos qui se veulent rassurants d'un ministre de l'Environnement qui semble accepter sans sourciller le démantèlement de son propre ministère? Comment peut-on se fier à un gouvernement qui trahit sa propre loi sur l'environnement en remettant entre les mains des industriels et des promoteurs la responsabilité de respecter les normes environnementales, déjà passablement laxistes au Québec? Quand avons-nous vu un industriel respecter des normes environnementales de lui-même, sans y être forcé par une loi et des inspecteurs vigilants? Déjà, le gouvernement Bouchard a séparé la faune de l'environnement au dernier remaniement ministériel. Déjà, les petits barrages ne sont pas inclus dans les différents dossiers de l'eau puisqu'ils relèvent du ministère de l'Énergie. En ce moment même, l'eau est dispersée entre le ministère des Affaires municipales, le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Énergie et des Ressources, le ministère des Transports, le ministère de l'Agriculture et même le ministère des Affaires culturelles, pour tout ce qui a trait à l'aspect patrimonial des cours d'eau. Et j'en oublie sûrement. Nous sommes donc bien loin d'une politique *globale et intégrée* de l'eau telle que revendiquée par la Coalition Eau Secours et les centaines de milliers de citoyen(ne)s qui l'appuient.

Il serait bien triste de se rendre compte un jour que nous n'avons que les élus que nous méritons. Mais je suis intimement persuadée que les Québécois méritent mieux. Et ce mieux, ce serait des élus qui ne sauraient parler, haut et fort, simplement, sans fioritures, que dans la lumière de la vérité et dans le courant du bien commun.

La bataille de l'eau dépasse largement l'objet de son combat. Quand nous aurons réussi à gagner une vraie politique de l'eau, respectueuse des besoins des humains, de la flore, de la

faune et de l'environnement, quand nous vaincrons les forces obscures de l'argent et de l'absence d'âme, les rapports entre les gouvernants et les citoyen(ne)s seront irrémédiablement changés. À travers toutes les coalitions actives, fondamentalement, un seul objectif se fait jour : que plus jamais les gouvernants ne gouvernent sans les citoyen(ne)s. Nous sommes là pour rester et pour rétablir de toute urgence l'équilibre démocratique ravagé par la montée impitoyable des gens de la haute finance.

La conscience grandit principalement avec la connaissance, qu'elle vienne des médias, d'un livre ou d'amis obsédés par un sujet. Parfois la conscience est forcée par des chocs brutaux qui nous obligent à nous réveiller vite, comme certains citoyen(ne)s du Québec l'ont fait dans divers secteurs à cause d'Hydro-Québec, de compagnies de gestion de déchets toxiques ou de certaines multinationales de l'eau qui ont débarqué chez eux sans prévenir pour pomper leur nappe phréatique le lendemain matin. Mais, peu importe comment on s'éveille, peu importe à quelle heure, pourvu qu'il ne soit pas trop tard. Tous les chemins sont bons pour arriver à la conscience.

Les vampires sont des gens très actifs, qui ne dorment jamais la nuit et que la lumière du jour effraie. Toute coalition de défense d'intérêts communs a donc comme premier but de tenir la lumière crue du soleil de la conscience allumée pour indisposer les vampires et les empêcher de réaliser leurs sombres desseins. L'image est-elle exagérée? Pas tant que ça. Pomper « le sang de la terre » (*dixit* Suzanne Jacob) pour en tirer profit est un exercice qui me semble s'inspirer directement des techniques de Dracula, et de Nosferatu avant lui. Et pomper l'eau, c'est pomper énormément de liquide, comme on appelle l'argent de façon très impropre parce qu'il ressemble plus à un mur opaque qu'à de la belle eau transparente.

Petite réflexion en postface

Si j'ai « décortiqué » ainsi et étudié à la loupe mon propre engagement, c'est au bénéfice de tous les citoyen(ne)s qui hésitent à s'engager dans l'une ou l'autre coalition pour défendre des intérêts collectifs. S'ils croient qu'ils sont impuissants, que leur petite implication ne servirait à rien, que les possédants sont les plus forts et que nous, simples citoyens, ne pèseront jamais assez lourd dans la balance du pouvoir, je leur dirai ceci : si des gouttes qui s'additionnent arrivent à fabriquer un océan, imaginez ce que peut accomplir la force de millions d'intelligences et d'énergies.

Dernier secret bien gardé : il y a énormément de plaisir et de satisfaction à être ensemble, à travailler à quelque chose de plus grand que soi, à une cause aussi vaste et vitale que l'eau, qui concerne tous les êtres vivants. Il y a aussi énormément de plaisir et de satisfaction à vaincre les vampires de tout poil, ou à tout le moins, à les empêcher de nous sucer le sang. Mais il est tout à fait inutile de leur tendre un miroir pour les obliger à s'y regarder : la face d'un vampire ne se reflète jamais dans un miroir...

L'environnement, outil de lutte contre l'exclusion des jeunes

PAR AGNES BEAULIEU

Nous vous présentons ici l'expérience d'Insertech Angus comme nouvelle pratique en matière d'approche environnementale. Insertech Angus, entreprise d'insertion sociale et professionnelle, s'adresse à de jeunes adultes faiblement scolarisés, qui ont connu des difficultés importantes au cours de leur vie. Les entreprises d'insertion, toutes à but non lucratif, offrent à leurs participants une expérience de travail salarié, appuyée par une formation personnelle, sociale et professionnelle, de même qu'un encadrement individualisé. Il en existe une quarantaine au Québec, dont environ le tiers œuvrent dans des activités à caractère environnemental.

Insertech Angus se spécialise dans le recyclage et la remise à niveau d'équipement informatique. Elle a commencé ses opérations en 1998 sous le nom de CIFER Angus. Elle a été créée par des partenaires économiques et issus du monde de l'éducation de

la communauté de Rosemont–Petite-Patrie, désireux de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes de l'Est de Montréal. Insertech fait partie intégrante du Technopôle Angus, site industriel voué au développement économique communautaire, qui associe relance économique, formation de la main-d'œuvre locale et développement durable.

À chaque année, une quarantaine de jeunes travaillent durant une période de six mois au sein de l'entreprise. Ils récupèrent des ordinateurs, les vérifient, les réparent, les améliorent pour répondre aux besoins de la clientèle à vocation sociale d'Insertech. Cette dernière se compose principalement d'écoles et d'organismes à but non lucratif. Quant à l'emploi que nous offrons aux jeunes, il leur permet de reprendre confiance en eux et de développer de nouvelles compétences qui faciliteront par la suite leur intégration au marché du travail ou leur retour aux études.

L'activité d'Insertech contribue de façon marquée à la préservation de l'environnement. Au cours de l'année, nous avons ainsi récupéré plus de 7000 ordinateurs donnés par les gouvernements, les entreprises, les institutions et même les individus. La réparation que nous effectuons sur ces appareils donne une seconde vie à des ordinateurs qui, autrement, prendraient le chemin du site d'enfouissement. Les transformations opérées sur les ordinateurs sont parfois très importantes : augmentation de la mémoire, pose d'un nouveau disque dur, changement du microprocesseur, adaptation multimédia, etc. Nous assemblons aussi des ordinateurs plus puissants, entièrement neufs, que nous installons en réseau avec des appareils reconditionnés moins performants. Les composants des ordinateurs défectueux sont vérifiés séparément et réutilisés dans l'assemblage d'autres appareils. Les pièces inutilisables sont acheminées chez divers recycleurs de façon à favoriser la réutilisation.

Insertech choisit une approche résolument technologique. Nous conseillons notre clientèle et lui offrons tous les services nécessaires. Nous visons l'amélioration du produit pour qu'il soit de qualité et qu'il réponde aux besoins de performance sans cesse croissants de clients ayant des budgets modestes. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre la surenchère des fabricants et distributeurs du dernier gadget informatique et l'approche passéiste niant les besoins de technologie des utilisateurs.

L'entreprise s'est développée très rapidement et assemble maintenant près de 500 ordinateurs par mois. Elle est devenue le plus gros fournisseur d'ordinateurs recyclés destinés aux écoles et signe des ententes d'approvisionnement et de service avec plusieurs organismes. Insertech travaille en étroite collaboration avec la Fédération des commissions scolaires du Québec et avec la corporation Ordinateurs pour les écoles du Québec dont la mission est de favoriser l'introduction des nouvelles technologies dans les établissements scolaires.

Sur le plan économique, Insertech doit maintenant relever plusieurs défis. Nous souhaitons nous faire connaître davantage pour être assurés d'un approvisionnement, constant et de bonne qualité, d'ordinateurs offerts par les entreprises qui renouvellent leur parc informatique. Nous entendons diversifier notre clientèle : nous voulons rejoindre aussi les étudiants, les travailleurs autonomes, les petites entreprises, les organismes à but non lucratif. Insertech doit réfléchir constamment aux besoins des utilisateurs à faible budget pour offrir des produits efficaces à des prix avantageux. C'est ainsi que nous travaillons à concevoir des offres de produits et services destinées à des regroupements d'organismes, à des associations d'aînés, à des centres de services à la petite enfance et à bien d'autres. En somme, il est

possible de rendre l'informatique accessible et utile à tous les membres de la communauté, sans pour autant détruire l'environnement par une consommation excessive.

Mais chez Insertech l'environnement est avant tout un outil de réalisation de notre mission première : l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes marginalisés. Tous ces jeunes, hommes et femmes, ont en commun un faible niveau de scolarisation et une absence d'expérience de travail suffisante. Ils ont vécu des situations personnelles douloureuses : institutionnalisation, abus physiques ou sexuels, itinérance, monoparentalité précoce, etc. Près de la moitié de nos jeunes proviennent de communautés immigrantes, souvent d'arrivée très récente. Tous ont en commun une volonté de sortir d'une situation difficile et de se construire une nouvelle vie.

L'activité de recyclage et de transformation d'ordinateurs convient bien à notre mission parce qu'elle offre diverses situations d'apprentissage et qu'elle est très attrayante pour les jeunes. Elle permet aux participants d'apprendre à effectuer le travail d'inventaire, la gestion des stocks, la vérification et l'assemblage d'appareils, le service à la clientèle et bien d'autres choses encore. L'informatique est un savoir utilisable dans beaucoup de domaines, valorisant et apprécié des jeunes. Les participants d'Insertech ne deviennent pas des techniciens en informatique, mais ils apprennent à utiliser l'ordinateur dans différentes situations de travail et de vie. Le fait d'aider à l'implantation de l'informatisque au profit d'une clientèle à vocation sociale tout en contribuant à la préservation de l'environnement constitue également une source importante de valorisation chez nos jeunes travailleurs. Un passage chez Insertech Angus les sensibilise aux diverses possibilités de recyclage.

Après un an et demi de fonctionnement, les résultats d'Insertech Angus sont très encourageants : 90 % des jeunes finissants trouvent du travail ou retournent aux études. Certains d'entre eux ont déniché des emplois dans le domaine de l'informatique, mais la plupart travaillent plutôt dans les entrepôts, les magasins, les bureaux, tous endroits où leurs compétences comme utilisateurs de l'informatique leur ouvrent des portes. Tous ont développé des compétences nouvelles et ont appris à mieux connaître leurs forces et leurs intérêts, à travailler en équipe.

L'un des défis d'Insertech consiste à adapter sans cesse la formation et l'encadrement offerts à ces jeunes pour leur permettre de maîtriser des technologies en constante évolution et habituellement réservées à des personnes beaucoup plus scolarisées qu'eux. Insertech doit aussi développer une approche globale pour répondre le mieux possible à un ensemble de besoins personnels et sociaux indispensables à l'insertion dans le marché du travail : stabilité de logement, accès à des services de garde, santé, sécurité, connaissance de soi.

L'accès au travail ou aux études demeure une priorité car il s'agit d'une nécessité économique et d'une source de valorisation pour des jeunes ayant connu jusqu'ici l'exclusion. Même si ces jeunes se retrouvent ensuite généralement au bas de l'échelle socioéconomique parce qu'ils sont peu scolarisés, nous souhaitons qu'ils deviennent conscients de leurs forces, de leurs droits et de leurs obligations et ce, dans tous les aspects de leur vie. C'est alors que nous pourrons constater qu'ils sont en mesure d'exercer une véritable *citoyenneté,* élément indispensable à une pratique de développement durable.

Des entreprises vertes ?

PAR CORINNE GENDRON

L'entreprise et l'écologie ont autrefois fait bon ménage. Pendant longtemps, le souci de l'écologie a été sacrifié de bonne foi à un développement industriel vu comme témoignage du progrès et de la maîtrise de l'homme sur la nature. Mais les inquiétudes semées par la dégradation continue de l'environnement ont transformé cette vision du progrès, et l'on n'accepte plus aujourd'hui le prix écologique d'une industrialisation débridée.

Pendant ce temps les entreprises, longtemps restées sourdes aux récriminations des écologistes, se sont progressivement ouvertes à leur discours au point d'y prendre part et de commencer elles-mêmes à s'occuper de l'environnement. Si bien que l'on parle de plus en plus d'entreprises vertes, comme si le grand fossé qui séparait jadis industriels et écologistes avait cédé le pas à un terrain d'entente propice au développement durable et fertile en produits et en occasions d'affaires écologiques. Les entreprises sont devenues des *partenaires* du développement durable, et sur l'invitation du BCSD elles auraient *changé de cap* en entonnant un nouveau credo : rentabilité et qualité de l'environnement vont de pair !

En arrière-plan de ce discours optimiste s'élèvent pourtant quelques voix discordantes. Bien que des partenariats entre les entreprises et les groupes environnementaux se tissent dans une multitude de domaines, plusieurs écologistes continuent à dénoncer les entreprises en arguant que leur discours vert n'est qu'une façade derrière laquelle, en fait, rien n'a véritablement changé. Qu'en est-il véritablement? C'est ce que allons tenter d'élucider dans les pages qui suivent.

Le comportement environnemental des entreprises

D'entrée de jeu, il faut bien dire que le comportement des entreprises à l'égard de la protection de l'environnement n'a rien d'homogène : une industrie peut compter à la fois des entreprises certifiées 14 001 et d'autres aux prises avec des poursuites du ministère de l'Environnement. Des enquêtes récentes indiquent néanmoins que le changement d'attitude à l'égard de la question environnementale semble généralisé[1]. Alors qu'au début des années 1980, certains prétendaient que le souci de l'environnement ne serait qu'une mode, les études révèlent que les entreprises reconnaissent la pertinence de la question environnementale dans une proportion de plus de 80 pour cent et qu'elles estiment que cette question prendra de l'importance dans les années à venir.

Toutefois, cette nouvelle sensibilité ne se traduit pas nécessairement par des mesures concrètes. D'après l'enquête que le CSMOIE a menée au Québec, seulement 50 pour cent des entreprises ont mis en œuvre de véritables procédures ou des politiques de préservation de l'environnement. De plus, moins du

1. Les principales enquêtes sur lesquelles nous nous basons sont les deux sondages réalisés par la firme KPMG en 1994 et en 1996, l'enquête menée par l'université York en 1992 et l'enquête plus récente encore du comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (CSMOIE) dont les résultats ont été publiés en 1999 dans un document intitulé *La Gestion environnementale au Québec : engagement, pratiques et impacts sur les ressources humaines et l'industrie de l'environnement.*

quart des entreprises ont mis sur pied un service de gestion environnementale ; et la proportion de celles qui réalisent des études ou des rapports sur cette question est à peine supérieure. Ces données confirment-elles le fait que l'engagement des entreprises envers l'écologie se limite au discours, ou ne traduisent-elles pas plutôt un véritable souci de la qualité de l'environnement, qui n'en serait qu'à ses premiers balbutiements ?

Entreprise et environnement : la nouvelle écologie stratégique

Pour répondre à cette question, il faut se pencher sur les déterminants de la modernisation écologique, c'est-à-dire les facteurs qui poussent les entreprises à adopter des comportements plus respectueux qu'autrefois de l'environnement, afin de voir si ceux-ci sont porteurs de mutations véritables. D'après différentes enquêtes, c'est la réglementation ainsi que les sanctions pénales rattachées aux personnes mêmes des dirigeants ou des administrateurs qui constituent le premier facteur de pression favorisant la modernisation écologique des entreprises. La sensibilité à l'écologie dans les milieux industriels serait donc tributaire d'une modernisation écologique s'effectuant à l'échelle de la société et se traduisant par de nouvelles règles venant encadrer les activités des entreprises. Mais si l'impact de mesures coercitives n'est, en fin de compte, pas très surprenant, comment expliquer néanmoins que plusieurs entreprises se fixent pour objectif non seulement de se conformer, mais bien de dépasser les normes en vigueur ?

On peut avancer plusieurs explications à ces comportements progressistes. Certains auteurs estiment par exemple que les différences de comportement des entreprises à l'égard de l'environnement tiennent au fait que, à l'instar de la communauté humaine, il existe parmi elles des sujets plus conscients que d'autres ; plus la conscience environnementale des dirigeants des

industries est élevée, meilleure serait la performance écologique. Par conséquent, une réflexion sur l'éthique environnementale de l'entreprise conclurait qu'il suffit d'éduquer les chefs et le personnel pour assurer une amélioration substantielle de leur performance en ce domaine.

Cette hypothèse optimiste peut paraître attrayante. Toutefois, elle va à l'encontre des résultats des enquêtes que nous citions plus tôt puisqu'elle postule que c'est par une prise de conscience que l'entreprise s'intéresse à l'environnement, alors que ces enquêtes démontrent plutôt que cette sensibilité résulte de pressions externes, tout spécialement de la réglementation. D'autre part, l'important écart existant entre le niveau de sensibilité des entreprises et la mise en œuvre de mesures concrètes invite à interroger le lien présumé entre *éducation* et *action responsable* que sous-tend l'approche éthique de l'entreprise au sujet de l'environnement. En fait, la conception anthropomorphique de l'entreprise sur laquelle se fonde cette approche est un postulat fragile et discutable qui ne permet pas d'appréhender la véritable dynamique de la modernisation écologique des entreprises. C'est pourquoi il nous semble plus sage de nous tourner vers d'autres types d'explication.

En premier lieu, et même si cela peut sembler une évidence, il est indispensable de rappeler qu'en matière de performance environnementale, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ne sont pas sur un pied d'égalité. Avant même d'avoir amorcé quelque réflexion que ce soit sur sa performance écologique, une entreprise du secteur tertiaire encourt vraisemblablement moins de risques de nuire à l'environnement que sa voisine du secteur primaire, dont la principale activité consiste précisément à modifier cet environnement. En somme, le rapport coût-bénéfice des investissements consentis pour la préser-

vation de l'environnement varie considérablement d'un secteur et d'une industrie à l'autre. Cela étant dit, les différences de comportements à l'intérieur d'un même secteur industriel obéissent nécessairement à d'autres logiques qu'il est intéressant de mettre au jour. Plusieurs auteurs ont déjà proposé des pistes prometteuses pour expliquer les processus à l'œuvre dans la dynamique de modernisation écologique des entreprises.

Une première explication avance que les entreprises anticipent une progression des normes environnementales et qu'il est moins coûteux pour elles de s'y adapter avant leur entrée en vigueur, alors qu'elles disposent de la marge de manœuvre nécessaire pour choisir les technologies et le rythme d'implantation qui leur convient le mieux. Une deuxième explication, qui n'est pas sans parenté avec la première, s'appuie sur l'idée que les entreprises participent au processus de réglementation et que celui-ci fait partie intégrante de leur stratégie compétitive. Des entreprises ayant atteint un niveau de performance écologique donné peuvent donc faire pression sur la sphère politique dans l'espoir que soient adoptées des normes plus sévères pour l'ensemble de l'industrie. Les autres entreprises sont alors forcées de suivre et doivent consentir des investissements potentiellement importants pour se conformer à des normes et parfois même adopter une technologie choisies en fonction de l'entreprise chef de file.

Ces considérations font ressortir le fait que l'environnement est en train de devenir un véritable élément stratégique dont les entreprises peuvent faire usage pour se positionner par rapport à leurs concurrents. Mais la dimension stratégique des investissements en faveur de l'écologie ne s'arrête pas là, car préserver la qualité de l'environnement est aussi devenu un élément de positionnement marketing sur des marchés de plus en plus sensibles à cet

impératif. Si l'on peut s'interroger sur l'ampleur du phénomène de la consommation verte, on ne peut nier que la performance écologique d'un produit constitue désormais une variable du choix de consommation. Dans le même ordre de phénomènes, l'engouement pour les fonds d'investissement verts ou éthiques traduit la sensibilisation à l'écologie d'une population de plus en plus consciente de la signification et des conséquences socioéconomiques et morales de ses choix économiques. Il s'agit d'une mutation dont l'entreprise doit tenir compte, et dont elle peut tirer profit.

Ce que nous avons proposé d'appeler *écologie stratégique* illustre bien la dynamique de modernisation écologique à l'œuvre dans la sphère économique et laisse penser qu'elle n'est pas qu'un phénomène éphémère. Voyons maintenant quelle forme prend cette modernisation dans la vie concrète de l'entreprise.

Les stratégies environnementales de l'entreprise

Le positionnement stratégique de l'entreprise à l'égard de l'environnement se traduit par un niveau d'engagement écologique et un ensemble de mesures stratégiques. L'entreprise peut choisir parmi quatre niveaux d'engagement : marginal, conforme, intégré et chef de file. Le premier niveau d'engagement est en fait un non-engagement puisque l'entreprise choisit délibérément de ne pas se préoccuper de l'environnement. Si cette attitude est certainement sans grande conséquence pour ce qui est des entreprises du secteur tertiaire, il en va tout autrement des autres secteurs, davantage réglementés, où les entreprises délinquantes s'exposent à des poursuites. Tioxide est une bonne illustration d'une absence de stratégie environnementale.

La majorité des entreprises choisissent le deuxième niveau d'engagement qui vise tout simplement la conformité aux

lois, mais suppose des activités de veille législative ainsi que des investissements ponctuels. Le troisième niveau, vers lequel tendent de plus en plus d'entreprises, se caractérise par la mise sur pied d'un système de gestion environnementale qui permet à l'entreprise d'intégrer la variable écologique dans l'ensemble de ses processus décisionnels. Enfin, l'entreprise chef de file est celle qui mettra l'accent sur cette variable environnementale pour se positionner avantageusement sur son marché et par rapport à ses concurrents.

L'adoption d'un ensemble de mesures stratégiques cherche à traduire la multidimensionnalité d'une position favorisant la préservation de l'environnement. Celle-ci peut se déployer minimalement dans cinq sphères : la communication, les opérations, l'organisation, le positionnement marketing et enfin le positionnement politique. À un premier niveau, la dimension communicationnelle de la stratégie environnementale concerne l'élaboration, l'adoption et la diffusion d'une politique environnementale, mais elle peut aller jusqu'à la mise sur pied de comités de citoyens invités à faire part de leur opinion et de leurs suggestions quant à l'impact sur l'environnement des activités de l'entreprise. La dimension opérations concerne l'adoption de procédés et de technologies performants sur le plan écologique, tels que le choix des matériaux, le recyclage, les procédés en circuits fermés, etc. La dimension organisationnelle englobe à la fois l'embauche de personnel spécialisé et la mise sur pied de comités consacrés à la qualité de l'environnement. Le positionnement marketing suppose une analyse de la sensibilité d'un marché à l'aspect écologique et la création de produits y faisant écho. Enfin, le positionnement politique touche toutes les activités de lobbying direct, mais aussi la participation aux forums de réflexion mis en place par les associations industrielles.

Ce rapide énoncé des différentes facettes d'une stratégie environnementale ne traduit évidemment pas leur ampleur ni leur complexité. Les entreprises soucieuses d'intégrer la préservation de l'environnement dans leur processus décisionnel doivent souvent consentir d'importants investissements sans nécessairement disposer de l'expertise qui permettrait d'en tirer le maximum de profits. C'est pourquoi elles auraient souvent avantage à se tourner vers des systèmes de gestion normalisés tels que le règlement Éco-Audit (ou EMAS) en Europe ou encore la norme internationale ISO 14 001 publiée en 1996.

Les systèmes de gestion normalisés : ISO 14 001

Puisque les États-nations en sont responsables, la préservation de l'environnement aurait pu devenir un formidable instrument de protectionnisme susceptible de miner les stratégies de libre-échange favorables aux grandes entreprises. À l'origine de la série 14 000, le comité SAGE (Strategic Advisory Group on Environment) avait justement été formé en vue de déterminer si des normes de gestion environnementale internationales permettraient notamment d'éviter les barrières commerciales. La norme 14 001 est claire en stipulant que son but n'est pas de modifier les obligations des entreprises face à l'environnement, mais bien de fournir un guide de gestion et de contribuer à éviter que des barrières commerciales ne s'élèvent sous prétexte de protéger l'environnement.

Le système de gestion que propose la norme comporte cinq étapes. L'entreprise doit tout d'abord adopter une politique sur l'environnement pertinente et adaptée, dans laquelle elle s'engage à se conformer aux lois et règlements et à améliorer sans cesse son système de gestion. Contrairement au système EMAS, où l'entreprise doit déclarer qu'elle se conforme aux lois et règlements, le système 14 001 n'exige qu'un engagement à se conformer. Cette

distinction est importante car elle signifie qu'une entreprise certifiée 14 001 peut ne pas être conforme aux lois et règlements en vigueur sur l'environnement.

La deuxième étape concerne la planification. L'entreprise doit ici procéder à un examen en profondeur des conséquences de ses activités sur l'environnement de manière à déterminer les priorités de son système de gestion ; elle doit disposer d'un plan de veille législative et se fixer des objectifs précis et mesurables ; enfin, l'entreprise doit mettre sur pied des programmes qui lui permettront d'atteindre chacun de ses objectifs. La troisième étape, intitulée mise en œuvre et fonctionnement, touche aux dimensions organisationnelles du système de gestion telles que les structures et responsabilités, de même que la formation, la sensibilisation et la compétence en questions environnementales du personnel de l'entreprise ; elle comprend également les procédures de communication interne, la gestion de la documentation du système de gestion de même que la mise en place de mesures d'urgence. La quatrième étape concerne le contrôle et la surveillance, et prévoit des procédures en cas de non-conformité aux normes du système de gestion. Enfin, la dernière étape requiert que les résultats du système de gestion soient révisés par la direction, qui juge des modifications nécessaires.

À l'heure actuelle, on compte plus d'une centaine d'entreprises certifiées 14 001 au Canada, ce qui signifie que leur système de gestion environnementale a été approuvé par un registraire, et qu'il est jugé conforme à la norme internationale. Il y a actuellement plus de 2 000 entreprises certifiées 14 001 à travers le monde, dont plus de 1 000 au Japon.

* * *

Pour revenir à notre premier questionnement, ce petit tour d'horizon des pratiques destinées à assurer la protection de l'environnement semble confirmer que les choses ont bel et bien changé : les entreprises se préoccupent de la question et plusieurs ont mis en œuvre des procédures leur permettant de mieux gérer les effets de leurs activités sur l'environnement. De plus, le fait que la qualité de l'environnement ait acquis de la pertinence au regard de la stratégie compétitive de l'entreprise laisse penser qu'une certaine dynamique économique puisse jouer en faveur de l'écologie et qu'il suffira d'atteindre un nombre suffisant de gens sensibilisés et militants pour s'assurer que l'activité économique dans son ensemble puisse contribuer au développement durable.

Mais les choses ne sont malheureusement pas si simples et parler d'entreprises *partenaires* du développement durable dès qu'elles ont mis sur pied un système de gestion environnementale est aller un peu vite en besogne. Le développement durable suppose une réflexion quant aux impacts sur l'environnement des activités économiques qui dépasse la simple performance écologique des entreprises et interroge la finalité même de leur production. Le développement durable interroge non seulement le système de production mais aussi la culture de la consommation, élément de base de l'entreprise capitaliste. Il faut donc entreprendre une réflexion qui transcende l'entreprise et qui examine la pertinence de ses activités au regard des visées d'une société qui ne se définit plus comme industrielle, et qui souhaiterait peut-être se définir comme écologique.

Répondre au néo-libéralisme par la voix du commerce équitable

PAR LAURE WARIDEL

Fair trade not free trade[1], scandaient des manifestants dans les rues de Seattle lors de la rencontre ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue au mois de novembre 1999. Chacun des 50 000 individus et des 6 000 organismes représentés avait ses propres raisons de manifester, mais tous partageaient l'urgence de s'opposer à l'édification d'une structure internationale imposant la libéralisation des marchés comme une fin en soi, un système par lequel les gains sont privatisés au profit d'une minorité dirigeante et dont les coûts environnementaux, sociaux, politiques et culturels sont assumés par une majorité appauvrie.[2]

1. Commerce équitable, non libre-commerce.

2. Sarah Anderson, John Cavanagh, *The Top 200 : The Rise of Global Corporate Power,* Washington, Institute for Policy Studies, 1996 ; Debi Barker, Jerry Mander, *Invisible Government,* San Francisco, International Forum on Globalization (IFG), octobre 1999, 48 p. ; P. C. Mavroidis, W. Zdouc, « Legal means to protect private parties' interests in the WTO. The case of the EC new trade barriers regulation », *Journal of International Economic Law,* Oxford, Oxford University Press, 1998, vol. 1, n° 3, p. 407-432 ; Steven Shrybman, *A Citizen's Guide to the World Trade Organization,* Ottawa, The Canadian Centre for Policy Alternatives et Toronto, James Lorimer & Company Ltd., Publishers, 1999, 154 p.

Les bénéfices collectifs mondiaux devant découler de la main invisible du libre marché attendent toujours leur avènement. Malgré la croissance économique globale sans précédent des trente dernières années, l'écart entre le 20 % des habitants les plus riches de la planète et le 20 % des plus pauvres a plus que doublé, passant d'un ratio d'un pour 30 à un pour 60.[3] Sur le plan environnemental, la réduction de la biodiversité, les changements climatiques et la pollution en général rongent notre devenir. Ces faits ne sont plus nouveaux.[4]

Ainsi, s'il est vrai que les échanges commerciaux sont générateurs de « richesse », encore faudrait-il que les véritables coûts soient comptabilisés afin de savoir si l'on s'enrichit vraiment. Les coûts environnementaux et sociaux ne sont toujours pas calculés dans les PNB nationaux. Il faudrait pouvoir « re-socialiser » l'économie en tenant compte de l'ensemble des habitants de la planète d'aujourd'hui et de demain et donc de l'ensemble des écosystèmes. Si les coûts sociaux et environnementaux étaient intégrés aux prix payés par les consommateurs pour les biens qu'ils se procurent, des pommes biologiques coûteraient bien moins cher que des bananes importées d'une grande multinationale. Un litre d'eau potable coûterait moins cher qu'un litre de pétrole et ainsi de suite. Dans ces circonstances, on serait en droit de se vanter d'avoir payé peu cher nos nouveaux souliers, car cela serait synonyme d'une plus grande justice sociale et environnementale. Le marché est encore loin de là.

C'est justement dans ce contexte qu'aujourd'hui divers choix comme le commerce équitable réclament d'une voix parfois étouffée leur nécessité d'exister.

---

3. Pedro Casaldaliga, « Déboulonner l'idole du marché Tout-Puissant » dans *Guerre économique*, Genève et Saint-Maurice, COTMEC et Saint-Augustin, 1997, p. 89.

4. World Watch Institute, *State of the World 1999*, New York et London, W.W. Norton & Company, 1999.

L'histoire du commerce équitable

Le commerce équitable a connu ses premiers balbutiements après la Deuxième Guerre mondiale. Initialement connu sous le nom de commerce alternatif, son but n'était alors pas tant de réformer les pratiques traditionnelles du commerce que de créer un système de commercialisation parallèle équitable.

En 1946, l'agence de développement international des Mennonites aux États-Unis donna naissance à un projet d'achat direct à des artisans défavorisés d'Amérique latine. Leur premier magasin, alors appelé Self Help (aujourd'hui rebaptisé Ten Thousand Villages — Dix mille villages), a été ouvert par des bénévoles qui souhaitaient contribuer à l'établissement de rapports économiques plus justes tout en sensibilisant leur communauté aux inégalités engendrées par le commerce international.

Au début des années soixante en Europe, une initiative similaire fut entreprise par un groupe de jeunes militants néerlandais qui importa directement d'Haïti des statuettes de bois, ce qui permit à des artisans d'atteindre une plus grande autonomie économique. Quelques années plus tard, Oxfam Grande-Bretagne se mit à la vente d'artisanat chinois. Ainsi de suite, un projet en suivit un autre au point de devenir peu à peu un courant, surtout en Europe où les forces se canalisèrent plus facilement qu'en Amérique du Nord.

De ville en ville, puis de pays en pays, des groupes de bénévoles se sont organisés pour promouvoir et rendre accessibles des produits issus du commerce équitable. Ces points de vente avaient deux vocations : premièrement, soutenir les groupes de paysans et d'artisans désavantagés des pays du Sud en leur procurant un marché; et deuxièmement, sensibiliser la population des pays riches aux inégalités internationales.

En 1964, réunis à Genève à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), des pays du Sud adoptèrent le slogan *Trade not Aid* (Du commerce, pas de l'aide). Ils dénonçaient les comportements hypocrites des pays industrialisés qui, d'un côté s'appropriaient les ressources des pays du Sud et de l'autre prétendaient promouvoir l'aide internationale. Ils réclamaient des rapports de justice plutôt que de la charité. Cette conjoncture mit du vent dans les voiles du commerce équitable. À cette même époque, les premiers maillons de la chaîne des Magasins du Monde se forgèrent pour offrir uniquement des produits équitables.

Peu à peu, l'éventail des marchandises offertes s'élargit, notamment à des produits alimentaires comme le café et le thé. Devant la multiplication des boutiques, les associations nationales ressentirent le besoin de coordonner leurs efforts, tant en ce qui a trait à l'importation qu'en ce qui concerne les campagnes d'éducation et d'action politique touchant les questions économiques globales. Sur le plan pratique, les différents Magasins du Monde s'organisèrent en fédérations ou en réseaux nationaux, établirent des secrétariats administratifs, systématisèrent leurs manières de fonctionner et rendirent plus professionnelles leurs activités.

« Certifié équitable »

À la fin des années 1980, le mouvement du commerce équitable réunit ses efforts pour offrir ses produits dans les lieux fréquentés par la majorité de la population. On cherchait à augmenter le volume des ventes afin de soutenir un plus grand nombre de producteurs. Cette tendance donna naissance, aux Pays-Bas, à la première initiative de certification équitable baptisée Max Havelaar, empruntant ainsi le nom du personnage légendaire d'un roman hollandais qui dénonçait la situation des planteurs de café en Indonésie au temps de la colonisation. Le café fut le

premier produit certifié équitable à être distribué à travers le réseau de distribution traditionnel. On le vit ainsi apparaître dans les grandes épiceries, les cafés, les restaurants, etc. Un logo de certification garantissait aux consommateurs qu'un organisme indépendant avait vérifié si le produit répondait adéquatement aux principes du commerce équitable.

La Fondation Max Havelaar inspira la mise en place d'initiatives similaires appuyées par des ONG et des syndicats au-delà des Pays-Bas. On assista à la création de nouveaux organismes de certification nationaux dont les organismes TransFair en Allemagne, au Canada et aux États-Unis et FairTrade en Grande-Bretagne. En 1997, quinze différentes initiatives de certification équitable se regroupèrent au sein de FairTrade Labelling Organisations (FLO) qui maintenant coordonne et tente d'uniformiser le processus de certification à l'échelle internationale.

À la demande d'associations de producteurs, d'organismes de développement international et d'associations de consommateurs, la certification équitable s'est étendue à de nouveaux produits. Dans plusieurs pays européens, il est facile de se procurer du thé, du cacao, du chocolat, du sucre, du miel et des bananes certifiés équitables à l'épicerie du coin. Grâce à l'implication de commerçants traditionnels et aux différentes boutiques de produits équitables, on compte aujourd'hui plus de 800 000 familles de paysans et d'artisans bénéficiant de ce type d'échanges. Elles sont réparties dans 45 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie et représentent environ cinq millions de personnes.

Un exemple de coopérative

Dans les montagnes d'Oaxaca, au sud du Mexique, les autochtones de l'Unión de Comunidades Indigenas de la Región del Istmo (UCIRI) se sont regroupés en coopérative et exportent

directement leur café certifié biologique et équitable en Europe et en Amérique du Nord. Ensemble, ils ont mis un frein au monopole et à l'exploitation des intermédiaires locaux desquels ils étaient dépendants non seulement pour la vente de leur café, mais aussi pour l'emprunt d'argent et le transport de marchandises. Le soutien d'organismes de commerce équitable a aidé les paysans à acquérir les connaissances et à développer les infrastructures nécessaires à l'exportation de leur café. À ses débuts, UCIRI regroupait une centaine de familles dans quelques communautés de la région. Aujourd'hui, elles sont plus de 2 000 dans 51 villages.

Les gens d'UCIRI ont réalisé plusieurs projets. Ils ont mis sur pied un centre de santé à base communautaire, une école d'agriculture biologique, des coopératives d'alimentation, ainsi qu'une panoplie d'autres projets appropriés aux besoins des gens et aux valeurs qui les animent. Une des forces du commerce équitable est justement de soutenir l'autodéveloppement, de faciliter la prise en charge par une communauté de son propre déploiement. En anglais, on parlerait d'*empowerment*, d'une prise de pouvoir sur ce qui arrive.

L'ascension du commerce équitable en Amérique du Nord

Au Canada, pour l'instant, le port du sceau de certification équitable de TransFair se limite au café. Cet organisme, encore récemment nommé FairTrade Mark Canada, existe depuis 1994 et vit avec très peu de moyens comparativement à ses pareils européens et américains. Il partage tout de même avec eux les mêmes critères de certification qui, dans le cas du café, se résument ainsi :

1. Le café doit provenir de l'une des 324 coopératives inscrites au Registre des producteurs de café de FLO. Ces organisations regroupent des familles de petits producteurs organisées de manière démocratique et pratiquant

une agriculture durable. Le café est généralement biologique et cultivé à l'ombre dans la forêt, ce qui contribue à la préservation d'écosystèmes diversifiés et à la réduction de l'utilisation de produits agrochimiques.

2. Le café est payé un prix qui tient compte à la fois des besoins des producteurs et de la réalité des marchés du Nord.

3. Les coopératives qui le désirent peuvent bénéficier d'un paiement à l'avance afin d'éviter les taux d'intérêt élevés des institutions financières locales.

4. Les acheteurs prennent des engagements à long terme, ce qui, pour les coopératives, facilite la planification et les investissements nécessaires aux pratiques d'une agriculture durable.

À l'heure actuelle au Canada, cinq importateurs et 47 torréfacteurs (dont 17 au Québec) ont reçu une licence de certification équitable. Ils distribuent leur café dans environ 500 points de vente d'un océan à l'autre. Au Québec seulement, les ventes de café équitable ont augmenté de 600 % de 1997 à 1999. Malgré cette croissance impressionnante, le café équitable demeure peu accessible. Contrairement à la Suisse et à la Grande-Bretagne, où il est possible de se procurer des produits équitables dans les grandes épiceries, en Amérique du Nord les consommateurs doivent généralement faire un détour pour se procurer du café équitable dans une boutique spécialisée.

Quant au rapport qualité-prix, la majorité des cafés équitables étant de type « café gourmet », leur prix est généralement plus élevé que les grandes marques des supermarchés, mais leur

qualité est aussi supérieure. En réduisant le nombre d'intermédiaires sur la route du café équitable, certaines économies peuvent être réalisées, bien que pour l'instant la taille réduite du marché ne permette pas de faire de grandes économies d'échelle en ce qui a trait aux coûts de transport, de manutention, etc.

Aux États-Unis aussi le café est le porte-flambeau du commerce équitable qui s'y trouve en pleine ascension. Plus d'une cinquantaine d'importateurs et de torréfacteurs ont déjà pris part au mouvement. En 1999, plus de 1 000 tonnes de café équitable se sont écoulées sur le marché américain.

Au mois d'avril dernier, le géant du café gourmet américain, Starbucks, a annoncé qu'il allait offrir du café certifié équitable dans plus de 2 000 de ses cafés dans tous les États-Unis et sur son site Internet. Ce geste crée un précédent important qui influence déjà d'autres grands torréfacteurs tel qu'A.L. Van Houtte. Le commerce équitable comme l'agriculture biologique sont de nouvelles tendances que les entreprises ont intérêt à considérer pour maintenir leur place sous le soleil d'un marché extrêmement lucratif.

Des campagnes de sensibilisation et d'action pour le commerce équitable

Ces nouvelles tendances n'émergent pas de la seule bonne volonté des grandes entreprises. Elles sont influencées par la force grandissante d'une société civile de mieux en mieux organisée pour demander un renouvellement des pratiques commerciales entre pays du Nord et du Sud. Ces organisations de base vont au-delà de la simple dénonciation des problèmes économiques, sociaux et environnementaux qui affligent notre planète. Elles proposent des solutions de rechange et des gestes concrets quotidiens afin de prendre part à l'édification d'un monde plus responsable et

solidaire. Faisant appel au sens de la citoyenneté de chaque individu, des acteurs de la société civile nous rappellent que nos choix de consommation sont aussi des gestes politiques dont la valeur est souvent sous-estimée.

Plutôt que d'encourager des campagnes de boycott de produits non éthiques, des organismes non gouvernementaux (ONG) tels que TransFair, Équiterre et les Groupes de recherche et d'intérêt public (GRIP) proposent plutôt le « *buy*cutt » comme moyen d'influencer les entreprises et de faire appel à leur responsabilité. Ils font connaître le commerce équitable grâce à diverses activités de sensibilisation dans les réseaux institutionnels et communautaires, par le biais des médias et grâce à des centaines de bénévoles. Ils s'adressent directement à des entreprises, de l'épicerie du coin à la grande maison de torréfaction. Bref, ils encouragent l'achat de café équitable.

En 1997, Équiterre a mis de l'avant une campagne de cartes postales adressées à la compagnie A.L. Van Houtte pour lui demander d'offrir du café équitable. Cette entreprise, dont le siège social est à Montréal, offre plusieurs marques de café parmi lesquelles se comptent entre autres Christophe Van Houtte, Orient Express, Café Séléna et Les amoureux du café. L'entreprise s'apprête enfin à offrir un premier mélange de café équitable dans sa ligne de café biologique Les amoureux du café. Un tel développement rendra le café équitable beaucoup plus disponible dans tout le Canada, où l'entreprise est un acteur dominant. Reste à voir jusqu'où elle sera prête à aller, c'est-à-dire si elle prendra la peine de développer un produit de qualité à prix raisonnable et si elle en fera une promotion adéquate. Il serait dommage qu'une entreprise d'un tel potentiel se contente de faire un demi-essai pour ensuite clore l'expérience en prétextant que le commerce équitable ne fonctionne pas. C'est une initiative à suivre.

Tant que le commerce équitable n'aura pas percé le marché traditionnel, ses bénéfices demeureront marginaux alors que les problèmes engendrés par la libéralisation des marchés, en ce qui a trait aux conditions de travail et à la préservation de l'environnement, sont énormes. Pour qu'une véritable percée du commerce équitable survienne, il faudrait une mobilisation de tous les milieux, non seulement de la coopération internationale et des milieux environnementaux, mais aussi des organisations de consommateurs, des syndicats, etc. Il s'agit de faire en sorte que les produits équitables ne soient plus seulement des possibilités exceptionnelles éparpillées ici et là, mais qu'ils deviennent la nouvelle norme. Il faudrait que les leaders de nos sociétés nord-américaines fassent preuve de volonté politique. Chaque année, nos gouvernements investissent des millions de dollars pour la représentation d'initiatives commerciales partout dans le monde. Malheureusement, les contrats que décrochent nos entreprises vont souvent à l'encontre du développement durable.

Pour que le commerce équitable prenne sa place à l'échelle de l'économie mondiale, il faudrait certes plus que quelques marques de café équitable sur le marché. Il s'agit d'un début, d'un grain de sable peut-être, mais qui, une fois entré dans la machine, pourrait l'obliger à s'arrêter. Chaque gorgée de café payé un prix juste aux producteurs et cultivé en respectant l'environnement contribue à redéfinir la consommation. C'est dire que le commerce équitable est avant tout un outil de changement social, un petit moyen pour répondre quotidiennement au grand appétit d'un néolibéralisme débridé. Nos choix de consommation dépassent l'acte individuel, leur pouvoir est encore sous-estimé, c'est à chacun de nous de se les approprier « pour la suite du monde ».

Le café équitable au cégep

Comment créer un point de vente en région

PAR JOCELYNE LAVOIE

En novembre 1997, une publicité d'Oxfam Québec dans un quotidien attirait mon attention : « Le café à saveur équitable pour un monde plus juste ». En parcourant l'article, j'appris qu'il était possible de contribuer à corriger les iniquités entre pays du Nord et pays du Sud, simplement en changeant sa marque de café habituelle pour un café de commerce équitable. L'organisme A SEED (devenu par la suite Équiterre), expliquait qu'en se procurant du café de commerce équitable, les consommateurs permettaient aux producteurs de recevoir un prix juste pour leurs produits et ce, en réduisant le nombre d'intermédiaires. De cette manière, les paysans augmentent leurs revenus et peuvent mieux satisfaire leurs besoins fondamentaux. De plus, le commerce équitable encourage les producteurs à protéger l'environnement en utilisant des méthodes d'agriculture biologique.

Ma décision de changer de marque de café fut immédiate. Enfin une manière concrète de vaincre le sentiment d'impuissance que l'on ressent si souvent face à la pauvreté qui sévit dans plusieurs pays du Sud. Il ne me restait qu'à composer le

numéro de téléphone inscrit au bas de l'article pour obtenir l'adresse d'un point de vente dans les environs de mon domicile. Quelle ne fut pas ma déception d'apprendre que dans ma région, les Laurentides, il n'existait aucun point de vente. Pour me procurer du café équitable, il me fallait aller à Montréal. Devenir une consommatrice socialement responsable n'irait donc pas de soi…

Quelques semaines plus tard cependant, alors que je m'astreignais à une de mes tâches d'enseignante en techniques de travail social au Cégep, l'élaboration de mon plan de cours en intervention sociale collective, j'eus soudainement une idée. Et si je proposais à mes étudiantes et étudiants d'établir un point de vente de café équitable dans la région des Laurentides? En réalisant un tel projet, mes élèves auraient non seulement l'occasion d'acquérir une connaissance théorique de la méthodologie de l'intervention communautaire, mais aussi l'occasion de favoriser un virage vers une société plus juste. En effet, en dépit des nombreux exemples et des mises en situation qu'une enseignante peut proposer pour illustrer les étapes du processus d'intervention communautaire, la pratique de l'action communautaire demeure souvent une abstraction pour des jeunes cégépiens de 17 à 20 ans. Favoriser l'apprentissage et l'intégration d'une pratique sociale qui nécessite une analyse de la situation, l'élaboration d'un plan d'action, une sensibilisation et une mobilisation du milieu, la réalisation d'une action collective et un bilan de l'intervention n'est pas chose facile, même après 10 années d'expérience en pédagogie.

Convaincue que le développement du commerce équitable dans la région s'avérait un projet tout indiqué pour illustrer les étapes de l'intervention communautaire, il me fallait maintenant persuader mes élèves.

Dès la première semaine de cours, je fis donc une proposition à mes étudiantes et étudiants : un cours complet sur le café équitable, animé par deux membres de l'organisme Équiterre. Si, au terme de cette activité, le projet ne vous intéresse pas, leur promis-je, on laisse tomber l'idée et on revient à des méthodes pédagogiques plus traditionnelles. C'était mettre en doute le pouvoir de persuasion de Laure Waridel et Norman Roy, tous deux militants et activistes à Équiterre.

Devant un groupe d'une vingtaine d'étudiantes et étudiants, ces deux militants firent la démonstration convaincante que faire le choix du commerce équitable, c'était faire le choix d'une plus grande justice sociale, d'un respect de l'environnement et d'une gestion démocratique où les profits sont partagés équitablement. Les jeunes furent surpris et indignés d'apprendre que des 15 $ que coûte le kilo de café dans le commerce, le petit producteur ne retire en moyenne que 5 à 80 cents, le reste étant partagé entre les nombreux intermédiaires et les quatre multinationales qui contrôlent 70 % du marché mondial du café. Du grain à la tasse, la distribution traditionnelle du café comporte entre six et huit intermédiaires : les commerçants locaux appelés « coyotes », les transformateurs, les exportateurs, les courtiers, les multinationales de la torréfaction et les distributeurs. Ces nombreux intermédiaires recueillent en moyenne 90 % de la vente du café. Le café de commerce équitable propose une distribution différente qui, en réduisant le nombre d'intermédiaires, permet d'offrir aux producteurs un juste prix pour leur café.

Au terme de cette séance d'information, le projet pédagogique était en marche. Divisés en sous-groupes, les élèves décidaient de relever le défi de promouvoir la vente et la consommation de café équitable au cégep de Saint-Jérôme et dans la région des Laurentides. Au cours des quinze semaines qu'a duré

le projet, diverses activités de sensibilisation ont été organisées dans le milieu. Les élèves ont notamment rencontré des commerçants et restaurateurs de la région à l'aide d'une trousse de sensibilisation, organisé un kiosque d'information et de dégustation de café équitable dans l'agora du cégep de Saint-Jérôme, fait signer une pétition pour encourager les responsables du café étudiant à servir du café équitable et publié des articles dans le journal étudiant.

Malgré quelques rebuffades, les résultats positifs de ces initiatives n'ont pas tardé à se manifester. Trois points de vente de café équitable ont été créés dans la région des Laurentides. Le café étudiant du cégep offre désormais du café équitable, un restaurant de la municipalité de Saint-Jérôme a changé sa marque de café habituelle pour du café équitable et une boutique d'aliments naturels a ajouté sur ses rayons un assortiment de cafés de commerce équitable.

Les arguments qui ont convaincu ces commerçants étaient variés, allant du désir de contribuer eux aussi à une société plus juste, à l'opportunité de pouvoir offrir un café certifié biologique aux consommateurs.

Au terme de la réalisation de ce projet, les élèves ont organisé une conférence de presse pour informer et sensibiliser plus largement la population locale, ainsi que pour dévoiler les coordonnées des commerces où les consommateurs peuvent se procurer le café équitable. Cette conférence de presse fut couronnée de succès. Sept journaux de diverses localités ont publié un article sur le café équitable, certains allant même jusqu'à offrir leur première page. À la suite de la publication de ces articles, quelques commerçants et organismes communautaires de la région ont contacté OXFAM Québec pour participer au mouvement.

Enfin, par leur effort de sensibilisation de la population et par la promotion du café de commerce équitable, les élèves en techniques de travail social du cégep de Saint-Jérôme ont non seulement appris les fondements de l'action communautaire, mais ils ont solidairement fait un geste pour favoriser une plus grande justice sociale et une meilleure protection de l'environnement. Apprendre, tout en s'impliquant concrètement dans une action de changement social, fut pour les étudiantes et étudiants l'occasion de devenir des citoyennes et des citoyens responsables.

Dans la région des Laurentides, comme dans les autres régions du Québec, il reste cependant encore beaucoup à faire pour que les consommateurs puissent avoir l'occasion d'être des consommActeurs et contribuer à des échanges économiques mondiaux plus justes. Nombreux sont les commerçants, les restaurateurs, les établissements gouvernementaux et même les organismes communautaires qui pourraient troquer leur marque de café habituelle contre un café de commerce équitable. Chaque geste compte. À vous maintenant de convaincre votre supermarché, votre torréfacteur favori, votre bistrot préféré et pourquoi pas votre employeur, de vous permettre de déguster un café équitable!*

* On peut se procurer du café de commerce équitable en contactant OXFAM Québec au (514) 937-1614.

On peut se renseigner sur le café équitable en contactant ou en devenant membre de l'organisme Équiterre au (514) 522-2000.

À l'ère de l'intendance privée

L'exemple du mont Pinacle dans les Cantons de l'Est

PAR DANIELLE DANSEREAU

Nous sommes sept autour de la table. Parmi nous, Marie, Micheline, Philippe et Claude. Tous les quatre sont (ou ont été) membres du conseil d'administration de la Fiducie foncière du mont Pinacle. Tous les quatre ont décidé de faire don à l'organisme d'une servitude personnelle de conservation sur une partie ou la totalité de leur propriété. Ils ne sont pas riches. Leur terre, c'est tout ce qu'ils ont. Leur but, c'est de faire connaître par l'exemple l'extraordinaire outil qu'est la servitude de conservation dans la protection volontaire du territoire. À leur manière, ils sont des pionniers; selon des données colligées à l'été 1999 par le Centre québécois du droit en environnement, il n'y a au Québec que sept servitudes réelles de conservation et deux servitudes personnelles.

Le contexte

Les propriétés dont je viens de parler sont situées en périphérie immédiate du mont Pinacle, à Frelighsburg, en Estrie, l'un des

derniers massifs encore relativement sauvages à proximité de Montréal. Le couvert forestier typique des forêts de feuillus dominées par l'érable à sucre y abrite une faune et une flore abondantes et diversifiées. Plusieurs espèces végétales ou animales sont classées rares ou menacées. Les quelques fermiers traditionnels et résidants locaux cèdent de plus en plus la place à des villégiateurs qui s'y établissent de façon permanente ou qui y ont une résidence secondaire.

Le mont Pinacle a été l'objet, à la fin des années 80 et au début 90, d'une controverse majeure dont les médias ont abondamment fait état et qui avait pour source un projet de développement incluant centre de ski, golf et construction de résidences privées. C'est au cœur de ce débat, en 1991, que la Fiducie foncière a été créée pour réaliser deux ans plus tard l'acquisition d'un premier terrain de 146 acres sur le flanc nord de la montagne. Un début modeste, mais symbolique, de prise en charge par de simples citoyens de la protection de leur patrimoine naturel.

L'existence d'une fiducie foncière n'a pas pour but d'empêcher tout développement. Mais l'histoire a voulu que le projet controversé ne se réalise pas et la situation du Pinacle a beaucoup évolué ces dernières années. Quelques propriétaires fortunés ont racheté les terres du promoteur et manifestent le désir de conserver la montagne dans son état naturel. D'autre part, le conseil municipal de Frelighsburg est en attente de la décision d'un juge de la Cour supérieure sur une poursuite intentée par l'ex-promoteur contre la municipalité, le maire et quatre conseillers pour le motif qu'ils ont nui à son projet de développement en adoptant un plan d'urbanisme à son avis trop restrictif.

La fiducie foncière

Le cas du mont Pinacle a fait la preuve que les gouvernements n'ont plus d'argent à consacrer à la protection du territoire. En effet, depuis la création de la Commission de protection du territoire agricole, ce massif était zoné « vert », c'est-à-dire qu'il était protégé contre le morcellement et le développement intensif. Par suite des pressions spéculatives évoquées plus haut et malgré une forte opposition locale, le Conseil provincial des ministres a recommandé à la CPTAQ, en mars 1990, de dézoner deux mille acres de terrain, soit le sommet et un peu plus que la totalité des terres prévues par le promoteur pour son développement.

La création d'une fiducie foncière est apparue comme une solution concrète et positive à un problème collectif. Héritière du Land Trust américain dont elle est une traduction littérale, la fiducie foncière (quel titre rébarbatif!) a une charte d'organisme à but non lucratif et un statut d'organisme charitable qui favorise la collecte des fonds nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. Dans le cas du mont Pinacle, l'objectif est le maintien à perpétuité de terrains dans leur état naturel en faisant l'acquisition de titres de propriété ou de servitudes de conservation.

Aujourd'hui, la Fiducie foncière du mont Pinacle poursuit assidûment son travail de conservation. Elle maintient des liens étroits avec les autres organismes de conservation de la région (Fiducie de la vallée de Ruiter, Fiducie du marais Alderbrooke, Parc d'environnement naturel de Sutton, Fondation des terres du lac Brome). Elle a réalisé un premier inventaire faunique et floristique de terrains sur le Pinacle, a participé avec la municipalité à la création de sentiers pédestres, a aménagé sur sa terre un sentier d'interprétation de la nature, organise ponctuellement diverses activités de vulgarisation de la faune et de la flore et négocie des servitudes de conservation.

Les servitudes de conservation

Le grand avantage d'une servitude de conservation est qu'elle permet de protéger des terres sans avoir à en devenir propriétaire. Le propriétaire du terrain à protéger s'engage volontairement à restreindre les usages de sa terre qui pourraient être dommageables à l'environnement. Il y a deux types de servitudes : réelle ou personnelle. Une servitude réelle ne peut être conclue qu'entre des propriétaires de terrains contigus tandis qu'une servitude personnelle est un contrat négocié entre un propriétaire et un organisme de conservation, peu importe que ce dernier soit propriétaire ou pas. Dans tous les cas, la servitude prévoit ce que l'un et l'autre auront le droit de faire et ce qui sera interdit.

Chaque servitude est donc unique, taillée sur mesure pour une situation et c'est ce qui fait la beauté de la chose. Attachée à la terre par acte notarié, elle se transmet avec la vente de la propriété et dure aussi longtemps que le contrat le stipule. Trois ans, cinq ans, cent ans ou... à perpétuité! Jusqu'à tout récemment, on croyait que seules les servitudes réelles pouvaient être perpétuelles et que les servitudes personnelles ne pouvaient durer au plus que cent ans. Mais une récente jurisprudence peut porter à croire qu'une servitude personnelle pourrait être perpétuelle. Mais nous sommes là dans le droit de demain...

La servitude de conservation a une valeur monétaire, car elle influe sur la valeur marchande de la terre. Elle pourra donc être vendue ou donnée, de son vivant ou par testament. Dans le cas d'un don, elle ouvre droit à un avantage fiscal, d'autant plus intéressant s'il s'agit d'un terrain reconnu par le ministère de l'Environnement comme étant « à haute valeur écologique ».

Dans la plupart des cas, la servitude fera baisser la valeur de la propriété puisqu'elle en restreint l'usage. Mais l'expérience américaine témoigne que le contraire est vrai aussi. La valeur marchande des terrains peut grimper en flèche à la suite de l'instauration de servitudes de conservation sur un grand nombre de propriétés d'une même région, celles-ci donnant une garantie contre les perturbations de l'environnement immédiat.

Les enjeux et les limites

Le cas du mont Pinacle est exemplaire dans la mesure où il met en lumière de façon dramatique le formidable défi qui se pose aux petites municipalités à l'aube des années 2000 : comment assurer un développement durable tout en protégeant le patrimoine collectif? Pour ne citer que cet exemple, la Fiducie du mont Pinacle bénéficie d'une exemption de taxes municipales et scolaires, car elle permet l'accès public à son terrain. C'est appréciable, le financement de l'organisme dépendant entièrement de la générosité de ses donateurs. Mais pour la municipalité de Frelighsburg, c'est un dur sacrifice.

Les municipalités ont hérité dans les dernières années d'un lourd fardeau fiscal. Comment, en plus, protéger le patrimoine naturel qui fait la fierté locale et contribue à l'attrait que la région exerce? L'essor de la villégiature et de la fréquentation touristique crée d'importantes pressions sur l'environnement de certaines régions rurales. Frelighsburg a été désigné comme l'un des plus pittoresques villages québécois et l'engouement qui en découle commence tranquillement à changer son visage et son tissu social.

Nous sommes sept autour de la table. Quatorze au conseil d'administration. Une centaine de membres à la Fiducie... Nous pourrions tous répéter avec Frédéric Back que notre

bonheur ne s'arrête pas à la porte de notre jardin, qu'il dépend de la qualité de la vie dispensée par les montagnes... refuges des sources de vie, des forêts, du mystère, de la découverte et de la liberté.

Au Québec, nous sommes une poignée... Pionniers de nouvelles pratiques environnementales ou acteurs naïfs préparant à leur insu des retraites de rêve pour les plus fortunés ?

Éducation et environnement : construire l'espoir, sans naïveté

PAR LUCIE SAUVÉ

Il y a des événements qui font la une, comme les nombreuses « tempêtes du siècle », les coulées de boue qui avalent des villages, les marées noires, et aussi des manifestations, des déclarations, la vitrine d'un McDonald qui vole en éclats. Et puis, il y a des « non-événements », comme les déserts qui avancent, les espèces menacées, la soif, l'étau silencieux des grands et des petits pouvoirs… Mais aussi parfois, des projets qui émergent, des solidarités qui se tissent, des politiques plus courageuses, des technologies « douces »… C'est cela l'environnement, tel que présenté dans les manchettes, les éditoriaux, les grands reportages, les filets et entre les lignes : un environnement encore bien abstrait malgré tout, qu'on observe le plus souvent de loin, à travers la vitrine des médias.

Et toutes ces questions sont imbriquées dans le grand mouvement d'« économisation » et de globalisation qui caractérise maintenant les activités humaines. Le « Round du millénaire » à Seattle en 1999 (l'une des célèbres joutes contemporaines de l'économie mondiale qui devient sportive) a bien montré le poids d'une certaine économie sur nos cultures, notre agriculture, sur les aliments quotidiens, sur l'eau des rivières, sur la vie elle-même, maintenant perturbée dans ses gènes : les arbres par exemple, dont on a trop fait la coupe « à blanc », deviennent désormais des « produits ligneux à croissance rapide ». Et l'éducation n'y échappe pas : elle est associée à l'économie du savoir.

Une pédagogie de l'ailleurs : pédagogie de la fuite

En réaction au sentiment d'aliénation et d'impuissance qui se développe devant ce qui apparaît inévitable, la tentation de fuite est grande. Qu'elle soit consciente ou non, délibérée ou non, elle répond à cette « heuristique de la peur » définie par Hans Jonas (1992). Elle génère entre autres, le syndrome du « pas dans ma cour » ou du « ça n'arrive qu'aux autres » ; elle inspire la foi dans une science et une technologie salvatrices.

En éducation, la tentation de fuite se manifeste dans ce qu'on pourrait appeler la *pédagogie de l'ailleurs* :

- l'*ailleurs de l'avenir,* dont on souhaite qu'il soit « durable » ou « viable » ; se fondant sur une éthique du futur, la réflexion et l'action y sont projetées dans le vaste projet de préserver les ressources environnementales et d'instaurer les conditions sociales nécessaires à la sauvegarde à long terme de l'espèce humaine ;
- l'*ailleurs de la planète entière,* où la pensée globale (holistique) s'inscrit nécessairement dans une perspective planétaire ou mondiale ; la réflexion et l'action y sont projetées dans les réalités lointaines des régions en

difficulté, dans l'espoir de contribuer à l'avènement d'un village global, où pourra se déployer une éthique de la solidarité universelle.

- l'*ailleurs de l'univers virtuel,* qui ouvre sur un monde d'une richesse potentielle inouïe en matière de mobilisation par l'information et les communications, mais que la fascination qu'il inspire risque d'aspirer dans le siphon d'une réalité virtuelle où l'outil devient la solution.

Certes, à certains égards et dans certains contextes, ces trois propositions offrent des avenues pertinentes. Entre autres, les trois « ailleurs » peuvent être exploités de façon à mettre en place un « effet boomerang » qui renvoie aux réalités plus accessibles (et dérangeantes !) de l'ici, maintenant et entre nous. Mais l'éducation a également d'autres voies à offrir, d'autres cadres de référence à proposer. En particulier, nous tenterons d'explorer les possibilités de certains courants de l'éducation relative à l'environnement (ERE), qui tentent de contrer l'effet paralysant du trop grand, trop loin, trop complexe, trop tout seul…

Éduquer à la relation à l'environnement

D'abord, quelques mots sur l'éducation relative à l'environnement. Cette dimension de l'éducation vise la reconstruction du réseau de relations entre les personnes, leur groupe social d'appartenance et l'environnement. Ce dernier correspond à un ensemble de réalités complémentaires : il est à la fois la nature (à apprécier, à respecter, à préserver), un ensemble de ressources (à gérer, à partager), un groupe de problèmes (à résoudre), un système de relations (à comprendre pour mieux décider), la biosphère tout entière (où vivre ensemble et à long terme), mais d'abord, plus près de nous, un milieu de vie (à connaître, à aménager) et un projet communautaire (où s'engager). L'ERE a pour

objectifs le développement de compétences critiques, éthiques, stratégiques, esthétiques, etc., au regard de la relation à l'environnement. C'est un projet éducatif très vaste qui s'appuie sur des propositions théoriques et stratégiques multiples, diversifiées, bien documentées[1]. Il ne s'agit pas d'un thème accessoire ou d'une « forme d'éducation » quelconque dans une longue liste de nombreuses autres, mais plutôt d'une dimension fondamentale de l'éducation.

L'« espace » de l'ERE correspond en effet à l'une des trois sphères d'interaction à la base du développement des personnes : 1) au centre, il y a la sphère de la relation à soi-même, celle de la construction de l'identité ; 2) et puis, la sphère de la relation à l'autre, celle du développement de l'altérité (indissociable de la question de l'identité) ; enfin, 3) en étroite relation avec les deux premières, s'ouvre la sphère de la relation au milieu de vie, à Oikos, cette « maison » que l'on partage entre nous et qui est aussi celle des autres vivants. *Oikos* correspond à la racine grecque qui compose les mots éco-logie (connaissance de la « maison », définition de sa « niche écologique humaine ») et éco-nomie (gestion de ses relations de consommation et d'aménagement de la « maison » commune). C'est l'environnement, qui se construit et se transforme à la jonction entre nature et culture : il est composé des éléments biophysiques du milieu, en étroite interaction avec les réalités socioculturelles des populations qui y vivent. Ici, c'est une autre forme d'alterité qui est en cause, au-delà de l'altérité humaine, et qui fait appel à une autre dimension de la solidarité ; le sens de la responsabilité s'élargit à une éthique écocentriste. C'est spécifiquement cette troisième sphère de relations qui interpelle l'ERE.

1. Entre autres, les ouvrages de Annette Gough (1998) et Lucie Sauvé (1997) offrent un tour d'horizon du champ théorique et pratique de l'éducation relative à l'environnement.

Une telle vision de l'éducation relative à l'environnement va bien au-delà d'une conception courante qui la réduit à un outil de résolution de problèmes ou de « gestion de l'environnement », ou encore à une simple stratégie de diffusion des résultats de recherches « scientifiques » pour s'assurer des retombées de ces derniers sur les comportements des gens. L'ERE est un processus essentiel au développement humain, au développement social intégral. Et cela fait appel à des choix pédagogiques appropriés.

Des courants d'ERE actuels

À cet effet, au cours des trente dernières années, de nombreuses propositions éducatives ont été élaborées pour l'ERE. Certains courants apparaissent toutefois particulièrement appropriés pour faire face aux problématiques socio-environnementales contemporaines et pour stimuler un développement social responsable : en particulier, le courant de la critique sociale et celui du biorégionalisme. Ces courants vont au-delà de l'approche réactive et pragmatique de la résolution de problèmes ; ils proposent une approche préventive des questions environnementales et dénoncent les œillères d'une conception « gestionnaire » de l'environnement, considéré comme un simple réservoir de ressources. Ils considèrent l'environnement comme un véritable projet communautaire ; l'ERE s'ouvre aux besoins et possibilités du milieu et fait appel aux divers partenaires de la « société éducative ».

Le courant de la critique sociale en éducation relative à l'environnement s'est développé surtout en Australie, à la fin des années 80[2]. Ce courant adopte pour l'ERE les propositions de la théorie critique d'abord élaborée dans le domaine des sciences

2. Ian Robottom et Paul Hart (1993) de même que John Fien (1993) synthétisent le courant du *socially critical environmental education.*

sociales[3]. Ce qui importe ici, c'est de développer une approche critique des réalités socio-environnementales. En particulier, on tente de mettre au jour les liens étroits entre école, société et environnement. L'école est trop souvent le reflet de la société plutôt que le creuset d'un changement social. Il importe de débusquer les intentions, les intérêts, les valeurs des protagonistes tant au sein de l'école que dans la société : qui décide quoi ? pour qui ? pour quoi ? en fonction de quels intérêts ? Ian Robottom et Paul Hart (1993) suggèrent également d'autres exemples de questions critiques : Comment le rapport à l'environnement et à l'éducation relative à l'environnement est-il soumis au jeu des valeurs sociales dominantes ? Pourquoi l'environnement n'est-il pas pris en compte ? Pourquoi l'ERE n'est-elle pas intégrée à l'école ? Mais cette investigation critique n'est pas menée dans l'abstrait, elle est menée au cœur de projets d'action, plus précisément de recherche-action, visant à transformer les réalités socio-environnementales et éducationnelles. Il ne s'agit donc pas de commencer par faire une recherche pour agir ensuite, mais plutôt de s'engager ensemble dans un projet d'action signifiant et d'y associer un constant processus de réflexion critique. C'est l'exercice de la praxis : action-réflexion. L'hégémonie du savoir scientifique des experts y est remise en question au profit d'un dialogue de savoirs au sein duquel différents types de savoirs se confrontent, se butent les uns aux autres, se questionnent mutuellement et se complètent.

Le courant du biorégionalisme[4] est aussi très critique, mais il se situe moins dans une approche politique des questions socio-environnementales que dans une approche économique, au sens premier d'éco-nomie : « gestion de la maison ». Ici, les

3. Lucie Sauvé (1997*b*) présente un bref historique de la théorie critique.

4. Ce courant est particulièrement bien décrit dans Traina et Darley-Hill (1995).

problèmes environnementaux sont perçus comme essentiellement liés à nos choix économiques, soit nos modes de production et de consommation. Ce courant d'ERE invite les gens à se prendre en charge, à rechercher de nouveaux modes de développement, responsables et solidaires, enracinés dans leur milieu de vie et leur culture locale. Plus concrètement, l'ERE se déploie dans des projets d'éco-gestion.

En anglais, on utilise l'expression *grass-roots environmental education,* pour désigner aussi un certain type de biorégionalisme, plus radical[5]. Cela se traduit difficilement : ce mouvement va à la racine des choses, insistant sur la nécessité d'échapper à l'aliénation économique et d'acquérir en tant que groupe social appartenant à une même région, une relative autonomie de subsistance à partir des ressources biorégionales. Ici, on s'oppose au slogan du développement durable « penser globalement, agir localement », expression qui témoigne du mouvement de la globalisation et incite à inscrire notre action dans le vaste projet du « Village global », sur lequel finalement nous n'avons aucune prise. On dénonce l'arrogance et l'utopie de ceux qui prônent la gestion de la planète. L'idée d'un « monde de villages reliés » (selon l'expression de Morris) est plus appropriée. En effet, dans un premier temps, on ne peut être responsable que de ce que l'on connaît, dans son propre milieu de vie et dans le creuset de sa propre culture. Les populations doivent se libérer de l'aliénation alimentaire par le développement de modes de production et de consommation différents de ceux qu'exploite le capitalisme. Il s'agit de se libérer de l'étau de la mondialisation et d'échapper à l'érosion de sa culture identitaire. Si le mouvement du *« grass-roots »* a surtout pris racine dans les pays du Sud

5. L'ouvrage de Gustavo Esteva et Magdhu Prakash (1998) cerne l'essentiel de ce que les auteurs appellent le *grass-roots post-modernism.*

où les populations vivent de plus près que nous le rapport à la terre, des projets concrets sont proposés au Nord également, comme celui de l'« agriculture soutenue par la communauté », qui encourage les modes de production écologiques en achetant d'avance une partie de la récolte du fermier et en participant aux travaux saisonniers. C'est aussi une façon de créer des liens entre la ville et la campagne.

Le courant du biorégionalisme est également très lié à celui de l'enracinement *(place-based environmental education)* qui insiste sur la nécessité de devenir de véritables habitants de nos quartiers, de nos villages, de nos milieux de travail. Comme le signale David Orr[6], nous nous comportons le plus souvent comme des résidents (« se dit d'une personne qui vit temporairement en pays étranger pour les affaires, le commerce ou le travail ») ; nous utilisons les services, nous prenons, exploitons et consommons en échange d'argent, mais nous ne prêtons pas en retour d'attention au milieu et ne sommes pas vigilants à l'égard de sa qualité. Devenus bien souvent nomades, nous ne prenons pas racine, quand ce ne serait que temporairement ou symboliquement. Ce courant d'ERE propose de réapprendre à connaître et habiter son milieu de vie, en toute responsabilité.

D'autres courants mériteraient d'être soulignés. En particulier, le *courant féministe* en ERE, développé entre autres par l'Australienne Annette Gough. Ce courant adopte beaucoup d'éléments des courants antérieurs, dont la critique des rapports sociaux, en particulier en ce qui concerne le rapport des femmes à l'environnement et l'importance de transformer la relation à la terre, actuellement soumise à une exploitation abusive. Mais

6. Dans son ouvrage *Ecological Literacy*, David Orr (1993) insiste sut l'importance de devenir des « habitants » de nos milieux de vie. Il développe aussi l'idée de la « pédagogie du lieu ».

l'accent est mis sur l'engagement, l'accueil et le « *care* » (attention soutenue et affectueuse) à l'égard des êtres et des choses qui composent le milieu de vie. Le courant féministe reproche par exemple au courant de la critique sociale d'être exclusivement axé sur la rationalité et de ne pas laisser place aux aspects affectifs de la relation à l'environnement.

On pourrait allonger ici la liste des courants contemporains de l'ERE, qui contribuent à ce qu'on pourrait appeler une « pédagodiversité ». Mais les exemples qui précèdent suffisent à illustrer la vitalité de l'ERE contemporaine, qui s'adapte à l'évolution des réalités socio-environnementales. Cette richesse est malheureusement fort peu connue et l'image de l'ERE est restée marquée par des pratiques trop naïves, qui s'inspirent de stéréotypes comme celui de la leçon de sciences naturelles ou celui de la gestion des déchets scolaires.

La trajectoire de l'ERE au Québec

Au Québec, on peut observer une réelle vitalité, richesse et diversité du mouvement de l'éducation relative à l'environnement (Sauvé et coll., 1997; Orellana et Dubé, 1997). Ce dernier s'est déployé particulièrement au cours des vingt dernières années, tant en milieu scolaire que communautaire ou municipal; il s'est aussi développé à travers les initiatives des institutions muséales et des services d'interprétation des parcs.

Au départ, ce sont surtout les ONG qui ont assumé le travail. Le groupe Environnement-Jeunesse (axé sur la mobilisation des jeunes pour l'environnement) et le Centre de la montagne (centre d'éducation à l'environnement urbain) sont des exemples d'organismes qui ont développé une philosophie et une pratique d'ERE, originale et féconde. Ces organismes sont maintenant regroupés au sein de l'AQPERE (Association québécoise

pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement), où l'on tente de valoriser l'ampleur du projet éducatif de l'ERE et de stimuler la réflexion pédagogique et le développement stratégique. En milieu scolaire, c'est la Centrale de l'enseignement du Québec qui a joué le principal rôle de soutien auprès des acteurs de l'ERE, trop souvent isolés et surchargés, en leur offrant la possibilité de se joindre à un réseau d'enseignants et d'animateurs et en stimulant et valorisant les réalisations des écoles par le programme des Écoles vertes-Brundtland.

Plus récemment, de nouveaux acteurs et de nouvelles initiatives ont vu le jour. En particulier, il faut mentionner le programme des éco-quartiers de Montréal, qui vise la sensibilisation et la participation communautaire pour la prise en charge du milieu de vie. Le milieu universitaire fait également une contribution en offrant des activités de formation et de recherche. Enfin, la réforme éducative en cours permettra de réaliser l'institutionnalisation de l'ERE[7] au sein du système scolaire : l'environnement est maintenant « au programme », comme « domaine d'expérience de vie », auquel devront s'arrimer les situations d'apprentissage.

Cette trajectoire est d'autant plus remarquable que l'ERE a toujours été en butte à un manque chronique d'appuis formels et de moyens. Au fil de cette histoire, somme toute récente, de nombreux acteurs et organismes ont développé une riche expertise. Dans les paragraphes qui suivent, nous présenterons quelques exemple de projets qui rejoignent plus spécifiquement les courants contemporains de l'éducation relative à

7. L'histoire de l'institutionnalisation de l'ERE au Québec (à travers les diverses instances ministérielles concernées) n'a certes pas été facile : une série d'initiatives très pertinentes ont vu le jour, mais n'ont pas été maintenues, faute de volonté d'engagement politique. La situation semble enfin s'améliorer, pour le moins en milieu scolaire.

l'environnement dont les caractéristiques ont été brièvement présentés au point précédent.

Quelques souffles d'inspiration

Ces exemples proviennent des initiatives d'éducateurs remarquables, qui ont réussi à développer en milieu scolaire une pratique d'ERE particulièrement féconde, de nature à créer un lien constructif entre l'école et la communauté environnante autour de préoccupations à la fois « éco-logiques » et « éco-nomiques »[8]. On y retrouvera des éléments d'une ERE critique, axée sur l'appartenance au milieu et valorisant le travail collaboration et le partenariat pour l'amélioration de cet environnement partagé.

Une enquête participative

Ce premier exemple se situe dans un contexte d'éducation des adultes au secondaire, où Pierre Campeau, enseignant-animateur, a créé (entre autres initiatives!) un projet de recherche avec les étudiants d'un milieu montréalais multiethnique. La recherche a débuté par la formulation d'un ensemble de questions concrètes, reliées entre elles et de nature à réunir les étudiants autour d'une préoccupation commune : de quel budget hebdomadaire disposons-nous pour la vie à l'école? combien dépensons-nous dans les machines distributrices? quelle est la qualité des produits alimentaires disponibles? À partir de ces questions qu'ils ont eux-mêmes formulées, un groupe d'étudiants a entrepris un véritable travail (enquête, observation, recherche documentaire, etc.) qui les a menés à traiter de questions d'économie et d'environnement à travers une problématique d'alimentation (modes de production des aliments, leur provenance et valeur nutritive,

8. Ces exemples proviennent d'un travail de collaboration qui a associé durant près de trois ans notre groupe de recherche de l'UQAM et dix enseignants et animateurs du milieu scolaire dans le but de modéliser leur pratique, comme souffle d'inspiration pour le milieu scolaire secondaire (Sauvé et coll., 2000).

additifs, déchets d'emballage, rapport qualité-prix, etc.). Cette investigation a rejoint tous les étudiants et aussi le personnel de l'école, qui ont été conviés à se questionner, à réfléchir, à chercher des solutions de rechange ; une importance particulière a été accordée aux activités de communication tout au long de la réalisation du projet. Ce travail de longue haleine a permis d'atteindre les objectifs de plusieurs disciplines scolaires (en particulier, les mathématiques, le français, l'économie et l'informatique), mais surtout, il a été l'occasion pour les étudiants d'entreprendre une démarche critique de prise en charge et de transformation de leurs habitudes de consommation et d'alimentation. Une telle démarche a également pour résultat d'accroître la confiance en soi des étudiants et leur motivation d'apprendre, à partir de questions signifiantes. Un projet de journal et celui d'un éco-café étudiant ont aussi vu le jour.

Une recherche-action en partenariat

Brigitte Pilon anime le Comité environnement de l'école secondaire où elle enseigne. Avec les jeunes, et en collaboration avec deux collègues préoccupées d'éducation à la santé, elle a créé un projet d'intervention pour résoudre le problème de l'aménagement de la cour de l'école. Cette dernière est juxtaposée à une usine de recyclage de métaux, qui cause une pollution de l'air et une nuisance sonore, et qui offre le désolant décor de monceaux de ferrailles : c'est le résultat d'une grave erreur de zonage municipal, à laquelle il faut maintenant faire face. Une démarche de recherche-action participative a été entreprise, pour laquelle Brigitte a fait appel à l'expertise de Claude Poudrier, un enseignant du primaire qui a fait avec succès une expérience semblable dans la région de Trois-Rivières. Dans le but d'explorer la problématique et de rechercher des solutions, un partenariat s'est formé entre les jeunes, les enseignants, les responsables de l'usine, des parents (travailleurs à l'usine) et des membres de la commu-

nauté avoisinante. Une série de consultations, de recherches et de discussions a conduit à l'élaboration d'un plan correcteur et d'un projet d'aménagement des lieux, tenant compte d'un ensemble de préoccupations environnementales ; un processus exécuté en collaboration a permis d'entreprendre la mise en œuvre de ce projet. L'ensemble de la démarche a offert un contexte privilégié pour explorer conjointement des questions de santé et d'environnement, pour pénétrer dans l'univers de la législation et faire l'apprentissage de la communication, de la négociation, de la démocratie et du partenariat. Mais avant tout, les jeunes ont appris qu'il peuvent être de véritables acteurs sociaux au sein d'une communauté où ils ont un rôle à jouer. Il ont entrepris une histoire de bon voisinage... qui devra certes être suivie de près et avec vigilance.

Une école à ERE ouverte

Au creux des Laurentides, la petite école secondaire Sacré-Cœur s'est donné un projet éducatif particulier, axé sur l'environnement régional. Pour l'équipe formée de Françoise Nadon, Lorraine Vaillancourt et Alain Massé, il s'agit de contrer le décrochage, puis l'exode des jeunes en leur offrant une école bien arrimée à leur milieu de vie. La nature environnante et le village où l'école est nichée deviennent des lieux, des objets et des moyens d'apprentissage, ayant pour but de proposer une éducation pertinente, dans laquelle les jeunes auront le goût de s'investir. Le curriculum s'inscrit dans une approche biorégionale : il tient compte de l'histoire humaine et naturelle du milieu, de sa vocation socio-économique (forestière et récréotouristique). Au centre, se retrouve le développement du jeune adolescent, en plein questionnement, en pleine effervescence, avec ses espoirs et ses forces vives, son besoin d'appartenance, d'autonomie, de reconnaissance, de confrontation à des défis. Auprès de cet adolescent, une équipe d'enseignants et d'animateurs engagés et novateurs, et

toute une communauté interpellée dans un partenariat éducatif susceptible de contribuer également au développement de la collectivité locale. Mais une telle éducation s'ouvre également à d'autres réalités : celles des populations autochtones de la région, celles d'autres régions et d'autres pays, dans une perspective d'échanges, d'enrichissement et de solidarité. Dans le cadre de ce projet Nature-Études, le curriculum du secondaire a été restructuré de façon à ouvrir des espaces-temps de travail inter- et transdisciplinaires autour des questions d'environnement, mais aussi pour vivre des expériences de contact avec le milieu naturel et faire des activités de plein air. Un accent particulier est mis sur le développement d'un rapport à la nature fondé sur l'éveil sensible, l'apprivoisement mutuel (être humain-nature) et le développement d'une responsabilité fondamentale. Également, la pédagogie « de terrain » est associée à une pédagogie de projets, de façon à offrir aux jeunes un contexte d'apprentissage au cœur même de l'action. Parmi les projets entrepris : le développement d'un parc-école et d'un arboretum, la préparation et l'entretien d'un potager et la mise sur pied d'ateliers de fabrication de produits régionaux liés à une éducation à l'entreprenariat. Enfin, Nature-Études se caractérise par l'importance accordée aux relations intergénérationnelles : les grands-parents ont une place privilégiée auprès des jeunes[9].

Ces trois exemples de réalisation de projets ont des caractéristiques communes. On observe qu'ils ont un effet structurant sur le milieu, sur l'apprentissage; ils ouvrent l'école aux réalités et aux partenaires de la communauté; ils privilégient

9. La belle histoire de ce projet aura duré quatre ans... Le problème d'assurer une relève qui poursuivra les projets est l'un des plus préoccupants pour l'ancrage de l'ERE dans les milieux d'intervention. Les projets se nourrissent de l'énergie de ceux qui les portent et survivent mal à leur départ. D'où l'importance de promouvoir l'institutionnalisation de l'ERE dans les différents secteurs où elle se déploie.

l'apprentissage de la collaboration au cœur de projets de recherche et d'action. L'ERE devient un processus de développement personnel et social, en ce qui concerne plus spécifiquement la relation au milieu de vie. La mise en œuvre de projets et leur réussite sont précurseurs de la réforme éducative en cours dont ils ont déjà intégré les principes. Enfin, les enseignants et animateurs qui les ont conçus ou accompagnés ont inscrit leur démarche dans une approche réflexive, contribuant ainsi à leur propre développement professionnel et au développement du patrimoine pédagogique de l'ERE.

Ces exemples, de même que tant d'autres projets réalisés dans divers contextes et qu'il conviendrait de répertorier, témoignent d'une éducation relative à l'environnement qui s'enracine d'abord courageusement dans l'ici, maintenant, ensemble, entre nous, et au cœur des situations concrètes de nos milieux de vie, dont la complexité et la diversité nous ouvrent progressivement à la prise en compte des réalités d'ailleurs. L'éducation relative à l'environnement invite à construire l'espoir, mais sans naïveté. Il s'agit d'abord d'apprendre à connaître et reconnaître son milieu de vie et de développer un sentiment d'appartenance à son égard. Puis, il faut entreprendre une démarche d'investigation critique des réalités socio-environnementales du milieu et aussi de nos propres façons d'être et d'agir. Enfin, arrive l'étape de l'engagement individuel et collectif, où se reconstruit notre rapport au monde, à l'environnement, cette « maison de vie » partagée. À travers cette démarche, se développe progressivement une éthique de la responsabilité fondamentale, celle qui fait appel à la conscience, à la lucidité, à la réflexivité, à la solidarité, à la sollicitude, à l'engagement et au courage.

Beauport

PAR GAËTAN ANDERSON

Le ruisseau du Moulin

Il m'accompagnait.
Ou plutôt : je l'accompagnais.
Le ruisseau du Moulin bondissait dans le froid de décembre,
Se moquant de l'étreinte de la glace.
Il riait sous nos yeux.
Aveuglés, nous nous en abreuvions.

Les corneilles, taches d'encre,
Croassaient dans le fond bleu de mon esprit.
Mon fils les montrait du doigt.
Elles savaient qu'il était le prince
Et le répétaient à travers les cèdres et les trembles.

Son rire s'élevait plus fort.
Il dominait notre univers.
Je le saisissais et nous roulions dans la neige.
Je basculais dans le temps.

Pendant que l'eau bruissait,
Je naviguais dans ma mémoire.

J'étais cet enfant.
J'étais cet enfant que je n'avais pas été.

Pour apaiser la morsure de l'eau,
Nous nous réfugiions dans le bois.
Autour, la ville palpitait.
Nous étions à l'abri,
Plus silencieux que les passereaux qui nous épiaient.
Contre une souche étoilée,
Nous creusions une tanière.
Il n'y avait plus que cette neige odorante que nous tassions
sans réfléchir.

Une corneille curieuse nous guettait de son œil noir,
Espérant sans doute que nous découvrions un trésor.
La neige et la mousse s'amoncelaient derrière nous.
Finalement, un peu de terre.
Mon fils disparaissait dans le repaire.
Ses yeux y brillaient et la corneille s'envolait.
Le vent m'emportait et je la suivais.

La baie de Beauport

Pour mieux résister à la force du vent,
Il avait planté ses pieds dans le sable.
Il chancelait.
Les froides rafales dégageaient son front
En y déposant l'odeur de la mer.
Il riait de cette lutte inégale,
Espérant qu'une bourrasque le renverse
Et que je l'aide à se relever,
Et que nous roulions encore plus loin du côté de la plage.
Tout n'était que jeu.
Tout n'est que souvenir.

Ce jour-là, l'oie blanche devint son amie.
Catapultée par la tempête,
Elle atterrit entre nous.
Il avança la main mais elle le mordit.
Il retint ses larmes.
Elle s'éloigna en cacardant.

Les nuages enragés tournoyaient au-dessus de nos têtes.
Le fleuve brassait des torrents d'écume.
Derrière nous, la ville se taisait,
Attendant que l'oie revienne.
Mon fils lui avait déjà pardonné,
Aussi ne la cherchait-il pas.
Je le pris par la main.
Ses doigts étaient chauds.

Afin d'habiter tout cet espace qui nous éblouissait,
Il se mit à courir.
Il s'appropriait l'horizon tumultueux.
Ce qu'il désignait était à nous :
Le ciel renversé,
L'île ballottée,
Les cargos amarrés,
La côte étalée.

Il ne manquait rien à son bonheur,
C'est pourquoi il s'arrêta net
Lorsque l'oie blanche s'abattit de nouveau à dix pas de lui.
Elle était perdue.
Son œil fou disait son désarroi.
Elle lui demandait conseil.
Il ouvrit les bras et courut plein sud.
Elle déploya les ailes et disparut par-delà l'horizon.
Elle était devenue son amie.
Il ne la reverrait plus jamais.

Les cascades

Je ne pus le retenir.
Il s'échappa dans le sentier.
Un merle à l'air moqueur penchait la tête en me regardant.
Il cligna de l'œil et s'envola en sifflant,
Semant dans son sillage l'écho de son chant.

Plus loin, du côté des cascades, je rejoignis mon prince.
Il m'offrit un bouquet de fleurs sauvages et s'échappa encore.
Joueur, le merle le suivit,
Me laissant seul avec mon bonheur.

Je gravis allégrement la pente abrupte
Où les pas de mon fils avaient soulevé une poussière d'or
Et où le vol de l'oiseau avait arrêté le temps.
Jamais l'air n'avait été aussi léger.
Il me traversait
Comme si j'avais été le ciel.

Je les entendis jaser.
Le cœur battant, je m'arrêtai pour mieux écouter.
L'un parlait,
L'autre chantait.
Ils étaient une même voix,
Racontant le début des vacances et le duvet des oisillons.
Désireux de me mêler à leur conversation,
Je m'approchai.
Mais le merle,
Croyant sans doute qu'il n'y avait rien à faire avec moi,
Se laissa tomber du haut du pont.

Les yeux verts de l'enfant étincelaient.
J'y aperçus un tendre reproche.
Il hésita.
Les plumes de l'oiseau frôlaient la cascade effervescente.
Devinant ma confusion,
Il me réconforta d'un sourire
Et, me laissant l'illusion de la complicité,
Il s'évanouit à son tour.

Songeur, je marchai jusqu'au préau.
L'enfant m'y attendait.
J'allais ouvrir la bouche mais il me fit signe de me taire.
Il écarta les branches d'une épinette majestueuse.
Contre le tronc, solidement ancré,
S'élevait le nid de son ami.
Dans la pénombre où nous étions plongés,
Je vis son œil ourlé de blanc se refermer de fatigue et de plaisir.

La rivière Montmorency

Le printemps s'était installé subitement.
À genoux sur une roche plate brûlante de soleil,
Je me penchai et plongeai les mains dans la rivière
[Montmorency,
Mais l'eau était si glaciale que je les retirai aussitôt.
Mon fils m'imita.
Serrant orgueilleusement les lèvres,
Il lutta contre les aiguilles que le froid enfonçait dans
[ses petits doigts.
Puis, n'en pouvant plus,
Il les leva au-dessus de sa tête
Pour les offrir au soleil.

Mais des silhouettes fugaces apparurent,
Dessinant sur la rivière odorante
Un lacis vertigineux.
Béat d'admiration devant leurs prouesses acrobatiques,
Mon prince se coucha sur le dos afin de mieux les observer.
Je m'étendis contre lui.
La roche polie et chaude était notre nid ;
Le ciel éclatant, notre rêve.

Les ailes fines des hirondelles commandaient mille cabrioles.
Elles traçaient sur la voûte azurée
Ces signes que mon fils comprenait.
Des fossettes opalescentes ondoyaient sur ses joues
Lorsqu'un oiseau affairé gobait un insecte en plein vol.

Elles s'éloignèrent un instant,
Aussi rapidement qu'elles étaient apparues.
Rivalisant d'adresse,
Elle plongèrent dans le brouillard irisé
Qui grondait à deux cents pas de nous.
La chute les engouffra.

Sans doute leur insouciance les sauvait-elle depuis toujours,
Car elles revinrent ruisselantes et endiablées,
Gazouillant d'orgueil et de bonheur.

Étourdi par tant de voltiges et par la chaleur,
Je replongeai les mains dans la rivière
Et humectai mon front et mes joues.
J'aperçus alors une truite qui louvoyait.
Comme elle s'apprêtait à bondir
Afin d'attraper l'insecte qu'elle avait entrevu,
Un éclair bleuté s'interposa et s'enfuit avec son repas.
Mon fils s'esclaffa et battit des mains.
Indifférente, la truite continua son chemin.

Rue Saint-Samuel

Je ne me souviens pas quand cela arriva pour la première fois.
Je garde de mon passé de lumineux et indistincts souvenirs
Dont la clarté m'a toujours aveuglé,
Aussi sont-ils ponctués de pages blanches,
De pleurs et de rires oubliés.
Quand je regarde loin devant
Afin de me remémorer les faits et les paroles d'autrefois,
J'entends parfois un bourdonnement parmi les fleurs
[épanouies.

Mais mon prince ne l'entend pas.
Contournant le rosier,
Il se fraie un chemin
À travers la masse odorante des fleurs du jardin.
Des pétales blancs et pourpres se déposent sur ses cheveux.
À trois pas de lui,
L'oiseau-mouche plonge son bec effilé dans une corolle.
Je ne bouge plus,
Hypnotisé par le murmure de l'oiseau.
Mon prince croit qu'il s'agit d'un jeu.
Il s'immobilise.
Plus silencieux qu'une statue de bronze,
Il ne sait pas que l'oiseau-mouche voltige au-dessus de lui.
Comme un bourdon écarlate,
Il dessine dans l'air humide des figures aléatoires.
Sur la chevelure dorée de mon fils,
Les pétales blancs et pourpres frissonnent :
L'oiseau, curieux, s'est approché.
Dans le miroir émeraude qui m'enchante,
Je lis l'étonnement que je manifeste.
Des perles brillent entre ses lèvres,

Des perles brillent sur mes joues.
Une lumière éclatante ruisselle dans ma mémoire,
Celle du vol cent fois repris,
Cent fois différent,
Celle de la rue Saint-Samuel,
Un matin d'été.
Et l'oiseau disparaît.
Je ne me souviens plus quand cela arriva pour la dernière fois.
Je ne veux pas me souvenir.

Le lac des Roches

Mon fils avait grandi.
Je l'accompagnai au lac des Roches.
J'inhalais goulûment les émanations aromatiques
Qui embaumaient l'air tiède de la forêt.
Comme il se sauvait presque,
Je l'appelai :
Mon prince.
Mais les taillis l'avaient avalé.
Je répétai :
Mon prince.
Rien.
Il devait aller plus loin.
Seul.
Je m'assis.
Le silence me rassura.
J'entendais toutefois les branches sèches
Qui craquaient sous les pas de mon fils.

D'énormes libellules aux yeux globuleux patrouillaient le lac.
Un soleil jaune liquéfiait le temps.
Un nuage égaré s'avança en hésitant,
Mais un tourbillon en engloutit le reflet.
Exalté, je ne comprenais plus.
N'étais-je que le modeste écho de mon imagination ?
N'étais-je qu'un désir oublié ?
Un souvenir de liberté ?

Là-bas, mon fils fonçait dans les taillis.
Devant moi, le miroir du lac frissonnait.
Un chardonneret le traversa en virevoltant.
Sa course effrénée soulevait une poussière d'or
Qui m'éclaboussait.
Pour moi seul,
Il redessinait le clapotis du lac des Roches.
Il déferlait dans ma mémoire,
Rendant possible ce que j'avais cru perdu :
L'innocence de mon enfant,
La mienne.

Mon fils émergea de la forêt.
Depuis l'autre côté du lac, il me faisait signe.
Je le saluai humblement :
Cette façon qu'il avait de dominer l'espace me fascinait.
Hier, j'aurais voulu qu'il m'explique
Ce que j'avais su faire, moi aussi ;
Aujourd'hui, il n'en était plus question :
L'éloquence de l'émerveillement m'avait suffi.

Le chardonneret se posa sur mon épaule.
Son chant me subjugua
Et je crus apercevoir mon fils qui rebroussait chemin.

Les écologistes : des utopistes ?

PAR SERGE MONGEAU

Parce que la population se montre inquiète devant la détérioration de l'environnement et les atteintes de plus en plus fréquentes à sa santé par suite des diverses pollutions, les gouvernements ont intégré l'écologie dans leur discours. Mais ils s'en tiennent aux discours. Dans les faits, ils considèrent les écologistes et toutes celles et ceux qui sonnent l'alarme comme des trouble-fêtes et des utopistes. Trouble-fêtes parce qu'ils crient haro sur la croissance tous azimuts et sur la mondialisation de l'économie, utopistes parce qu'ils aspirent à une société différente, qui préconiserait d'autres valeurs que le profit et la consommation.

Dans ce mépris des écologistes, les gouvernements reçoivent un appui inconditionnel de la plus grande partie des industriels ; à moins que ce ne soit l'inverse et qu'une fois encore le discours des politiciens ne reflète que la pensée de ceux qui financent leur élection… Beaucoup d'environnementalistes qui disent s'appuyer sur une science « solide » et infaillible les rejoignent dans leur effort pour ridiculiser les écologistes, car ces der-

niers ne seraient que des rêveurs et des passéistes qui rejettent le progrès et s'inquiètent inutilement avant d'avoir des preuves suffisantes de la gravité des menaces qu'ils perçoivent.

Qui est utopiste ?

D'après *Le Petit Robert,* l'utopie est une « conception ou [un] projet irréalisable ». Selon les écologistes, et toute personne qui possède un peu de bon sens ne peut qu'être d'accord avec eux, il est utopique de croire que l'économie peut continuer à progresser comme elle le fait depuis plusieurs années. La Terre est un milieu fermé aux ressources limitées ; or, comme le démontrent bien les recherches de Wackernegel et Rees[1], la production actuelle dépasse déjà les capacités de régénération de la Terre ; c'est donc dire que les humains ne se contentent pas de cueillir les fruits que leur offre le capital-Terre, mais qu'ils consomment ce capital lui-même. Comme la croissance économique repose sur l'augmentation de la production et de la consommation, il est évident que l'équation ne balance plus : en croissant de quatre pour cent par année, la production double en 18 ans. Si tous les habitants de la Terre consommaient comme les Nord-Américains, nous aurions besoin de *cinq* Terres, nous disent Wackernegel et Rees. Or partout sur la Terre les gens aspirent à consommer comme nous.

L'effondrement de l'URSS a permis aux tenants du capitalisme de pavoiser et d'affirmer que leur voie était la seule viable. Gouvernements, organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, etc.) et médias de masse se sont tous rangés à l'idée qu'il n'y a d'avenir que dans la poursuite de la croissance, laquelle ne serait possible que par la mondialisation de l'économie. Cependant, les écologistes savent bien que l'augmentation de la production ne vise pas à combler les besoins des

1. Matthis Wackernegel et William Rees, *Notre empreinte écologique,* Éditions Écosociété, Montréal, 1999.

populations démunies, mais qu'elle répond à la demande rentable, venant de ceux qui peuvent payer, et que finalement elle ne fait qu'accroître la distance entre riches et pauvres. Il est utopique de croire qu'on pourra encore longtemps ignorer les besoins essentiels de milliards de personnes sans que celles-ci ne prennent les moyens de trouver accès à leur part de la richesse.

La contre-utopie écologiste

Dans la mouvance écologiste, on trouve divers courants. Celui de l'écologie sociale, largement inspiré par Murray Bookchin, m'apparaît comme le plus intéressant. L'écologie sociale n'a pas de vision arrêtée de l'avenir, pas de rêve utopique imaginé par quelque guru éclairé. L'hypothèse de base des écologistes sociaux est que si l'on donne la possibilité à tous de bien s'informer et de s'exprimer librement, on arrivera aux meilleures décisions. La démocratie est donc la clé de l'avenir : pour la nature des décisions à prendre et pour l'acceptation et la concrétisation de ces décisions. Car au vu des menaces environnementales qui se précisent de plus en plus, il devient évident qu'à très brève échéance (si on se place à l'échelle de l'histoire de la Terre) il faudra effectuer, dans nos façons de faire, des virages radicaux ; et sans démocratie véritable, nous tomberons dans l'écofascisme des mesures imposées d'en haut mais qui ménagent toujours les riches. Et plus encore, comme le dit Bookchin, « si un tel mouvement [le municipalisme libertaire qu'il préconise] ne prend pas forme, la seule chose dont je puisse être sûr est celle-ci : le capitalisme ne produira pas seulement des injustices économiques ; étant donné sa loi d'accumulation, son impératif de la croissance-ou-la-mort, qui découlent de la concurrence sur le marché lui-même, il détruira certainement la vie sociale. Il ne peut pas y avoir de compromis avec cet ordre social[2] ».

2. Dans Janel Biehl, *Le Municipalisme libertaire*, Éditions Écosociété, Montréal, 1998, p. 284.

Nos soi-disant démocraties occidentales n'ont rien de démocratique. Quand nous a-t-on consultés avant d'envoyer nos soldats bombarder l'Irak ou le Kosovo ? Avant de laisser les aliments issus d'organismes génétiquement modifiés envahir les tablettes de nos épiceries ? Avant de changer les règles de l'assurance-chômage ? Avant de brader notre système de transport par rail ? En fait, avant de prendre toutes ces décisions qui touchent directement nos vies ? Ceux qui décident à notre place sont achetés par la classe des capitalistes internationaux. Et la population accepte la situation parce qu'elle s'est laissé subvertir par la puissante machine idéologique du capitalisme, avec ses médias, ses vedettes qui nous entraînent dans leur sillage, les amusements qu'elle dispense, le crédit qu'elle rend accessible, la consommation qu'elle permet.

Le plus grand danger qui nous menace actuellement est la passivité. On nous présente la mondialisation comme une tendance inévitable, on nous dit qu'après l'échec du socialisme, le capitalisme demeure l'unique voie possible. Rien de cela n'est vrai. Sans connaître toutes les solutions aux problèmes sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés, sans avoir une vision précise de ce que serait la société idéale, l'écologie sociale propose des voies d'action qui permettraient à coup sûr de progresser vers une écosociété, une société où les humains vivraient en harmonie entre eux et avec la nature. Comme l'affirme l'Institut pour une écosociété (IPÉ) dans sa déclaration de principes, « Les changements requis ne se produiront pas de façon spontanée et ne pourront non plus être imposés d'en haut. Les vraies solutions naîtront de la réflexion, de la discussion et de l'action ». L'IPÉ croit que cette action à entreprendre devrait respecter les principes suivants :

1. répartition équitable de la richesse collective et du travail utile afin que tous et toutes aient accès à un minimum vital de biens et de services, de santé et d'éducation, de dignité et de créativité ;

2. promotion d'une démocratie décentralisée, contrôlée par la base et enracinée dans les régions, les villages, les quartiers, les associations, les syndicats et les institutions économiques ;
3. promotion de rapports internationaux fondés sur le respect des différences, l'échange équitable, la coopération et l'appui à l'accumulation interne du capital, seule voie vers l'autosuffisance économique et l'autonomie politique ; rejet d'une idéologie du développement qui favorise le surendettement et l'échange inégal et conduit à l'appauvrissement ;
4. promotion d'organismes internationaux garants de la paix, du droit et de la protection des écosystèmes dans le monde ; rejet de la guerre comme instrument de relations internationales ;
5. respect du patrimoine naturel dont l'humanité elle-même fait partie ;
6. respect de la diversité biologique, culturelle et sociale ;
7. option pour une économie respectueuse des ressources, fondée essentiellement sur l'initiative privée, sur la formule coopérative et sur l'entraide, régie non pas uniquement par les lois du marché, mais aussi par des pouvoirs publics agissant dans l'intérêt du bien commun et des générations futures ;
8. option pour une technologie qui tienne compte du potentiel de la biosphère — ce qui implique des limites et des choix de consommation — afin de répondre aux besoins essentiels de tous et toutes, et non seulement à la demande solvable ;
9. reconnaissance de l'apport essentiel des femmes dans la construction de l'écosociété et de la place qu'elles devraient occuper à tous les niveaux de la vie politique, économique, sociale et culturelle ;
10. reconnaissance du droit des premiers occupants de ce continent à leur identité et à leur culture, à l'autodétermination et à l'autosuffisance économique ;
11. promotion de l'action non-violente pour la transformation de la société et, dans l'hypothèse d'un Québec souverain, option pour un pays démilitarisé et sans armée qui assurera sa sécurité par une défense civile non-violente[3].

3. Brochure de l'Institut pour une écosociété (1425, chemin Royal, Saint-Laurent d'Orléans, G0A 3Z0).

Une action concrète

Si nous ne faisons rien, nous laissons la voie libre à ceux qui nous mènent à notre perte. Il est urgent de renverser les tendances dominantes :

- à la concentration toujours plus grande des pouvoirs, il faut substituer une démocratie véritable ;
- au lieu de mondialiser l'économie, on devrait favoriser le développement de l'autonomie des petites communautés ;
- l'important n'est pas de créer des emplois, mais d'assurer à chacun un revenu suffisant qui lui permette de développer toute sa créativité ;
- nous ne voulons pas d'une société de loisirs, mais d'une société de convivialité et de solidarité.

En somme, il s'agit d'abolir l'esclavage de l'économie pour nous donner une société qui favorise le bien-être complet de tous ses membres. Comment opérer ces changements ? Notre action devrait porter sur trois fronts, qui sont d'ailleurs intimement liés :

1. se libérer du système : à chacun de prendre les moyens de se sortir de la chaîne surconsommation-nécessité de gagner beaucoup d'argent-stress et fatigue-passivité. La simplicité volontaire est une voie qui permet de retrouver du temps pour vivre et pour agir[4] ;
2. s'unir pour faire plus avec moins : en développant nos communautés locales, on se donne des services qui permettent de vivre mieux à moindre coût et qui répondent davantage à l'intégralité des besoins[5] ;

4. J'ai développé ce thème dans *La Simplicité volontaire, plus que jamais...*, Éditions Écosociété, Montréal, 1998.

5. Voir Marcia Nozick, *Entre nous. Rebâtir nos communautés*, Éditions Écosociété, Montréal, 1995.

3. se donner des organisations efficaces, qui nous permettent de faire entendre nos voix haut et fort. Ne nous faisons pas d'illusions, le capitalisme ne cédera pas facilement la place. Au pouvoir de l'argent, nous devons opposer les pouvoirs du nombre, de l'imagination et de la ténacité.

Nous sommes loin de l'écologie ? Mais non : c'est le capitalisme qui est responsable de la détérioration de notre environnement et c'est de sa domination qu'il faut nous débarrasser.

Ces chemins par où passe la décision

PAR ANDRÉ THIBAULT

Quand il a été question que *POSSIBLES* entreprenne un numéro sur l'environnement, je posais sur l'ensemble de ce sujet un diagnostic extrêmement pessimiste : désinvestissement de l'État, correctifs cosmétiques dans les entreprises, quasi-invisibilité publique des efforts consentis pour protéger l'environnement, lassitude de la population, isolement des mouvements écologistes.

Et dire que j'enjoins à mes étudiants de vérifier empiriquement leurs impressions… surtout les plus fortes!

Comment j'ai essayé d'enlever un peu de brume de mes lunettes

Mes perceptions étaient colorées par une référence implicite à la Révolution tranquille, qui fut une expérience collective extrêmement volontariste. L'État se faisait le maître d'œuvre de changements sociaux majeurs. Depuis, notre classe politique, surtout à gauche, adhère à un modèle jacobin — pour ne pas dire colbertien — du changement social : ne sont reconnues porteuses

de progrès que les décisions étatiques prises par les élus sous la dictée d'une idéologie progressiste. Lorsque les acteurs se multiplient, que la cohésion entre eux n'est pas planifiée ni évidente, on a facilement le sentiment qu'il ne se passe rien.

Pour en avoir le cœur net, j'ai décidé de procéder à une analyse empirique des cheminements décisionnels reliant différents acteurs du champ environnemental. *POSSIBLES* n'est pas une revue de sociologie et les résultats de recherches n'y figurent que de façon exceptionnelle. M'enfin, y faut c'qu'y faut! Je me suis livré à ce qu'on appelle, dans le jargon des chercheurs, une étude exploratoire. J'ai procédé à huit entrevues[1] et décortiqué deux dossiers de presse : un sur les pesticides compilé par Mathieu Perreault de *La Presse,* et la volumineuse couverture journalistique du débat sur la « filière porcine » qui s'est déroulé au Saguenay–Lac-Saint-Jean (avec mes remerciements à l'unité régionale du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec, qui m'a aimablement fait parvenir des photocopies de toutes les coupures qu'ils avaient compilées sur le sujet). Je demandais à mes informateurs de me décrire leur propre action et celle des partenaires précédant et suivant leurs interventions à eux. J'ai soumis à un logiciel de recherche qualitative[2] l'essentiel du contenu des entrevues et des dossiers de presse, en désignant par des codes chaque catégorie d'acteurs et les formes d'influence qu'ils sont conscients d'exercer ou de recevoir/subir entre eux. Malgré un volume de données restreint et par le fait même non généralisable,

1. Ont été interviewés : Johanne Fillion d'ENvironnement JEUnesse, Renée Huard de la Biosphère, Paul Lanoie, économiste aux HEC, Harvey Mead, de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, Michel Provost, sociologue aux HEC, Marc Richard, de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (Ottawa), Pierre Sirois, de l'Association professionnelle des ingénieurs du Gouvernement du Québec, Louise Vandelac, militante et sociologue à l'UQAM.

2. Le logiciel NUD*IST produit par la firme australienne QSR. Il permet essentiellement de coder toutes les informations et de les repérer, analyser, compiler en travaillant sur le matériel utilisé.

le traitement de tout cela m'a fourni un matériau surabondant par rapport à l'usage que je puis en faire ici. Toute l'analyse qui suit s'appuie sur ces données, dont je n'ai l'espace et le temps que de dégager les grandes lignes.[3]

La gestion politique des acquis

Tout d'abord, les informations recueillies battent en brèche, au moins en cette matière, les ergotages sur une présumée *éclipse du politique*. La référence aux divers paliers gouvernementaux est omniprésente, impliqués qu'ils sont, il est vrai, dans une multiplicité de rapports avec une multiplicité de partenaires.

Mais ne nous emballons point, commençons par le plus facile. Les luttes environnementales ne datent pas de la semaine dernière. Certaines ont débouché sur des décisions politiques… après tout, pourquoi les militants s'acharneraient-ils encore à exiger des interventions de l'État si leurs revendications passées n'avaient jamais rien donné? Il existe donc des acquis législatifs et structurels; le défi est de les faire fonctionner… défi moins romanesque, j'en conviens, que celui de changer le monde. C'est à l'échelon du gouvernement canadien que cette logique-ci est le plus manifeste dans les propos de mes informateurs.

L'action gouvernementale de l'État canadien se situe à deux paliers : le Parlement et le Cabinet légifèrent et réglementent; diverses agences, diverses sections de ministères appliquent ces lois et règlements. C'est sur ces dernières que porte l'essentiel de mes informations. Mais à l'étape de la formulation des politiques, je note d'abord que le gouvernement canadien figure beaucoup plus comme source que comme réceptacle d'influences. Cela tient à l'échelle de temps restreinte où je me suis situé; une

3. Je conserve évidemment les textes et les résultats bruts du codage. Si quelqu'un a le goût d'en savoir plus long, prière de me contacter à dreault@cam.org

analyse historique de la législation donnerait sans doute un tableau plus complexe. Les seules pressions à court terme évoquées à la source d'initiatives proenvironnementales d'Ottawa proviennent d'ententes internationales comme le protocole de Kyoto ; comme quoi il n'est pas *inévitable* que les seules forces de mondialisation soient dans les mains de l'Organisation mondiale du commerce. Par ailleurs, les informations requises pour la prise de décisions législatives appropriées sont largement fournies aux décideurs politiques par les fonctionnaires affectés à des unités environnementales spécialisées. Les influences subies par l'État central comprennent également certains freins : dans le cas de la réglementation sur les pesticides, des défenseurs des propriétaires de pelouses *glamour* tentent de contrer ou de limiter les normes gouvernementales, soit l'inévitable Reform Party (devenu depuis l'Alliance) et une association d'architectes paysagistes. Quand il y a juridictions concurrentes avec les paliers provinciaux et municipaux, le fédéral établit généralement des seuils de tolérance minimaux que les autres niveaux peuvent restreindre encore davantage mais non déréglementer.

L'action des fonctionnaires œuvrant dans des unités spécialisées est multidimensionnelle. D'abord, ils appliquent les règlements que décrètent les ministères parrains. Le partage des tâches entre ces multiples unités peut dérouter les citoyens ; ainsi le contrôle des pesticides chimiques relève de l'ARLA, rattachée à l'Environnement, alors que celui des agents biologiques est du ressort de l'Agriculture. Ces unités ont en principe un pouvoir exécutoire très grand, qui leur permet d'une part d'autoriser (homologuer), d'autre part de restreindre et d'interdire. Les entreprises qui conçoivent, fabriquent, distribuent et utilisent des produits potentiellement dangereux sont les premières dans le collimateur ; mais les usagers individuels écopent également de restrictions et d'interdits… à la limite

un projet de loi à l'étude au moment de la recherche « encourage la délation » entre particuliers. Quant aux entreprises, les lois canadiennes imputent plusieurs responsabilités à leurs dirigeants à titre individuel, ce qui donne du mordant aux outils de coercition de l'État.

Mais on passerait à côté de plusieurs pans importants de l'intervention de ces groupes de fonctionnaires si on se limitait à cet aspect d'application des règlements. Ce sont aussi des professionnels de certaines disciplines scientifiques et à leur façon — dans le cadre que permet leur mandat — des activistes environnementaux. Au premier titre, ils produisent des recherches et évaluations, sont à l'affût de celles qui proviennent d'autres chercheurs, cherchent à développer des collaborations et complémentarités avec leurs homologues aux États-Unis et de plus en plus en Europe. Cela nourrit les informations qu'ils transmettent au législateur et leur sert de protection contre les pressions : celles des environnementalistes pour lesquels les restrictions ne sont jamais assez sévères — et celles des producteurs et utilisateurs (par exemple, en agriculture) aux yeux de qui elles le sont toujours trop. Comme activistes, leurs outils principaux sont l'information, le conseil donné directement ou par voie de publication et la sensibilisation, voire la mobilisation du public (par exemple, dans le dossier de l'assainissement du Saint-Laurent). Il faut dire que l'État éducateur correspond à une tradition importante dans notre contexte politique, qu'il alimente force rayons de bibliothèques et pages Internet (je me suis souvent demandé si le volume d'utilisation est à la mesure de la qualité et de la quantité du matériel rendu disponible ; mais un projet spécifique évoqué à la fin de ce texte nous réserve de belles surprises. Enfin, ces fonctionnaires profitent d'occasions de collaborer avec des groupes environnementaux, des chercheurs universitaires et leurs collègues des autres paliers gouvernementaux ; les querelles Québec-Ottawa

se passent au-dessus de leur tête et toutes les informations que j'ai recueillies font état de collaborations ouvertes et fructueuses entre fonctionnaires. Mais on se doute bien que la gestion des acquis ne recouvre que partiellement le champ des défis environnementaux.

Déclencheurs macrosociaux : les acteurs internationaux

Je viens de faire état de collaborations pratiquées et recherchées par nos fonctionnaires spécialistes avec leurs homologues états-uniens et européens. C'est que la culture environnementale — connaissances, normes, valeurs — est résolument transfrontalière. Non seulement cela permet-il un partage de connaissances, mais les législations et pratiques des divers pays servent de base de référence les unes pour les autres. À titre d'exemple, la mobilisation verte ayant plus de poids politique dans certains pays européens que chez nous, on y taxe à la source les fabricants de produits aux déchets problématiques ; chercheurs, enseignants et groupes environnementaux chez nous colligent ces informations et se servent de ces *modèles* pour appuyer leurs revendications — sans compter que les innovations technologiques suscitées en un endroit par de telles contraintes législatives sont transférables d'un pays à un autre. Quand mes informateurs abordent ce sujet, tous considèrent que les entreprises européennes ou américaines sont plus avancées que les nôtres en matière d'écologie. De plus — au détriment de mon (et de votre ?) attachement romanesque au *small is beautiful* — il s'avère que le caractère étendu des boycotts auxquels sont sujettes les multinationales les force à plus de changements que n'en consentent nos mignonnes PME, ce qui accentue l'effet des inégalités budgétaires entre les petits et les gros. La comparaison Nord-Sud joue dans le même sens : n'ayant pas d'autres moyens de combattre les ravages de la malaria, de nombreux pays africains en sont réduits par exemple à une utilisation intensive du DDT, produit interdit dans plusieurs pays industrialisés.

Un aspect de cette dynamique n'est pas sans suggérer une mise à jour de nos schémas théoriques sur les systèmes sociaux et les cultures nationales. La communauté internationale sert d'instance de légitimation pour des actions locales. La reconnaissance reçue à l'étranger par un produit culturel pro-environnemental renforce la conviction de sa pertinence. Le fait que la Commission de coopération environnementale de l'ALENA ait jugé recevables et ait commencé à étudier des plaintes de citoyens et de groupes québécois touchant les conséquences sur l'environnement des méthodes intensives d'élevage du porc fait partie des arguments justificatifs utilisés par un mouvement régional de protestation... sur lequel je ne peux manquer de revenir plus bas.

Déclencheurs microsociaux : militants, chercheurs, enseignants

Le caractère global du contexte social, politique et intellectuel des décisions touchant l'environnement ne rend pas périmée la fonction de l'agent de changement individuel. Je pense d'abord, données obligent, aux enseignants des universités et des collèges intéressés aux questions environnementales. Ils oscillent entre la figure de l'intellectuel engagé et celle de l'expert, combinant aisément un dosage personnel des deux. Tous éveillent l'intérêt de leurs étudiants à ces questions. Ils sont en relation étroite avec des groupes environnementaux, travaillant souvent avec eux, en plus de se retrouver à l'occasion fondateurs ou responsables de ces groupes. Tous ces rapports sont réciproques : les questions des étudiants peuvent sensibiliser leurs professeurs, et les groupes environnementaux ne manquent pas de stimuler et de mobiliser les enseignants avec qui ils sont en rapport. Un petit paradoxe : les entreprises figurent aussi parmi les sources d'influence des orientations environnementalistes des profs, étant donné... les inquiétudes que leurs pratiques inspirent!

Professeurs ou non, les chercheurs évoqués dans mon matériel collaborent beaucoup : avec des groupes environnementaux, surtout en leur fournissant de l'information — avec les industries de la grappe environnementale —, avec telle agence fédérale, ce qui va jusqu'à des études conjointes tel que mentionné plus tôt. Comme je dois plus de loyauté à mes données qu'à mes préférences constitutionnelles, force est d'ajouter que la seule mention recueillie sur les relations entre ce groupe et l'appareil gouvernemental québécois porte sur un cas où ce dernier ignore une recherche mondialement reconnue d'un chercheur québécois sur les dioxines et les furanes.

L'intellectuel engagé manifeste le même souci de rigueur, étudie, analyse, questionne, cherche de l'information, ce qui l'amène à clarifier les enjeux et à déterminer les risques. Mais les retombées visées sont, disons, plus citoyennes et moins institutionnelles. La personne qui, dans ma recherche, correspond à ce profil veut changer les modèles sociaux quant au rôle du professeur d'université ; elle développe elle aussi de fortes interactions avec les groupes environnementaux, mais cherche en plus à travailler avec la population, à diffuser le plus possible ses connaissances et points de vue et à sensibiliser les médias. De ces derniers, cela lui a valu une offre de s'associer à un créateur médiatique pour réaliser, produire concrètement, de solides documents audiovisuels. Les rétroactions sont nombreuses et encourageantes, et viennent même de pays étrangers. Ces impulsions arrivent à compenser le frein que représente le peu de fonds disponibles pour la recherche indépendante et critique, et l'indifférence de la communauté universitaire immédiate ; ce dernier constat rallie toutes mes sources d'information : les liens de collaboration et de soutien dont se nourrissent les profs intéressés aux questions environnementales se tissent en dehors de leur milieu de travail quotidien.

Cela m'amène à la figure classique du militant. Mes données m'en livrent deux types : celui dont le rayonnement géographique est étendu et l'activiste local. En dehors de cette différence de rayon d'action, les modalités et les destinataires de leur influence se ressemblent beaucoup. On trouve souvent ces individus à l'origine d'initiatives à la chaîne, alors que les influences qu'ils subissent sont davantage de l'ordre de la rétroaction. Ils s'adressent préférablement à la population au sens large, à qui ils communiquent de l'information tant factuelle que scientifique, de qui ils sollicitent des signatures au bas de pétitions, qu'ils cherchent à sensibiliser et éduquer aux questions environnementales. Ce dernier point en fait des diffuseurs de la production d'intellectuels engagés et de chercheurs écologistes. Ils prennent également contact avec des groupes de pression environnementaux pour demander leur intervention sur des dossiers précis. Leur seconde cible la plus importante, ce sont les pouvoirs municipaux, pour des raisons que nous allons bientôt examiner ; avec ces partenaires, ils usent aussi bien de la carotte que du bâton (souplesse stratégique qui s'est révélée commune à de nombreux acteurs) : ils revendiquent, conseillent, recommandent, informent les autorités municipales... quittes à brandir des menaces telles qu'un référendum s'ils se heurtent à un blocage. Leur charisme est efficace : les médias les mettent en évidence, la population les appuie et les coalitions locales circonstancielles qui se constituent lorsqu'un dossier devient chaud leur reconnaissent un leadership.

Échanges dans nos campagnes : controverses régionales

Quand donc un dossier devient-il chaud ? Et où ? Dans le matériel que j'ai recueilli, les zones grises, les problèmes écologiques non résolus, les polémiques qui s'ensuivent, la mobilisation des acteurs, tout cela se concentre à l'échelle régionale. Ligne de transport d'électricité Hertel des Cantons, zone forestière boréale, côte des Éboulements, Batiscan, route Rawdon–Mont-Tremblant sont

autant de cas dont on m'a parlé. J'ai pu traiter une pléthore d'informations sur le cas particulier de la « filière porcine » au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le scénario qui s'en dégage caractérise bien les tendances observables dans les autres dossiers.

Un élément contextuel, d'abord. Depuis quelques années, le gouvernement québécois a réduit de façon dramatique ses propres effectifs à l'Environnement ; sous le drapeau de la « décentralisation » et de la « responsabilisation », il a transféré des mandats de surveillance, de réglementation et d'intervention aux municipalités, MRC, entreprises et institutions publiques telles que les hôpitaux. S'y ajoute une tendance du gouvernement actuel à apporter des dérogations à ses propres balises réglementaires. Une des personnes interviewées y voit l'empreinte des conseillers à la déréglementation, très proches du premier ministre, empressés de contrer le « frein environnemental » aux projets à retombées économiques. La mobilité des fonctionnaires affecterait aussi l'efficacité de l'action gouvernementale. Tout ceci est loin de remettre en cause la compétence et l'engagement personnels des spécialistes au service de l'État québécois, même s'ils semblent disposer de moins de marge de manœuvre personnelle que leurs collègues d'Ottawa, du moins dans le matériel informatif que j'ai recueilli. En ce qui touche les ingénieurs syndiqués, leur association professionnelle se situe en bonne place parmi les chiens de garde des causes écologiques au Québec. Sa militance, sa vigueur, ses moyens d'action sont dans la ligne des interventions des principaux groupes environnementalistes.

Toutes mes sources d'information convergent vers le diagnostic que les ressources dont disposent les instances locales et régionales pour s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités sont très inégales et généralement lacunaires — comme celles des PME ainsi qu'on l'a vu précédemment.

Éclate une crise, soit la mise au jour d'une nuisance environnementale très perceptible. Des leaders locaux, liés ou non à des organisations préexistantes, s'indignent et décident qu'il faut dénoncer et bloquer les producteurs ou administrations tenus responsables de cette nuisance. Ils mettent tout en œuvre pour sensibiliser et mobiliser leurs concitoyens, individuellement ou dans le cadre de diverses associations. Dans les principaux cas étudiés, l'opération réussit (c'est d'ailleurs pour ça que je les ai sélectionnés!). Mais un tel succès n'est pas garanti : le gros de la population de Charlevoix s'est plutôt rangé en faveur du tracé routier Éboulements–Saint-Joseph-de-la-Rive considéré antiécologique par les protestataires, au point de battre aux élections une mairesse qui s'était montrée sympathique aux critiques formulées. Les questions que cela soulève feront l'objet du prochain et dernier thème de cet article.

Concentrons-nous pour le moment sur le cas de figure où la mobilisation se réalise effectivement. L'étape suivante se coule dans la logique des nouvelles répartitions de pouvoirs. Sont ciblés au premier chef les autorités municipales, les MRC et les divers conseils régionaux susceptibles d'être touchés par ces problèmes. Les entreprises ou administrations mises en cause sentent la soupe chaude. Leur réplique s'inspire de l'hypothèse que la population n'a pas compris, est mal informée : on va donc se livrer à une campagne de relations publiques. Cette dernière constitue une reconnaissance de l'importance des enjeux et fournit aux opposants des occasions additionnelles de mettre de l'avant leur point de vue. Dans le dossier étudié, quelques municipalités et une MRC ont pris fait et cause pour leurs commettants protestataires. La composition de ces instances élues, l'état des rapports de force dans la communauté conditionnent lourdement le succès ou l'échec des pressions de la base sur les autorités.

Ou bien les médias régionaux profitent de cette manne pour assurer au conflit une grande visibilité, ou bien les militants locaux font alors appel aux groupes environnementalistes dont la crédibilité est bien établie auprès des médias. Lorsque ces derniers décident de véhiculer un dossier, l'intérêt manifesté par le public expose producteurs et autorités politiques aux risques de boycott économique ou électoral. L'ouverture des décideurs à la consultation et à la conciliation s'avère parfois magique. Comme tout le monde a alors besoin de plus solides arguments scientifiques, les chercheurs et professionnels concernés (par exemple, les agronomes) sont mis à contribution. Dans quelques exemples examinés, surtout en ce qui touche la controverse porcine, Québec intervient à titre de médiateur. Je ne puis entrer dans les détails des péripéties qui ont abouti, au Saguenay, à la création d'un comité *ad hoc* rassemblant des représentants de toutes les parties au débat y compris les experts « neutres » appropriés, comité ayant le mandat accepté par tous de trouver quelque solution de compromis. Plus souvent, les litiges sont soumis au BAPE. Contrairement à la Régie de l'énergie où s'affrontent à coups de gros budgets experts et avocats, ce bureau adopte une approche non judiciarisée et sollicite de lui-même des témoignages et avis techniques. Ses recommandations au gouvernement sont souvent respectées par les écologistes militants; une des personnes interviewées nuance cependant cet avis, les performances du BAPE lui apparaissant variables d'un dossier à l'autre en fonction de la qualité des commissaires et des témoignages recueillis.

Culture, socialisation et défis démocratiques contemporains

Après cette perspective à vol d'oiseau, vol pratiquement supersonique, il est non moins impératif que téméraire de tenter un bilan, aussi provisoire soit-il. Une évidence me frappe : le monde de l'action en faveur de l'environnement s'est diversifié en divers réseaux… avec des passerelles entre eux.

En gros, prenons acte que certains objectifs environnementaux bénéficient déjà d'un large consensus institutionnel, résultat de luttes politiques et d'avances techno-scientifiques passées ou continues ; leur mise en œuvre requiert des savoir-faire scientifiques, techniques et administratifs complexes ainsi que le « maillage » de nombreux *experts et décideurs,* qui ne ressemblent guère au portrait classique du *militant* mais dont de nombreuses initiatives convergent de fait avec celles de ce dernier. Ce terrain a vu naître un nouveau type de groupes environnementaux, très pointus, toujours en train de former des réseaux en vue d'une meilleure efficacité décisionnelle. Ces groupes tiennent force réunions de travail avec managers et technocrates, à distance des feux de la rampe. Le « monde ordinaire » n'en sait rien et n'en demande pas davantage. Cela relève du chèque en blanc généralisé que se donnent les uns les autres les partenaires sociaux dans un monde aussi labyrinthique que le nôtre, de même que vous et moi ne faisons pas systématiquement enquête sur la validité des recherches reliées à tous les médicaments qu'on nous prescrit ni sur les algorithmes (ouf!) qui rendent fonctionnels nos traitements de texte.

Le recours à la scène publique n'en est pas périmé pour autant. Beaucoup de risques environnementaux ne sont toujours pas couverts adéquatement, des acquis connaissent des reculs et plusieurs objectifs ne sont pas réalisables sans une implication active des administrations publiques, entreprises et citoyens, ce qui fait appel à une dynamique de vigilance et de contrôle… laquelle ne s'actualise pas en comités! D'où la vitalité de nombreux *groupes environnementaux militants.* S'ils sont moins visibles qu'ils l'ont déjà été, c'est qu'ils jouent aussi sur l'autre tableau et utilisent d'abord la persuasion par contact avant de porter un conflit sur la place publique. C'est le plus souvent par leurs soins qu'un litige devient objet de débats interpellant toute la collectivité et les instances politiques.

Là joue l'arbitrage de l'acteur-pivot de toute société démocratique : la population, le peuple, les gens, *les citoyens,* le « monde ordinaire ». Lui seul a le poids voulu pour infléchir des pouvoirs récalcitrants. À condition qu'il ait l'information et la motivation nécessaire. J'ai pris auprès de mes informateurs le pouls de son potentiel d'engagement sur la question de l'environnement. Des diverses réponses que j'ai reçues, je tire la synthèse suivante : il s'est développé une certaine sensibilité écologique dans la population — les gens sont fortement mobilisables lorsqu'une crise ou la dénonciation d'un problème rejoint des peurs très concrètes ; ils demeurent plutôt indifférents aux questions de philosophie environnementale et de risques à long terme (le tarissement de la nappe phréatique touche moins de gens que l'odeur du lisier de porc). Quant aux médias, à part quelques acteurs engagés comme Louis-Gilles Francœur du *Devoir* et tel producteur de l'ONF, ils partagent tout à fait l'ambivalence du public.

Pour les mouvements environnementalistes, l'objectif de sensibilisation et de mobilisation des citoyens se pose donc à la fois dans le court et le long terme. En cas de crises, le canal le plus sûr pour rejoindre les gens et inquiéter les décideurs passe par les médias. Les groupes militants ont développé une habileté impressionnante et de bons réseaux de contacts pour mettre dans le coup les journaux et parfois la télévision. Il en résulte certaines interventions très réussies.

Le long terme représente un défi de mutation culturelle et de socialisation aux valeurs environnementales. Intellectuels et activistes médiatiques s'y emploient, avec des rétroactions encourageantes comme on l'a déjà vu. Et puis, il y a ceux qui misent sur l'action éducative auprès des jeunes. J'ai été émerveillé (attitude pas très scientifique… et je m'en fous) par les initiatives de

la Biosphère et d'Environnement Jeunesse[4]. Leurs propositions pédagogiques, offertes aux écoles ou suggérées comme activités parascolaires, combinent la qualité de l'information scientifique (sans quoi l'adhésion à des valeurs environnementales en reste aux bons sentiments) avec des approches attrayantes et interactives… après tout, le monde de l'apprentissage est lui aussi un écosystème évolutif! Il semble que les jeunes mordent beaucoup à ces outils qui leur sont offerts.

Quel que soit le degré de transformation des mentalités qui en résulte, il ne peut qu'activer une dynamique complexe encore en train de s'inventer entre de *multiples acteurs autonomes* qui apprennent à s'influencer en recourant au besoin au conflit aussi bien qu'à la coopération. Leurs stratégies largement intuitives vont-elles déboucher sur des compétences politiques plus explicites? Cela se peut fort bien. Peut-être qu'on s'ennuie des héros, porteurs exclusifs de la vertu dans un monde hostile ou indifférent. On observe à la place des interactions tâtonnantes entre l'État et les méandres imprécis de la société civile; de cet apparent chaos jaillissent quand même certaines décisions qui me semblent actualiser ce beau projet fou qu'est la démocratie dans un monde pluraliste. Les comprendre devrait permettre de mieux savoir les influencer.

4. Adresses Internet : http://biosphere.ec.gc.ca et http://www.cam.org/~en_jeu

IMAGE

BERTRAND CARRIÈRE

LAC MONTJOIE, Québec, 1998. Tirage argentique, 38 × 38 cm

POÉSIE ET FICTION

POÉSIE ET FICTION

Anoxie*

PAR VALÉRIE MEYER

Je souffre
d'anoxie
La couleur brune
Je souffre
d'anoxie
La couleur
brune
remontée
de
des
parvenue
à jusqu'à
je souffre
nous
comment
respirer
mercredi
2 février
2000

* Texte écrit en réaction à la résurgence de la peste brune en Autriche sous les traits débonnaires de Jörg Haider, un monsieur-sourire dont on a tout intérêt à se méfier.

comment
inspirer
je comment
expirer souffre
des sueurs de voir
remonter la
couleur
sentir
l'odeur pustulence cirée
son sourire son
allure nette beauté
à vomir
2 février
c'est mercredi
en moi une pluie
battante impossible
inspirer
l'air de notre
légalement
vicié
l'air l'air l'air
je veux
de
l'air
La couleur brune
Je souffre d'anoxie
La couleur
brune
2 février
5 ministères
couper
les têtes
sans air

je depuis comment
remonter une pluie
battante
sans air
dégouliner relents de
pustulence sur ma peau
bien trop vieille
atteindre mes os
que la chair n'abrite
plus
les nommer
nommer
  la couleur brune
  fait grimacer mes os
  sous un torrent de
  pluie
—
remonter la haine
coagulée
bien dressée
pas une ride
impeccable
rien à redire
tendue
liftée
lisse
à point
2 février
1 sur 3
rien à redire
applaudir
sous un soleil fixe
un temps

d'arrêt
accélérer ignorer
pas de retour arrière
digérer
absorber
le vomi
de ce
siècle
je refuse d'entendre
ce que Vienne a
à nous dire
ce qu'elle nous fait
savoir
je n'entends pas
mes sens sont obturés
de l'air trouver de l'air
sortir dehors
vite
hors de ce siècle
qui ne veut pas
finir
Je souffre d'anoxie
étouffée par
ce siècle
mes yeux sont noirs
ma gorge est noire
elle éructe son siècle
revenu
clamer à ses oreilles
une musique ancienne
une vieille architecture
des cris raides de ralliement
autour d'amas de peau

imaginaire
désirée
ou pas
obtenue
sans imagination
La couleur brune
remonter l'haleine
putride la soif la soif
aspirés par la soif
— la haine déshydrate —
consumés néantisation requise
une idée de nos pairs
déshydratés
une soif parmi d'autres
frapper de nouveau
l'insolence au visage frais
qui frappe
entre
franchit nos portails nos images nos veilles.

Impressions oniriques

PAR STÉPHANE JEAN

I

au livre refuge
je confie soliloque
la geôle
d'afflictions nocturnes
je me déporte me livre
en tes bras de papier
nu
entre les lignes
j'habite
l'espace de nos images
à nous
jusqu'au bourgeon du rêve

II

être
entre deux états
no man's land d'un passage
    l'antichambre
les esquisses brouillent la raison
je m'évanouis
un arrêt   du temps perçu
dans les oripeaux du réel

mutation désaxée
le gyroscope blasphème
détourne la référence
le nœud (siège ou trône)
    sans dénouement
de la conscience inanimée
perd l'illusion   du contrôle
vigie lancée aux murs allégoriques
des images

balle fuyante foudroyée
les faux bonds font la fête
le chat roupille
dégriffé

sa langue rugueuse
accompagne le soleil
au zénith
parfois

III

paralysé
dans la gorge du cauchemar
dominant l'assiégé
un serrement aérien
impression trouble
l'assaillant acquiert une réalité
périlleuse aux visages multiples
la débâcle se consume au ralenti
une fuite où le rêveur harponné
se sent lié à la menace
attiré irrémédiablement
jusqu'à la dague
dardant les vapeurs de l'être
jamais il n'expire
personnage inconsistant
de bandes animées
sans vie propre
péril emprunté
à la couche
terrestre

le cerveau se repose
à jouer la mort

IV

je glisse vers l'étranger
des légendes
me retrouve barbare

un meurtre fluide
les gestes fendent l'eau
dans le corps de l'interdit

un cri de noyé
silencieux

le cœur crache sa nuit
dans l'agitation paraplégique
du sommeil

des draps blancs
et mes rêves
trop sales

V

la chair m'écume
sexe gonflé aux frottements
des formes modulées
divagations lubriques
la déesse acéphale
tend la croupe hardie
balancements d'un métronome
affolé
en syncopes barbares
ses nymphes entrouvertes
parfument
de ses charmes la fièvre
océan salin amarrant l'érection
aux limbes

étrange orgasme
jouir
sans moi
rêve humide

VI

objet perdu je sombre
entre néant et frénésie
le jour lève l'ancre

les songes flairent le sang
de tous mes paysages
au repos

les papillons au ventre
n'entravent point
la chute

la terre comme un ciel
égorgé

je m'éveille
au bord de moi
précipice

Gaëtan Anderson, enseignant et écrivain, vit à Beauport.

Agnes Beaulieu, directrice générale d'Insertech Angus.

Roméo Bouchard, directeur de la Corporation de développement de Saint-Germain-de-Kamouraska, coordonnateur de la Coalition provinciale « Sauver les campagnes » et formateur en développement local au cégep de Saint-Félicien.

Bertrand Carrière, artiste.

Danielle Dansereau, scénariste, vit à Frelighsburg.

Pierre Dansereau, professeur émérite d'écologie, UQAM.

Corinne Gendron termine un doctorat en sociologie sur la socioéconomie de l'environnement à l'UQAM et est chargée de cours en gestion environnementale.

Stéphane Jean, archiviste à la Division de la musique de la Bibliothèque nationale du Canada. A publié des poèmes dans diverses revues. Son premier recueil paraîtra sous peu. Premier prix de poésie des Rendez-vous de la Francophonie en mars 2000.

Jocelyne Lavoie, enseignante en travail social, cégep de Saint-Jérôme.

Valérie Meyer est parisienne. Elle a publié dans plusieurs revues françaises.

Serge Mongeau, écrivain et éditeur.

Hélène Pedneault est porteuse d'eau dans la Coalition Eau Secours depuis sa fondation en 1997. Elle a publié, en mai dernier, *Les Carnets du Lac* chez Lanctôt éditeur, un recueil des réflexions de son lac Saint-Sébastien à Saint-Zénon à toutes les saisons.

Lucie Sauvé, professeur au Département des sciences de l'éducation, UQAM, membre de l'Institut des sciences de l'environnement et du CIRADE.

Jean-Guy Vaillancourt, professeur de sociologie, Université de Montréal.

Laure Waridel, chercheuse à Eco-research Chair on Environmental Law and Policy, université de Victoria et militante à Équiterre.

En vous abonnant, vous épargnez 7 $ sur le coût de quatre numéros en kiosque, vous contribuez à l'essor de la revue et vous recevez un numéro en prime.

Je souscris un abonnement à POSSIBLES.

Envoyez-moi le numéro suivant, en prime :

☐ vol. 12, n° 3 : Le Québec des différences

☐ vol. 17, n° 1 : À qui le droit? (le droit dans divers domaines)

☐ vol. 17, n° 2 : Parler d'ailleurs/d'ici (sur les communautés culturelles)

☐ vol. 16, n° 4 : Formations professionnelles

NOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

OCCUPATION

Ci-joint : chèque mandat-poste au montant de

abonnement d'un an (quatre numéros) : 25 $
abonnement de deux ans (huit numéros) : 45 $
abonnement institutionnel : 40 $
abonnement de soutien : 40 $
abonnement étranger : 50 $

Revue POSSIBLES
5070, rue de Lanaudière
Montréal (Québec) H2J 3R1

PROCHAIN NUMÉRO :
Les rapports hommes-femmes

VOLUME 1 (1976-1977)

Tricofil ; sciences sociales et pouvoir
NUMÉRO 1 : 5 $ Poèmes de Roland Giguère et Gérald Godin
Santé ; question nationale
NUMÉRO 2 : 5 $ Poèmes de Gilles Hénault, Luc Racine, Robert Laplante
Les Amérindiens : politique et dépossession
NUMÉRO 3/4 : 5 $ De l'artisanat comme instrument de conquête

VOLUME 2 (1977-1978)

Fer et titane : un mythe et des poussières
NUMÉRO 1 : 5 $ Nouvelles perspectives du roman québécois
Nouvelle de Jacques Brossard
Bas du fleuve/Gaspésie
NUMÉRO 2/3 : 5 $ Poème de Françoise Bujold
Mouvements sociaux, coopératisme et autogestion
NUMÉRO 4 : 5 $ Texte d'Alexis Lefrançois

VOLUME 3 (1978-1979)

À qui appartient Montréal ?
NUMÉRO 1 : 5 $ Poèmes de Pierre Nepveu
L'éclatement idéologique
NUMÉRO 2 : 5 $ La poésie, les poètes et les possibles
Paul Chamberland : la dégradation de la vie
Éducation
NUMÉRO 3/4 : 5 $ Sur les chemins de l'autogestion : le JAL
Poèmes de François Charron et de Robert Laplante

VOLUME 4 (1979-1980)

Des femmes et des luttes
NUMÉRO 1 : 5 $ Projets du pays qui vient
NUMÉRO 2 : 5 $ Faire l'autogestion : réalités et défis
NUMÉRO 3/4 : 5 $ Poèmes de Gaston Miron

VOLUME 5 (1980-1981)

Qui a peur du peuple acadien ?
NUMÉRO 1 : 6 $ Élection 81 : question au P.Q.
NUMÉRO 2 : 6 $ Gilles Hénault : d'Odanak à l'Avenir
Victor-Lévy Beaulieu : l'Irlande trop tôt
Les nouvelles stratégies culturelles
NUMÉRO 3/4 : 5 $ Manifeste pour les femmes

VOLUME 6 (1981-1982)

NUMÉRO 1 : 6 $
Cinq ans déjà…
L'autogestion quotidienne
Poèmes inédits de Marie Uguay

NUMÉRO 2 : 6 $
Abitibi : La voie du Nord
Café Campus
Pierre Perrault : Éloge de l'échec

NUMÉRO 3/4 : 6 $
La crise… dit-on
Un écomusée en Haute-Beauce
Jacques Brault : leçons de solitude

VOLUME 7 (1982-1983)

NUMÉRO 1 : 6 $
Territoires de l'art
Régionalisme et internationalisme
Roussil en question(s)

NUMÉRO 2 : 6 $
Québec, Québec : à l'ombre du G
Jean-Pierre Guay, Marc Chabot : un beau mal

NUMÉRO 3 : 6 $
Et pourquoi pas l'amour?

VOLUME 8 (1983-1984)

NUMÉRO 1 : 6 $
Repenser l'indépendance
Vadeboncœur et le féminisme

NUMÉRO 2 : 6 $
Des acteurs sans scène
Les jeunes
L'éducation

NUMÉRO 3 : 6 $
1984 — Créer au Québec
En quête de la modernité

NUMÉRO 4 : 6 $
L'Amérique inavouable

VOLUME 9 (1984-1985)

NUMÉRO 1 : 6 $
Le syndicalisme à l'épreuve du quotidien

NUMÉRO 2 : 6 $
… et les femmes

NUMÉRO 3 : 6 $
Québec vert… ou bleu?

NUMÉRO 4 : 6 $
Mousser la culture

VOLUME 10 (1985-1986)

NUMÉRO 1 : 6 $
Le mal du siècle

NUMÉRO 2 : 6 $
Du côté des intellectuels

NUMÉRO 3/4 : 6 $
Autogestion, autonomie et démocratie

VOLUME 11 (1986-1987)

NUMÉRO 1 : 6 $ La paix à faire
NUMÉRO 2 : 6 $ Un emploi pour tous?
NUMÉRO 3 : 6 $ Langue et culture
NUMÉRO 4 : 6 $ Quelle université?

VOLUME 12 (1988)

NUMÉRO 1 : 6 $ Le quotidien : modes d'emploi
NUMÉRO 2 : 6 $ Saguenay/Lac Saint-Jean : les irréductibles
NUMÉRO 3 : 6 $ Le Québec des différences : culture d'ici
NUMÉRO 4 : 6 $ Artiste ou manager?

VOLUME 13 (1989)

NUMÉRO 1/2 : 6 $ Il y a un futur
NUMÉRO 3 : 6 $ [Droits de] regards sur les médias
NUMÉRO 4 : 6 $ La mère ou l'enfant?

VOLUME 14 (1990)

NUMÉRO 1 : 6 $ Art et politique
NUMÉRO 2 : 6 $ Québec en 2000
NUMÉRO 3 : 6 $ Culture et cultures
NUMÉRO 4 : 6 $ Vies de profs

VOLUME 15 (1991)

NUMÉRO 1 : 7 $ La souveraineté tranquille
NUMÉRO 2 : 7 $ Générations 91
NUMÉRO 3 : 7 $ Bulletins de santé
NUMÉRO 4 : 7 $ Les publics de la culture

VOLUME 16 (1992)

NUMÉRO 1 : 7 $ L'autre Montréal
NUMÉRO 2 : 7 $ What does Canada want?
NUMÉRO 3 : 7 $ Les excentriques (les arts en régions)
NUMÉRO 4 : 7 $ Formations professionnelles

VOLUME 17 (1993)

NUMÉRO 1 : 7 $ À qui le droit?
NUMÉRO 2 : 7 $ Parler d'ailleurs/d'ici (les communautés culturelles)
NUMÉRO 3/4 : 12 $ À gauche, autrement

VOLUME 18 (1994)

NUMÉRO 1 : 8 $ L'artiste (auto)portraits
NUMÉRO 2 : 8 $ Pensées pour un autre siècle (les inspirateurs de *POSSIBLES*)
NUMÉRO 3 : 8 $ L'État solidaire
NUMÉRO 4 : 8 $ L'Estrie

VOLUME 19 (1995)

NUMÉRO 1/2 : 10 $ Rendez-vous 1995 : mémoire et promesse
NUMÉRO 3 : 8 $ Créer à vif
NUMÉRO 4 : 8 $ Possibles@techno

VOLUME 20 (1996)

NUMÉRO 1 : 8 $ Modernité : élans et dérives
NUMÉRO 2 : 8 $ Éduquer quand même
NUMÉRO 3 : 8 $ Québec… On continue?
NUMÉRO 4 : 8 $ L'art dehors (l'art public)

VOLUME 21 (1997)

NUMÉRO 1 : 8 $ Penser avec Giguère et Miron
NUMÉRO 2/3 : 10 $ Travailler autrement : vivre mieux?
NUMÉRO 4 : 8 $ Homo violens

VOLUME 22 (1998)

NUMÉRO 1 : 8 $ Générations : des liens à réinventer
NUMÉRO 2 : 8 $ Un art qui s'engage
NUMÉRO 3/4 : 12 $ Québec 1998 : l'alternative

VOLUME 23 (1999)

NUMÉRO 1 : 8 $ L'affirmation régionale (les régions québécoises)
NUMÉRO 2 : 8 $ Ethnies, nations, sociétés
NUMÉRO 3 : 8 $ Avec ou sans Dieu
NUMÉRO 4 : 8 $ Nouvelles stratégies culturelles

VOLUME 24 (2000)

NUMÉRO 1 : 8 $ Québec : capitale ou succursale?
NUMÉRO 2/3 : 10 $ Sortir de la pensée unique
NUMÉRO 4 : 8 $ Interculturalisme québécois

Les voix de l'autonomie ouvrière

Les papetiers de Windsor

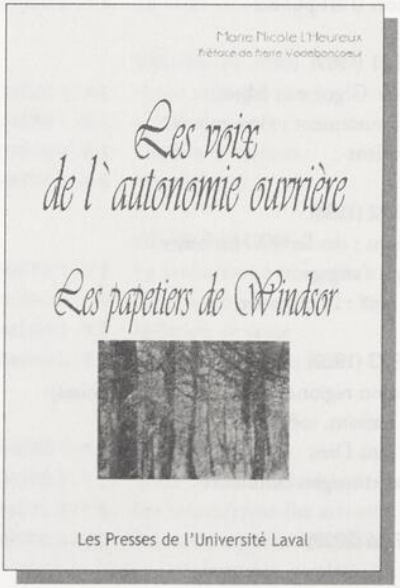

de
Marie Nicole L'Heureux

préface de
Pierre Vadeboncœur

280 pages, 24 dollars

UN MONDE VERT

L'objectif du présent dossier est de montrer un foisonnement de stratégies et de pratiques diversifiées en matière d'approche environnementale. Nous ne sommes plus à l'époque où le mouvement politique des verts occupait largement la scène publique. Au contraire, la présente période nous apparaît plutôt comme le lieu de micro-interventions dans une variété de dimensions et de domaines. L'idée du développement respectueux de l'environnement prend l'habit du pragmatisme, laissant apparaître des espoirs, mais soulevant aussi des inquiétudes en raison de l'urgence de la situation.

Le message que nous destinent la plupart de nos auteurs est optimiste. Ils savent que le problème environnemental est immense, mais que nous pouvons trouver les solutions appropriées avant l'atteinte d'un point de non-retour. Ce message est optimiste parce que la mobilisation existante, les luttes gagnées et les innovations déjà engagées démontrent la possibilité de changer les mentalités. Et puis, le message se veut optimiste parce que les auteurs sont sûrs que nous n'attendrons pas qu'arrive une grande crise du type de celle qui frappa le capitalisme en 1929 pour comprendre l'importance d'agir.

ESSAIS ET ANALYSES

Un érable de plus
PIERRE DANSEREAU

Nouveaux défis environnementaux
JEAN-GUY VAILLANCOURT

Écologiser!
PIERRE DANSEREAU

Sauver les campagnes
ROMÉO BOUCHARD

Les vampires de l'eau n'auront jamais mon aval… ni mon amont
HÉLÈNE PEDNEAULT

L'environnement, outil de lutte contre l'exclusion des jeunes
AGNES BEAULIEU

Des entreprises vertes?
CORINNE GENDRON

Répondre au néolibéralisme par la voix du commerce équitable
LAURE WARIDEL

Le café équitable au cégep
Comment créer un point de vente en région
JOCELYNE LAVOIE

À l'ère de l'intendance privée
L'exemple du mont Pinacle dans les Cantons de l'Est
DANIELLE DANSEREAU

Éducation et environnement : construire l'espoir, sans naïveté
LUCIE SAUVÉ

Beauport
GAËTAN ANDERSON

Les écologistes : des utopistes?
SERGE MONGEAU

Ces chemins par où passe la décision
ANDRÉ THIBAULT

POÉSIE ET FICTION

Anoxie
VALÉRIE MEYER

Impressions oniriques
STÉPHANE JEAN

8 $